RAPPORT

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

1989

100 ans de savoir-faire en agriculture

Québec

RAPPORT
DU CONCOURS
DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE
1989

92-00412/

TABLE DES MATIÈRES

La fête du mérite agricole 1989 3
Rappel historique 7
Le concours de l'Ordre du mérite agricole 1989 9
Tableau résumé de la participation 10
Juges du mérite agricole 1989 11
Critères de jugement et échelle des points 12
Rapport sommaire du concours 16
Concurrents à la médaille d'or 29
Concurrents à la médaille d'argent 41
Concurrents à la médaille de bronze 63
Très grand mérite spécial 99
Liste des concurrents ayant mérité la médaille d'or depuis 1890 102

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Quatrième trimestre 1990
ISSN: 0839-6612
ISBN: 2-555-21107-3

LA FÊTE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

L'édition 1989 du concours de l'Ordre du mérite agricole a vécu à un rythme bien particulier en raison des festivités marquées aux couleurs du centenaire de la création de ce vénérable concours.

Le concours

C'est dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent que s'est tenue la centième édition du concours. Cent vingt-neuf concurrents y ont participé, 17 espérant la médaille d'or tandis que 42 s'inscrivaient à la médaille d'argent et 70 faisaient de même à la médaille de bronze.

Cette année, ce sont Bertrand Paquet, Normand Paquet et Ghyslaine Boulianne, de la Ferme Paquet & Frères d'Amqui, comté de Matapédia, qui ont remporté la médaille d'or, le titre de commandeur de l'Ordre du mérite agricole, la rosette et le drapeau ainsi que le diplôme de Très grand mérite exceptionnel. Pour leur part, Marcel Drapeau et Louisette Allard, de la Ferme Ruisseau Clair, de Normandin, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, recevaient du ministre Michel Pagé la première médaille d'argent, tandis que Jean-Marie, Michel et Denis Gilbert, des Productions J.M.D. Inc., de Lejeune, comté de Témiscouata, remportaient la première médaille de bronze.

La fête

C'est le jeudi 28 septembre 1989 que tous les participants se sont réunis à l'hôtel Hilton et au Centre municipal des congrès de Québec pour une célébration solennelle qui fit fonction tout à la fois de banquet annuel et de célébration régionale des festivités du Centenaire. Cette journée mémorable commença en après-midi par la cérémonie de remise des attestations, des médailles et des diplômes aux participants des trois catégories du concours.

Au même moment, six personnalités du monde agricole recevaient des mains du ministre Michel Pagé la décoration de la médaille d'or et le diplôme de Très grand mérite spécial pour leur contribution exceptionnelle à l'avancement de l'agriculture au Québec. En milieu d'après-midi se tint la fête régionale de la cinquième région du concours durant laquelle on procéda à la remise des décorations aux conjointes des lauréats des premières médailles antérieurs à 1980. Puis, en fin de journée, tous les participants se retrouvèrent avec les invités au Centre municipal des congrès pour un banquet en l'honneur des lauréats et lauréates de 1989.

Pendant que les convives faisaient honneur à des plats variés et raffinés, un trio de musiciens entretenait une franche gaieté. Après la réception, l'animateur de la soirée, monsieur Henri Bergeron, invita le ministre Michel Pagé à décorer les trois grands gagnants du concours annuel de 1989. Il invita par la suite monsieur Marcel Guertin, président du Conseil d'administration de Métro-Richelieu Inc., à remettre les cadeaux-souvenirs offerts par son organisation. Rappelons que Métro-Richelieu a été le partenaire officiel du Ministère pour les festivités du Centenaire.

Après chaque remise de décoration, on projeta un vidéoclip sur la ferme gagnante. Les lauréats et lauréates venaient ensuite adresser quelques mots aux convives.

Monsieur Guertin procéda ensuite à la remise des bourses Métro-Richelieu aux finissants les plus méritants de chacune des neuf institutions offrant le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole. Le grand gagnant, monsieur Raymond Côté, de Saint-Grégoire, comté de Nicolet, étudiant finissant de l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe, obtint en plus un prix offert par Hydro-Québec, soit une visite guidée pour deux personnes, tous frais payés, au complexe hydro-électrique Baie-James-La-Grande.

Ainsi, pendant près de deux heures, la vaste enceinte retentit des échos des discours et des hommages, tous à l'honneur des artisans du sol et de leur noble travail. Sous de vifs applaudissements, le premier ministre Honoré Mercier, personnifié par le comédien Jacques Thisdale, rendit hommage aux producteurs et productrices agricoles de chez nous. Une page importante de la riche histoire du Québec venait d'être soulignée.

Célébrer 100 ans de savoir-faire en agriculture

Sommet d'une année de festivités en hommage au savoir-faire québécois en agriculture, la grande fête du 28 septembre ne fut cependant que l'un des nombreux événements qui ont marqué cette année mémorable.

Lancée solennellement le 6 avril à l'Hôtel du Parlement sous le thème « Cent ans de savoir-faire en agriculture », l'année centenaire fut d'abord marquée de cinq fêtes régionales au cours desquelles on remit à toutes les épouses des lauréats de la première médaille d'avant 1980 les médailles auxquelles elles auraient eu droit si les règlements de l'époque l'eussent permis. Ces fêtes eurent lieu à Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Montmagny et Sainte-Anne-de-Bellevue au cours de l'été avant celle qui se tint à Québec l'après-midi du 28 septembre. Il y eut également une exposition sur l'Ordre du mérite agricole au Musée de la civilisation du Québec du 10 octobre 1989 au 11 février 1990. De plus, le Ministère a voulu rendre hommage aux entreprises ayant déjà remporté la médaille d'or et qui sont encore en opération. Ainsi, quelque 34 fermes réparties à travers tout le Québec reçurent un panonceau aux couleurs des fêtes du centenaire rappelant l'année où chacune d'elles fut honorée.

Enfin, pour la réalisation de ces activités reliées au Centenaire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a pu bénéficier tout au cours de l'année de l'insigne contribution de Métro-Richelieu à titre de partenaire officiel ainsi que des commandites offertes par la Coopérative fédérée de Québec, Hydro-Québec et l'émission La Semaine Verte de Radio-Canada, sans oublier les collaborations d'Agropur et de Promutuel auxquelles il faut ajouter celle de divers organismes gouvernementaux relevant du ministre.

Le parrain de la première Loi du mérite agricole, Honoré Mercier, personnifié par le comédien Jacques Thisdale.

Normand Paquet, Ghislaine Boulianne et Bertrand Paquet, de la ferme Paquet & Frères Inc. d'Amqui, comté de Matapédia, maintenant commandeurs de l'Ordre du mérite agricole. Ils sont accompagnés, à gauche, de M. Marcel R. Guertin, président du conseil d'administration de Métro-Richelieu Inc., et à droite du ministre Michel Pagé.

Marcel Drapeau et Louisette Allard, de la ferme Ruisseau Clair de Normandin, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, gagnants de la première médaille d'argent. Accompagnés, à gauche, de M. Marcel R. Guertin, président du conseil d'administration de Métro-Richelieu Inc., et à droite du ministre Michel Pagé.

Les frères Jean-Marie, Michel et Denis Gilbert, de la ferme Productions J.M.D. INC. de Lejeune, comté de Témiscouata, récipiendaires de la première médaille de bronze, accompagnés à gauche de M. Marcel R. Guertin, président du conseil d'administration de Métro-Richelieu Inc., et à droite du ministre Michel Pagé.

RAPPEL HISTORIQUE

Les origines du Mérite agricole

Depuis 1789, il y a eu différents concours afin d'inciter les cultivateurs à améliorer leurs connaissances et leurs pratiques agricoles pour augmenter leur productivité et la qualité de leurs produits.

À la fin des années 1860, le Conseil d'agriculture suscite un concours des fermes les mieux tenues qui se mérite l'indifférence des cultivateurs en raison des contraintes qu'il impose (ex.: rotation de 10 ans, un dixième de la terre pour la culture de légumes). Un journaliste agricole, Édouard-A. Barnard, qui considérait un tel concours comme un moyen d'émulation parmi les meilleurs cultivateurs pour faire progresser l'agriculture, propose en 1884 la tenue « d'un concours provincial des terres les mieux tenues duquel seraient exclus les amateurs riches qui ne font pas une spécialité de l'agriculture et qui cultivent avec des ressources étrangères aux profits de leur terre ». De plus, il recommande de faire disparaître les contraintes qui rebutent les cultivateurs. Barnard a l'occasion d'appliquer ses règlements lors d'un concours de fermes dans le comté de Portneuf en 1885, à la satisfaction des participants et de la Société d'agriculture du comté. Mais ce n'est qu'en 1888 que le Conseil d'agriculture adopte le projet de Barnard.

Si Édouard-A. Barnard est sans aucun doute le penseur et l'initiateur du concours du Mérite agricole, le mérite de l'avoir créé et de lui avoir donné une impulsion décisive revient à Honoré Mercier, premier ministre du Québec de 1887 à 1891 et commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation en 1888, 1890 et 1891.

C'est, semble-t-il, lors d'un voyage qu'il fit en France en 1887, que Mercier a été convaincu de l'utilité d'un concours pour susciter le progrès en agriculture, après avoir entendu parler du Mérite agricole institué par le gouvernement français en 1883. À la demande de Mercier, le commissaire de l'Agriculture, le colonel Rhodes, prépare en 1888 un projet de loi pour régir un tel concours. Après avoir fait part de ses intentions à ses collègues du Conseil des ministres, Mercier fait voter par l'Assemblée législative le 4 février 1889 « l'Acte créant des concours provinciaux d'agriculture et des distinctions provinciales du Mérite agricole ». Le lieutenant-gouverneur sanctionne la loi le 21 mars de la même année.

Le premier concours du Mérite agricole tel qu'on le connaît aujourd'hui se tient en 1890 sous l'autorité du Conseil d'agriculture alors présidé par H.-G. Joly de Lotbinière.

Honoré Mercier contribue lui-même au succès du premier concours. En effet, c'est à sa demande expresse que l'instituteur O.E. Dallaire recrute des concurrents au Mérite agricole dans les comtés de Laval et de Deux-Montagnes. Le recrutement va si rondement que, le 1er juin 1890, 34 cultivateurs se sont inscrits au concours qui se tient dans la première division, c'est-à-dire dans la région de Montréal.

Le premier vainqueur du Mérite agricole fut Charles Champagne, de Saint Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, un concurrent recruté par Dallaire. Pourtant, selon les termes de la loi du concours du Mérite agricole, il ne devait pas y avoir de lauréat de la médaille d'or la première année du concours puisqu'il fallait d'abord gagner la médaille d'argent; mais il semble bien que le premier ministre Mercier, pour donner une impulsion au Mérite agricole, voulait faire une manifestation à grand déploiement au cours de laquelle il honorerait le « patriarche des cultivateurs canadiens » et le présenterait à tous les cultivateurs québécois comme le modèle à suivre.

Le fait que le concours du Mérite agricole ait été tenu sans interruption depuis un siècle démontre qu'en cela Mercier a eu raison.

L'évolution du concours

Depuis un siècle, les règlements du concours du Mérite agricole ont connu plusieurs modifications. Il ne saurait être question de faire état de tous les changements apportés pour ajuster le concours à la réalité agricole en évolution. Toutefois, il convient de mentionner que, dès le début, le territoire québécois est divisé en cinq régions afin de permettre le jugement dans un temps raisonnablement court, pour mieux tenir compte des zones climatiques et des types de sols, et ainsi rendre plus égales les chances des concurrents. Le concours a lieu dans une seule région par année.

Au départ, 100 points suffisaient pour évaluer les exploitations. La répartition des points se faisait sur l'ensemble des activités de la ferme qui devait être familiale et autosuffisante, donc les élevages et cultures très diversifiés.

Le concours connaît une remarquable continuité et les modifications apportées ne changent pas la nature du concours, mais portent sur des modalités. La chronologie suivante fait état des principaux changements survenus depuis 1900.

1901 : La catégorie des cultivateurs amateurs, c'est-à-dire qui ne sont pas cultivateurs de profession, est ajoutée. Le premier lauréat est désigné en 1907. Il s'agit de Paul Tourigny, de Victoriaville.

1916 : Adoption du drapeau vert et rouge du Mérite agricole.

« Le vert symbolise la lumière et la fraîcheur : la lumière qui fait croître les arbres et les plantes, la fraîcheur qui leur procure la sève qui les nourrit. Le vert est aussi la couleur de l'espérance. Le rouge est la couleur de l'action. Sa vue stimule l'énergie, excite le courage, fait naître l'ambition. »

(Le Mérite agricole, 1916, p. 66).

1922 : L'échelle des points passe de 100 à 1 000 afin d'être plus équitable dans l'évaluation d'une plus grande variété d'activités.

1925 : Une nouvelle loi est adoptée pour faire du concours du Mérite agricole un véritable Ordre avec les titres de commandeur, d'officier et de chevalier. Le concours connaît un nouvel élan. La même loi rend officiel le concours du Mérite agricole juvénile inauguré par le ministère de l'Agriculture en 1922.

1930 : La catégorie des régisseurs de ferme de démonstration est ajoutée. Elle subsiste jusqu'en 1941.

1935 : La section des colons est ajoutée. Elle sera abolie en 1950 pour faire place au concours du Mérite du défricheur.

1961 : L'échelle des points est modifiée pour comporter cinq divisions : ensemble de la ferme, champs et fonds de terre, cheptel vif et mort, bâtiments de la ferme et questions diverses.

1973 : D'autres modifications sont apportées à l'échelle des points, celle de 1961 devenant moins équitable à cause de l'évolution des structures des fermes. L'échelle comprend alors six divisions : productivité des champs, productivité des animaux, productivité de la main-d'œuvre, administration, interrelation des secteurs de l'entreprise et contribution sociale de la famille.

1977 : Les règlements sont refondus afin de prévoir la tenue de trois concours : médailles d'or, d'argent et de bronze. Les concurrents doivent d'abord se présenter pour la médaille de bronze, puis d'argent avant d'espérer l'or.

1980 : Pour la première fois, les épouses des lauréats reçoivent les mêmes distinctions afin de reconnaître officiellement leur mérite.

1984 : Le concours s'adresse dorénavant aux personnes physiques sans égard au statut juridique de l'entreprise agricole.

1985 : Pour la première fois dans l'histoire du concours, une femme est nommée membre du jury. Il s'agit de madame Cécile Drolet, de Saint-Raymond-de- Portneuf, qui a été lauréate de la médaille d'or en 1983 avec son époux Valmont.

1989 : Sous le thème « Cent ans de savoir-faire en agriculture » sont organisées de nombreuses activités pour fêter le centenaire de cette vénérable institution qu'est devenu l'Ordre du mérite agricole. En plus de favoriser les retrouvailles et de rendre hommage aux agriculteurs et agricultrices pour leur contribution au développement régional et au progrès de l'agriculture, les festivités du centenaire sont le moment privilégié pour honorer les conjointes des lauréats des premières médailles antérieurs à 1980.

Depuis le début, 9 018 producteurs se sont présentés au concours de l'Ordre du mérite agricole. C'est un signe certain de l'intérêt qu'ils accordent à ce concours et de la valeur que représente l'obtention d'une médaille de bronze, d'argent et d'or. Un autre signe qui témoigne de l'importance de ces concours pour les producteurs agricoles réside dans le fait que bon nombre se sont présentés plusieurs fois avant de mériter l'honneur suprême de la médaille d'or. Certains ont obtenu cet honneur 10 ans, 15 ans, voire 25 ans après avoir gagné une médaille d'argent.

La médaille d'or et le titre de commandeur de l'Ordre ne sont pas restreints aux producteurs et productrices agricoles. Quiconque, par ses recherches ou ses fonctions, fait avancer notre agriculture de façon exceptionnelle peut se voir décerner le titre de commandeur. À ce chapitre, le premier décoré honorifique fut monsieur L.J.A. Marsan, de L'Assomption, en 1921.

Le prestige du concours de l'Ordre du mérite agricole est reconnu internationalement. Cette institution a pour but de favoriser l'excellence en agriculture, de reconnaître le travail accompli et de récompenser ceux et celles qui ont fait de l'agriculture ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce rappel historique a été élaboré en utilisant largement l'introduction de l'album intitulé **1989 Cent ans de mérite agricole**, conçu par monsieur Donald Guay et publié en 1989 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il a été enrichi de certaines références provenant du livre intitulé **Histoire du mérite agricole**, écrit par monsieur Jean-Baptiste Roy, publié en 1978 par le Ministère et mis à jour en 1985 par monsieur André Richard.

LE CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

Pour les fins du concours de l'Ordre du mérite agricole, le territoire du Québec est divisé en cinq régions. En 1989, les entreprises qui ont participé au concours étaient localisées dans la cinquième région comprenant les comtés suivants : Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Lac-Saint-Jean-Est, Lac-Saint-Jean-Ouest, Matane, Matapédia, Rimouski et Témiscamingue.

Un total de 129 entreprises ont été admises, dont 17 à la médaille d'or, 42 à la médaille d'argent et 70 à la médaille de bronze.

Le tableau qui suit résume la participation par comté, par production et par médaille en 1989.

TABLEAU RÉSUMÉ DE LA PARTICIPATION

	PRODUCTIONS											
COMTÉS	LAITIÈRE	LAITIÈRE/ OVINE	LAITIÈRE/ BOVINE	LAITIÈRE/ MARAÎ-CHÈRE	BOVINE	BOVINE/ AVICOLE	BOVINE/ PORCINE	BOVINE/ MARAÎ-CHÈRE	BOVINE/ FRUITIÈRE	FRUITIÈRE (BLEUETS)	MARAÎ-CHÈRE	TOTAL PAR COMTÉ
Abitibi	2 Argent 5 Bronze				1 argent	1 Bronze					1 Bronze	10
Bonaventure	1 Or 1 Argent 2 Bronze		1 Bronze	1 Argent	1 Bronze			1 Argent	1 Argent		1 Argent	10
Charlevoix	1 Or 3 Argent 1 Bronze		1 Bronze		1 Bronze		3 Bronze					10
Chicoutimi	4 Argent 5 Bronze		1 Bronze		1 Bronze						2 Or 1 Argent 1 Bronze	15
Lac Saint-Jean-Est	3 Or 6 Argent 12 Bronze		1 Or 2 Argent 3 Bronze		1 Bronze							28
Lac Saint-Jean-Ouest	3 Or 8 Argent 6 Bronze		1 Bronze							4 Bronze		22
Matane	1 Argent 1 Bronze											2
Matapédia	2 Or 4 Bronze	1 Bronze			1 Argent							8
Rimouski	2 Or 2 Argent 4 Bronze											8
Saguenay	1 Bronze				1 Bronze						1 Bronze	3
Témiscamingue	1 Argent 2 Bronze		1 Argent 1 Bronze									5
Témiscouata	2 Or 3 Argent		1 Argent 1 Bronze								1 Bronze	8
OR: 17 ARGENT: 42 BRONZE: 70	14 Or 31 Argent 43 Bronze	— — 1 Bronze	1 Or 4 Argent 9 Bronze	— 1 Argent —	— 2 Argent 5 Bronze	— — 1 Bronze	— — 3 Bronze	— 1 Argent —	— 1 Argent —	— — 4 Bronze	2 Or 2 Argent 4 Bronze	
Total des productions	**88**	**1**	**14**	**1**	**7**	**1**	**3**	**1**	**1**	**4**	**8**	
GRAND TOTAL												**129**

JUGES DU CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

1re rangée, assis, de gauche à droite:
— Madame Cécile Drolet
— Monsieur Jean-Paul Petitclerc
— Monsieur Raynald Leblanc
— Madame Odette Gervais-Laflamme.

2e rangée, debout, de gauche à droite:
— Monsieur Lionel Lachance
— Monsieur Fabien Langlois
— Monsieur Claude Barnabé
— Monsieur Gilles Bissonnette
— Monsieur Gérard Léveillé
— Monsieur Michel Lemire.

Présentation des équipes de juges

Trois équipes de juges se sont partagé l'évaluation des 129 entreprises agricoles admises au concours.

L'évaluation des concurrents à la médaille d'or et d'une partie à la médaille de bronze a été effectuée par:

— Monsieur Michel Lemire, commandeur en 1976;
— Madame Odette Gervais-Laflamme, commandeure en 1981;
— Monsieur Gérard Léveillé, agronome-secrétaire.

L'évaluation des concurrents à la médaille d'argent a été effectuée par:

— Monsieur Raynald Leblanc, commandeur en 1987;
— Monsieur Gilles Bissonnette, commandeur en 1975;
— Monsieur Claude Barnabé, agronome-secrétaire.

L'évaluation d'une partie des concurrents à la médaille de bronze a été effectuée par:

— Monsieur Jean-Paul Petitclerc, commandeur en 1988;
— Madame Cécile Drolet, commandeure en 1983;
— Monsieur Fabien Langlois, agronome-secrétaire;
— Monsieur Lionel Lachance, agronome-secrétaire, en remplacement de monsieur Langlois qui a dû interrompre son mandat.

CRITÈRES DE JUGEMENT ET ÉCHELLE DES POINTS

PRODUCTIVITÉ DES CHAMPS — 200

A) Aspect général — 50

a) division fonctionnelle des champs
b) propreté et ordre :
   — mauvaises herbes
   — état des clôtures et des levées de fossés
   — état des abords de clôtures, fossés, boisés, ponceaux et cours d'eau, etc.
c) obstacles et améliorations :
   — cours d'eau, roches, souches, services publics, clôtures, ponts, barrières, chemins de ferme, étangs de ferme.
d) boisé de ferme ou érablière.

B) État du sol — 75

Condition physique
a) structure et préparation adéquate aux cultures
b) égouttement superficiel et souterrain
c) améliorations réalisées et en cours.

Fertilisation
a) programme de fertilisation et d'amendement
b) utilisation d'analyses du sol
c) conservation de la matière organique
d) correctifs réalisés et en cours.

C) État des plantes — 75

a) qualité des semences utilisées ou produites
b) choix des variétés cultivées en regard des conditions du milieu, des besoins de la ferme et du marché
c) assolement et agencement des cultures
d) méthodes de récolte utilisées des différentes cultures
e) méthodes de conservation des récoltes en fonction de la qualité
f) programme de lutte contre les ennemis des plantes
g) niveau de productivité des récoltes pour le milieu.

PRODUCTIVITÉ DES ANIMAUX — 200

A) État général du troupeau — 50

a) apparence générale :
   — propreté, état de santé, vigueur, état de chair
b) uniformité dans l'élevage principal
c) uniformité dans les élevages complémentaires.

B) Gestion du troupeau — 50

a) régie générale :
   — utilisation du registre de troupeau
b) contrôle de la production :
   — rendement moyen des élevages
c) qualité génétique : sélection et contrôle de l'hérédité :
   — méthode de croisement utilisée.

d) entretien et hygiène:
- logement, espace et aération, approvisionnement d'eau, qualité et site des puits
- contrôle de la pollution: fumiers, purins, égouts
- état de la salle de traite, laiterie et ustensiles, pharmacie du cultivateur
- toute autre commodité favorisant l'ordre, la propreté et l'hygiène:
  - bassin désinfectant, usage des insecticides, état d'égouttement autour des bâtiments, etc.
- contrôle des maladies:
  - pour l'élevage pour vente.

C) L'alimentation — 50

a) qualité des aliments:
- fourrages, pâturages, moulées, eau

b) qualité de la ration:
- son contenu, ses proportions

c) convenance de la ration en fonction du but poursuivi:
- animaux naissants, en croissance, à l'engraissement
- animaux en production pour l'élevage, la chair, le lait, etc.

d) degré d'auto-approvisionnement sur la ferme

e) méthode d'alimentation.

D) L'adaptation — 50

a) objectif des élevages:
- production en vue d'un marché principal et complémentaire

b) diversification et utilisation des sous-produits:
- tirer parti des surplus de quotas en produisant du veau de lait
- croiser des laitières non choisies pour l'élevage, en vue de la production du boeuf

c) renouvellement des troupeaux:
- procédure et qualité des sujets d'élevage.

PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE — 200

A) Programme de travail — 50

a) charges de travail et d'équipement pour les champs (incluant les serres)

b) charges de travail et d'équipement pour les animaux

c) charges de travail et d'équipement pour les autres besoins:
- approvisionnement ou livraison, réparation et entretien, autres

d) programmation de travail à court et à long terme.

B) Utilisation des ressources — 75

a) nombre d'U.T.H. disponibles... nécessaires

b) répartition des tâches en fonction de l'équipement et des divers ateliers

c) utilisation des périodes creuses

d) allocation du temps réservé pour étudier, analyser, budgétiser et consulter

e) efficacité de travail par U.T.H.

f) sécurité dans les travaux.

C) Utilisation de l'outillage — 75

a) choix judicieux de l'outillage, de l'équipement et des constructions

b) utilisation rationnelle de l'équipement

c) améliorations réalisées et en cours sur l'organisation du travail

d) lacunes apparentes ou points litigieux.

ADMINISTRATION — 200

A) Distribution des capitaux — 75

a) valeur marchande de l'entreprise
b) équilibre dans la capitalisation
c) roulement du capital
d) réserves et équité.

B) Programme de crédit — 75

a) volume et justification des crédits à court, moyen et long terme
b) niveau d'utilisation du crédit en fonction du volume et de l'efficacité
c) pouvoir d'emprunt disponible
d) pouvoir de remboursement.

C) Comptabilité — 50

a) type et qualité de la tenue de livres
b) utilisation:
— inventaire, analyse, prévisions, impôts.

INTERRELATION DES SECTEURS DE L'ENTREPRISE — 100

A) Équilibre général des facteurs de production — 60

a) entre eux:
— sol, plante, animaux, travail, capital
b) en regard des marchés:
— degré d'intégration, mode de commercialisation, recherche de débouchés.

B) Ferme comme unité de consommation — 40

a) prélèvements des produits de la ferme
b) niveau de vie de la famille:
— commodités domestiques
— loisirs familiaux
c) état de la maison d'habitation et des abords:
— propreté, embellissement, décorations, industries ou arts domestiques, etc.

CONTRIBUTION SOCIALE DE LA FAMILLE — 100

A) Attitude générale — 20

a) le degré de culture des enfants
b) les facilités de contacts et de rencontres
c) initiatives intellectuelles (ex.: recyclage).

B) L'exploitant — 40

a) souci de perfectionnement professionnel
b) contribution à son milieu:
— professionnelle, municipale, scolaire, religieuse, économique.

C) L'épouse

a) sa contribution à l'entreprise
b) sa contribution à la famille et à la société.

MODE D'AJUSTEMENT

Dans le cas d'une ferme hautement spécialisée, où une des six grandes divisions de l'échelle de pointage n'est pas applicable, le total des points conservés sur les cinq autres divisions sera rajusté pour porter le pointage général à 1 000, selon le mode de calcul suivant :

$$\frac{\text{Points conservés} \times 1\,000}{\text{Maximum possible}}$$

RAPPORT SOMMAIRE DU CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

(RÉGION 5)

Le rapport sommaire, présenté dans les pages suivantes, précise, pour chaque catégorie de médailles, le rang des entreprises agricoles admises au concours, les points obtenus dans chaque grande division de la grille d'évaluation, de même que leur résultat total.

C'est ce rapport que les juges du concours remettent au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour l'informer des résultats de leur évaluation.

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE COMMANDEUR ET POUR LA MÉDAILLE D'...

	Municipalité Comté	Productivité Champs	Animaux	Main-d'oeuvre	Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
	Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
1 Ferme Paquet et Frères Inc. Bertrand Paquet Normand Paquet Ghyslaine Boulianne	Amqui Matapédia	180	187	186	178	90	87	908
2 Ferme Gaston et Fernando Bouchard Inc. Gaston Bouchard Fernando Bouchard	Saint-Ambroise Chicoutimi	181	—	186	180	89	89	906
3 Ferme Gilles Proulx & Fils Enr. Gilles Proulx Aline Lavoie	Saint-Narcisse Rimouski	181	182	185	180	88	88	904
4 Ferme Guimond & Fils Enr. Lionel Guimond Jacques Guimond Gilles Guimond	Saint-Blandine Rimouski	180	181	186	175	89	90	901
5 Ferme Boily René Boily Ghislaine Girard	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est	183	175	183	179	90	85	895
6 Ferme Jean-Marie Frigon Jean-Marie Frigon Blandine Blais	Albanel Lac-Saint-Jean-Ouest	180	173	183	178	89	90	893
7 Ferme Lajoie & Fils Enr. Gaston Lajoie Jacinthe Lavoie Clément Lajoie Diane Gagné-Lajoie	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est	183	172	181	178	88	90	892
8 Ferme du Clan Gagnon Inc. Thomas-Louis Gagnon Jeannette Bolduc-Gagnon	Métabetchouan Lac-Saint-Jean-Est	179	181	183	172	88	87	890
9 Ferme Éliro Rodrigue Tremblay Éliette Tremblay	La Doré Lac-Saint-Jean-Ouest	180	171	182	173	87	90	883
10 Ferme Guéla Isidore Guérin	Alma Lac-Saint-Jean-Est	179	171	180	176	90	85	881
11 Ferme A. Dallaire & Fils Inc. Antonio Dallaire Hermance Simard Mario Dallaire Bruno Dallaire Gaétan Dallaire	Saint-Ambroise Chicoutimi	176	—	182	170	87	88	879
12 Ferme Saint-Félicien Enr. Robert Collard Monique Guay	Saint-Félicien Lac-Saint-Jean-Ouest	178	170	179	173	87	89	876
13 Ferme Bossuet André Bossé	Saint-Eusèbe Témiscouata	178	173	180	168	90	85	874
14 Ferme Lucien Guay & Fils Enr. Lucien Guay Gérard Guay	Saint-Léon-Le-Grand Matapédia	171	174	177	176	89	83	870

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE COMMANDEUR ET POUR LA MÉDAILLE D'OR (suite)

	Municipalité Comté		Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
		Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
15	Ferme Déliska Enr. Gilles Boivin Déliska Boivin	Les Éboulements Charlevoix	177	169	176	174	86	86	868
16	Ferme Variclair Joseph Leclerc Céline Michaud	Dégelis Témiscouata	175	171	176	171	85	84	862
17	Ferme Taguine Fernand N. Boudreau	Carleton Bonaventure	172	168	173	174	86	84	857

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION D'OFFICIER ET POUR LA MÉDAILLE D'ARGENT

	Municipalité Comté	Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
		Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
Maximum		200	200	200	200	100	100	1 000
1 Ferme Ruisseau Clair Marcel Drapeau Louisette Allard	Normandin Lac-Saint-Jean-Ouest	180	179	184	169	93	94	899
2 Ferme Grande Source Enr. Étienne E. Babin Johanne Poirier	Sainte-Hélène-de-la-Croix Bonaventure	176	–	182	170	95	92	893
3 Ferme Del Rio Jacques Jacques Jeannine Bédard Yvan Jacques Marjolaine Lavigne	Saint-Eugène-de-Guigues Témiscamingue	171	183	182	167	92	95	890
4 Ferme Jean-Marc Côté Jean-Marc Côté Henriette Côté	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est	181	173	182	164	92	95	887
5 Ferme Allfond Damien Lafond Diane A. Lafond	Saint-Bruno-de-Guigues Témiscamingue	176	170	178	168	92	94	878
6 Ferme des Cascades Enr. Fernand Gobeil Francine Gobeil	Chicoutimi Chicoutimi	177	170	180	163	92	93	875
7 Ferme ABG Blackburn Inc. Alain Blackburn Benoît Blackburn Gilles Blackburn	Jonquière Chicoutimi	178	178	177	159	87	92	871
8 Ferme Caron Enr. Claude Caron Nicole Bossé-Caron Georges Caron	Lejeune Témiscouata	176	164	175	167	92	91	865
9 Ferme Michel et Rodrigue Bouchard Michel Bouchard Rodrigue Bouchard	Saint-Ambroise Chicoutimi	165	–	176	169	95	86	864
10 Ferme Séva Enr. Robert Tremblay Solange Tremblay	Les Éboulements Charlevoix	171	169	178	160	91	94	863
11 Ferme Élisée Élie Boulianne Danielle Harvey	Jonquière Chicoutimi	169	175	177	161	91	88	861
12 Ferme Raynald et Jocelyne Côté Raynald Côté Jocelyne Côté	Hébertville-Station Lac-Saint-Jean-Est	177	161	175	164	90	93	860
13 Ferme Léonard et Lise Côté Léonard Côté Lise Bouchard-Côté	Hébertville-Station Lac-Saint-Jean-Est	174	168	176	161	90	90	859
14 Ferme Carol Savard Carol Savard Lucette Émond-Savard	Hébertville Lac-Saint-Jean-Est	181	150	175	166	93	92	857

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION D'OFFICIER ET POUR LA MÉDAILLE D'ARGENT (suite)

		Municipalité Comté	Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
			Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
15	Ferme Gérald Marquis Gérald Marquis Jocelyne Viel	Saint-Louis-du-Ha! Ha! Témiscouata	174	153	175	167	93	94	856
16	Ferme Dupierre Gérard Saint-Pierre Adrienne Dubé	Dégelis Témiscouata	170	163	172	165	90	92	852
17	Ferme Junique Jules Théberge Monique Leclerc	Normandin Lac-Saint-Jean-Ouest	178	162	176	155	89	88	848
18	Ferme Paul-Armand Boudreault Paul-Armand Boudreault Yolande Boily	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est	170	161	170	166	90	90	847
19	Ferme spacieuse Serge Gilbert Raymonde Gosselin	Albanel Lac-Saint-Jean-Ouest	164	163	171	164	91	89	842
20	Ferme Misyl Michel Pouliot Sylvie Michaud	Albanel Lac-Saint-Jean-Ouest	162	167	169	161	89	87	835
21	Ferme Mousse Enr. Marcel Gauthier Denise Lajoie	Hébertville-Station Lac-Saint-Jean-Est	163	162	171	157	88	91	832
22	Ferme Undersky Elton Hayes Gloria Hayes	Shigawake Bonaventure	173	161	165	159	81	92	831
23	Ferme Paro Paul-Émile Ouellet Odile Dionne-Ouellet	Saint-Honoré Témiscouata	178	138	171	160	91	92	830
24	Ferme de la Tour Berthier Sirois Madone Desrosiers	Saint-Ulric-de-Matane Matane	168	159	169	153	84	92	825
25	Ferme Laurence et C.E. Audet Enr. Réjean Audet Laurence Audet	Maria Bonaventure	163	161	166	157	84	93	824
26	Ferme Villeneuve et Fils Enr. Michel Villeneuve Lisette Fortin	Lac-à-la-Croix Lac-Saint-Jean-Est	167	159	167	157	86	87	823
27	Ferme Roger Bourdages Colette P. Bourdages Roger Bourdages	Saint-Siméon Bonaventure	163	159	168	156	86	90	822
28	Ferme Rébico Réjean Côté Brigitte J. Côté	Saint-Joseph-de-Lepage Rimouski	172	160	170	146	83	90	821
29	Ferme Roliso Rosaire Rousseau Rodrigue Rousseau	Saint-Stanislas Lac-Saint-Jean-Ouest	159	163	168	149	85	88	812

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION D'OFFICIER ET POUR LA MÉDAILLE D'ARGENT (suite)

		Municipalité Comté	Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
			Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
30	Ferme Réginald et Michèle Perron Réginald Perron Michèle Tremblay	Ville de La Baie Chicoutimi	156	164	165	155	86	85	811
31	Ferme Habitation Rosaire Plante Juliette Plante	Palmarolle Abitibi	167	145	164	160	88	86	810
32	Ferme Yvan Chamberland Yvan Chamberland	Sainte-Angèle-de-Mérici Rimouski	164	150	167	151	88	83	803
33	Ferme Jean-Paul Baril et Fils Jean-Paul Baril Alma Léveque	Saint-Méthode Lac-Saint-Jean-Ouest	155	145	158	150	82	86	776
34	Ferme Leblanc et Fils Inc. Germain Leblanc René Leblanc	Saint-Alexis-de-Matapédia Bonaventure	152	134	155	160	86	88	775
35	Ferme Descascades Robert Tremblay Yves Tremblay	Alma Lac-Saint-Jean-Est	149	147	162	144	85	84	771
36	Ferme Sim-Nord Inc. Auguste Simard Anne-Marie C. Simard Gaétan Simard	Saint-Edmond Lac-Saint-Jean-Ouest	142	124	156	155	86	93	756
37	Ferme Fernand Simard et Fils Fernand Simard Thérèse Tremblay	Amqui Matapédia	148	150	156	139	78	83	754
38	Ferme Bouguy Claudine Bouchard Guy Bouchard	Les Éboulements Charlevoix	163	147	149	140	71	81	751
39	Ferme des Chutes Inc. Gérard Bouchard Rodrigue Bouchard	Saint-Félicien Lac-Saint-Jean-Ouest	134	135	150	158	83	90	750
39	Ferme Raymond Goupil Raymond Goupil	La Sarre Abitibi	152	147	150	143	75	83	750
41	Ferme Tremblay et Frères Robert Tremblay Denis Tremblay	Saint-Hilarion Charlevoix	146	142	149	148	80	79	744
42	Ferme Lévesque et Fils (1980) Germain Lévesque André Lévesque	Saint-Félix-de-Dalquier Abitibi	147	139	141	145	74	77	723

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE CHEVALIER ET POUR LA MÉDAILLE DE BRONZE

	Municipalité Comté	Champs	Productivité Animaux	Productivité Main-d'oeuvre	Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
Maximum		200	200	200	200	100	100	1 000
1 Productions J.M.D. Inc. Jean-Marie Gilbert Michel Gilbert Denis Gilbert	Lejeune Témiscouata	179	—	178	173	86	89	882
2 Ferme Florent Cloutier Inc. Florent Cloutier Monique Cloutier	Notre-Dame-du-Lac Témiscouata	171	178	179	177	88	86	879
3 Ferme Amidon Enr. Donald Michaud Denise Dionne	Amqui Matapédia	178	171	180	174	88	86	877
4 Porcherie Roger Gauthier Inc. Roger Gauthier Gysèle Gauthier Rémi Gauthier Louiselle Tremblay	Saint-Irénée Charlevoix	160	184	180	176	88	87	875
5 Ferme Jalain Enr. Alain Lepage Jacinthe Dufour	La Doré Lac-Saint-Jean-Ouest	179	170	180	171	88	86	874
6 Ferme Rodrigue et Frères Enr. Francis Rodrigue Réjean Rodrigue Fernande Ross Anne Routhier	Saint-Donat Rimouski	179	166	180	174	89	85	873
7 Ferme Avicole Paul Richard et Fils Inc. Ferme Avicole Héva Inc. Maurice Richard Diane Vaillancourt Paul Richard Thérèse Richard Guy Desrochers	Malartic Abitibi	170	180	174	174	88	86	872
8 Ferme Fernand Pilote et Fils Enr. Sylvain Pilote Gérard Pilote Fernand Pilote Madame Fernand Pilote	Saint-Irénée Charlevoix	159	185	179	173	87	86	869
9 Ferme René Tremblay René Tremblay Aline B. Tremblay Jean Tremblay	Alma Lac-Saint-Jean-Est	170	166	177	177	88	89	867
10 Ferme Le Petit Québécois Gabriel Rancourt Rolande Bélanger	Poularies Abitibi	166	170	177	176	88	89	866
10 Ferme Cyrille Perron Cyrille Perron Rose-Délima Lecomte	Mistassini Lac-Saint-Jean-Ouest	174	171	172	171	89	89	866

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE CHEVALIER ET POUR LA MÉDAILLE DE BRONZE (suite)

		Municipalité Comté	Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
			Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
12	Ferme Cario Émile Théberge Mario Théberge Carol Théberge Hermance Painchaud	Normandin Lac-Saint-Jean-Ouest	170	169	176	176	87	87	865
13	Ferme Gilles Gauthier Inc. Gilles Gauthier Lynda C. Gauthier	Saint-Irénée Charlevoix	156	182	174	178	88	86	864
14	Ferme Glorémi M. Gloria Michaud Mariange Michaud Régis Michaud	Lac-Humqui Matapédia	174	179	172	168	85	85	863
14	Ferme Mayer et Frères Fidèle Mayer Marcellin Mayer	Béarn Témiscamingue	172	165	174	174	89	89	863
16	Ferme Lesable Pierre-Paul Saint-Laurent Annette Guimont	Saint-Anaclet Rimouski	174	167	172	174	87	88	862
17	Ferme Le Veau de Charlevoix Enr. Jean-Robert Audet Linda Audet Mario Tremblay	Sainte-Agnès Charlevoix	—	176	177	155	86	95	861
17	Ferme 4 Chemins Ltée Gilbert Gauthier Hélène Gauthier René Gauthier Raynald Gauthier	Saint-Luc Matane	172	175	174	168	87	85	861
19	Les Serres Coopératives de Guyenne Gilles Bérubé Martin Rouleau Rachelle Morrissette Fernand Miron Louiselle Plante Denise Simard	Guyenne Abitibi	182	—	182	152	82	88	858
20	Ferme Le Végétarien Réjean Gosselin Denise Aubin	Sept-Îles Saguenay	179	—	175	166	82	83	856
21	Ferme Renald Maltais Renald Maltais Céline Allard	Saint-Fulgence Chicoutimi	171	—	173	169	83	86	853
22	Ferme Martin Turbide Martin Turbide	Val-Brillant Matapédia	165	178	170	167	84	86	850
23	Ferme Yvon Richard Yvon Richard	Vassan Abitibi	174	161	174	169	84	87	849
24	Ferme Claudel Claude Guérin Claudette Lapointe	Lac-à-la-Croix Lac-Saint-Jean-Est	172	172	170	165	83	85	847

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE CHEVALIER ET POUR LA MÉDAILLE DE BRONZE (suite)

		Municipalité Comté		Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
				Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
			Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
25	Ferme Dorésyma Boulianne Rémy Boulianne Doris Gobeil	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est		173	161	170	174	85	83	846
26	Ferme A. Larouche et Fils Inc. Aurélien Larouche Madame Aurélien Larouche Mario Larouche Jean Larouche Clément Larouche Hélène Martel	Delisle Lac-Saint-Jean-Est		172	165	172	168	82	86	845
27	Ferme Tremblay et Gobeil Gaétan Gobeil Francine Gobeil Angélo Tremblay Cécile Tremblay Julien Gobeil	Ville de La Baie Chicoutimi		174	172	169	162	82	84	843
28	Ferme André Savard André Savard Michelle Bouchard	Notre-Dame-d'Hébertville Lac-Saint-Jean-Est		184	158	168	166	81	85	842
29	Ferme Ghislain Bérubé Ghislain Bérubé	Saint-Donat Rimouski		179	158	171	168	84	80	840
30	Ferme Morivan Yvan Morin Jacinthe Girard	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est		170	163	168	166	84	85	836
31	Ferme Marcel Leboeuf Marcel Leboeuf Yvette Saint-Pierre Serge Leboeuf	Saint-Auguntin Lac-Saint-Jean-Ouest		178	156	167	166	83	85	835
32	Ferme Tério Roger Thériault Laurent Thériault	Delisle Lac-Saint-Jean-Est		174	159	170	156	87	87	833
33	Ferme Jean Lavertu Jean Lavertu Diane Villeneuve	Saint-Méthode Lac-Saint-Jean-Ouest		166	167	168	161	82	86	830
34	Ferme Gilles Simard Gilles Simard Francine Dufour	Sacré-Coeur Saguenay		167	163	168	166	82	83	829
35	Ferme Yves Turcotte Enr. Yves Turcotte Cécile Minier	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est		179	155	168	165	81	80	828
36	Ferme Claudette et Hank Vanderploeg Claudette Vanderploeg Hank Vanderploeg John Vanderploeg	Saint-Eugène-de-Guigues Témiscamingue		157	181	162	158	79	88	825

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE CHEVALIER ET POUR LA MÉDAILLE DE BRONZE (suite)

		Municipalité Comté	Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
			Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
37	Ferme Casault Enr. Bertrand Bergeron Madame Bertrand Bergeron Donald Bergeron	Causapscal Matapédia	168	163	167	164	80	82	824
38	Ferme Redam Inc. Réal Delisle Armande Ouellet Dany Delisle	Saint-Prime Lac-Saint-Jean-Ouest	166	172	166	155	76	88	823
39	Ferme Le Gobe-Lait Enr. Robin Savard France Gosselin	Chicoutimi Chicoutimi	177	152	167	156	87	83	822
40	Ferme Gilles Boivin Gilles Boivin Andrée Côté	Alma Lac-Saint-Jean-Est	160	166	166	166	82	81	821
41	Ferme Gobeil Enr. Urgel Gobeil Madeleine Tremblay François Gobeil	Saint-Charles-de-Bourget Chicoutimi	170	160	171	146	84	89	820
42	Ferme M.B. Inc. Michel Dufour Brigitte Dufour Bertrand Dufour Aurore Dufour	La Malbaie Charlevoix	163	167	159	163	82	85	819
43	Ferme Omer et Jacynthe Bouchard Omer Bouchard Jacynthe Fortin	Saint-Bruno Lac-Saint-Jean-Est	164	168	168	154	80	84	818
44	Ferme Bernard et Gilles Boivin Gilles Boivin Bernard Boivin	Ville de La Baie Chicoutimi	168	167	161	162	78	80	816
45	Ferme Grospère Enr. Bruno Deschênes Mario Deschênes Sylvie Savard Léona Bouchard	Sacré-Coeur Saguenay	165	169	164	161	77	79	815
46	Ferme Pedneault et Fils Enr. Jean-Marie Pedneault Georgette Tremblay Gaétan Pedneault Christine Pedneault	Chicoutimi-Nord Chicoutimi	170	158	165	152	84	85	814
47	Ferme Pulsar Enr. Guy Lepage Gaétanne Paré	Métabetchouan Lac-Saint-Jean-Est	169	155	166	151	87	85	813
48	Ferme Familiale Enr. Léon Caron Gisèle Caron Alain Caron	Nédelec Témiscamingue	163	164	163	164	80	78	812

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE CHEVALIER ET POUR LA MÉDAILLE DE BRONZE (suite)

		Municipalité Comté	Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
			Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
49	Ferme Léonet Inc. Léonard Simard Simon Simard Agathe Lemay Évelyne Simard	Harricana-Ouest Abitibi	160	169	163	163	78	78	811
50	Ferme A.L.Y. Blackburn Inc. Yvon Blackburn Claire Boily	Métabetchouan Lac-Saint-Jean-Est	168	151	167	153	84	87	810
51	Ferme J.R. Boivin Enr. Rémi Boivin Jocelyne Pilote	Ville de La Baie Chicoutimi	172	156	167	157	79	78	809
52	Ferme René Lagacé René Lagacé Marguerite Lagacé Étienne Lagacé	Matapédia Bonaventure	165	159	163	160	78	79	804
53	Ferme Jacques Boily Jacques Boily Édith Maltais	Saint-Gédéon Lac-Saint-Jean-Est	167	143	159	165	83	81	798
54	Ferme Brassard et Frères Inc. Réjean Brassard Rock Brassard	Delisle Lac-Saint-Jean-Est	169	143	161	152	84	85	794
55	Ferme Jean-Maurice Audet Jean-Maurice Audet Ghislaine Leblanc	Maria Bonaventure	167	149	160	163	79	75	793
56	Ferme Yves Richard & Fils Inc. Richard Normand Raymonde Gallant	Saint-Alexis-de-Matapédia Bonaventure	167	168	156	150	71	80	792
57	Ferme Christiane Gaudreault Christiane Gaudreault	Petit-Saguenay Chicoutimi	155	163	159	159	81	74	791
58	Ferme Rianda Richard Dumais Anna-Marie Néron	Albanel Lac-Saint-Jean-Ouest	163	144	158	164	85	75	789
59	Ferme Sayabec Enr. Jean-Guy Chouinard Nancy Caron	Sayabec Matapédia	163	155	154	155	74	78	779
60	Ferme Vantassel William Van Tassel Huguette Larouche Kenneth Van Tassel Madame Kenneth Van Tassel	Hébertville Lac-Saint-Jean-Est	174	143	151	143	72	83	766
61	Ferme Koury et Fille Maurice Rouillard Diane Rouillard	Saint-Marc-de-Figuery Abitibi	170	148	148	140	73	75	754
62	Ferme Pirry Enr. Pierre Rhéault Pascal Rhéault	Sainte-Gertrude-de-Manneville Abitibi	164	144	148	138	78	80	752

CONCURRENTS POUR LA DÉCORATION DE CHEVALIER ET POUR LA MÉDAILLE DE BRONZE (suite)

		Municipalité Comté		Productivité			Administration	Interrelation des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
			Champs	Animaux	Main-d'oeuvre				
		Maximum	200	200	200	200	100	100	1 000
63	Ferme Magi Enr. Gervais Girard Louise Maltais	Hébertville Lac-Saint-Jean-Est	170	139	144	149	64	85	751
64	Ferme Cene Louis Inc. Luc Cimon Madeleine Cimon	Saint-Eugène-de-Ladrière Rimouski	157	151	151	144	72	75	750
65	Ferme Yves Girard Yves Girard Madame Yves Girard	Saint-Hilarion Charlevoix	148	146	140	140	82	84	740
66	Ferme Pine Crest Robert Hayes Garry Hayes Joseph Hayes	Shigawake Bonaventure	154	144	151	137	71	78	735
67	Bleuetière Ludger Valois Ludger Valois Éliette Castonguay	Notre-Dame-de-Lorette Lac-Saint-Jean-Ouest	155	—	151	136	64	80	733
68	Bleuetière Florence Laforest Florence Laforest	Saint-Eugène Lac-Saint-Jean-Ouest	152	—	152	136	64	80	730
69	Bleuetière Edmond-Louis Lavoie Edmond-Louis Lavoie Louisette Perron	Albanel Lac-Saint-Jean-Ouest	168	—	151	107	69	68	703
70	Bleuetière Albert Blais Albert Blais Denise Lalancette	Girardville Lac-Saint-Jean-Ouest	172	—	146	101	65	61	681

CONCURRENTS À LA MÉDAILLE D'OR

En cette année du Centenaire de l'Ordre du mérite agricole du Québec, c'est la Ferme Paquet et Frères Inc. d'Amqui, comté de Matapédia, qui remporte la médaille d'or. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Normand Paquet, Ghislaine Boulianne et Bertrand Paquet (debout) ainsi que Daniel et Yves Paquet.

MÉDAILLE D'OR DU CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

La Ferme Paquet et Frères d'Amqui

LE TRIOMPHE DE TOUTE UNE FAMILLE

Ce n'est pas la chance qui a permis aux propriétaires de la Ferme Paquet et Frères d'Amqui d'obtenir la médaille d'or de l'Ordre du mérite agricole. Cela faisait 10 ans que la famille Paquet convoitait cette distinction, la plus haute dans son genre. Et pas question de laisser passer la chance. « Tous les membres de la famille sont venus aider pour que tout soit parfait, même ceux qui sont à l'extérieur ».

Les résultats ont été à la mesure de leurs espérances. Puisque c'est la troisième fois en cinq ans que cette entreprise agricole, l'un des plus beaux fleurons de l'agriculture régionale, se distingue au niveau provincial (s'étant vue décerner le titre de Grande famille agricole en 1986 et ayant obtenu la médaille d'argent en 1984).

Il faut dire que bien du chemin a été parcouru depuis 1917; soit depuis que Léo Paquet est venu s'installer (défricher) à Amqui. Travaillant fort et bûchant dur (en plein bois, il a abattu les arbres pour construire sa maison). Léo et sa femme ont réussi à élever leurs onze enfants sur la terre familiale.

Deux d'entre eux, Normand et Bertrand y sont toujours demeurés, s'associant avec leur père en 1957. À cette époque, « la terre » s'étendait sur une centaine d'acres dont environ 90 en culture. Les Paquet possédaient 25 vaches et vendaient le lait par les maisons.

Au fil des ans, la famille a fait l'élevage des ovins, des bovins laitiers, de la volaille et la culture maraîchère pour finalement se spécialiser dans l'industrie laitière.

« En 1964, on a acheté deux terres dont 90 acres étaient en culture; en 1968, on a fait l'achat de 120 acres en culture et de 60 acres de plus en 1974. En 1984, la famille a encore acheté 100 acres » rappelle brièvement Ghislaine Boulianne-Paquet, épouse de Normand, et la statisticienne de la famille.

Aujourd'hui la ferme Paquet possède 303 acres dont 99 sont boisé et 17 hectares en location. « Nous cultivons 202 hectares au total », précise Normand.

Pour qu'une entreprise grandisse et prospère, il faut continuellement que les propriétaires aillent de l'avant et investissent. Les lauréats de la médaille d'or en savent quelque chose. En 1960, ils ont construit une grange-étable de 110 pi sur 42; en 1978, construction d'une vacherie de 150 sur 38, d'un garage de 38 sur 60 et d'un silo suivi, deux ans plus tard, du deuxième silo. En 1986, le besoin s'en faisant sentir, ils bâtissent une remise à machinerie. En 1988, ils déménagent la grange qui était sur une des terres pour la rapprocher et, la même année, ils aménagent une grande fosse à purin de 32 m (106 pieds) avec un diamètre de 3,8 m (12,5 pieds).

Mais la plus grande fierté des propriétaires de cette entreprise laitière c'est, bien sûr... le troupeau.

Les 145 Holstein de race pure dont trois sont classées « excellentes », 15 « très bonnes », 31 « bonnes plus » et 7 « bonnes » représentent une très nettre progression depuis 1984 (année où l'entreprise méritait la médaille d'argent du mérite agricole) alors que le troupeau comptait 7 « très bonnes » 40 « bonnes plus » et « 40 bonnes ».

« Depuis cinq ans, nous avons travaillé à améliorer la qualité et la production de notre troupeau », rapportent Normand et Bertrand. Leurs efforts furent couronnés de succès puisque la moyenne du troupeau, qui était de 6 714 kilos en 1984, a fait un important bond pour se situer, en 1989, à 8 824 kilos. Une augmentation de 24 %. « L'an passé nous sommes allés chercher le Certificat de production supérieure avec une vache qui a donné 13 000 kilos » indique d'ailleurs avec fierté Normand. « C'est vrai que nous sommes bien orgueilleux de notre troupeau », ajoute son frère Bertrand. Les Paquet ont des quotas de 671 litres (7 180 kilos).

La Ferme Paquet et Frères a été l'une des premières de la région à faire du contrôle laitier. Elle a commencé en 1964 avec dix vaches pursang. Les Paquet ont par ailleurs recours à l'insémination depuis 1970.

Qu'est-ce qui les motive à concourir et à toujours vouloir améliorer le troupeau et l'entreprise? Lorsqu'on leur pose la question, Normand, Ghislaine et Bertrand ont les yeux qui s'illuminent. C'est que pour eux, la relève est assurée. Yves (fils de Bertrand) et Daniel (fils de Normand) viennent de s'associer dans l'entreprise et y travaillent très fort.

Tous les autres enfants, même s'ils ont choisi des orientations professionnelles différentes, sont aussi des passionnés de la terre, nous apprend Ghislaine qui, depuis le décès de la femme de bertrans, se sent aussi responsable des enfants de ce dernier que des siens. Les rejetons Paquet sont donc: Suzanne, Daniel, Martine, Gaétan et François (Normand) et Yves, Roch, Josée et Hugo (Bertrand).

Il y a toujours un moment dans la vie où on s'arrête pour faire le point. Pour les Paquet, ce moment de vérité était en 1976. « Nous étions rendus à un point où il fallait faire des améliorations, réinvestir. Avant de s'endetter, on s'est questionné. On s'est demandé si ça valait la peine de continuer ou si on n'était pas mieux de tout vendre pour s'assurer un capital qui nous aurait permis de finir nos jours sans trop de difficultés. Et ce sont les enfants qui nous poussés dans le dos, faisant pencher la balance », avoue ghislaine. D'un autre côté, le fait de s'âtre classé 3e pour la médaille de bronze en 1979 a été le déclencheur de la progression de l'entreprise familiale, donnant toujours aux membres de cette famille un but plus élevé à atteindre.

Avec la médaille d'or en poche, vont-ils s'arrêter? « Que non », répondent-ils en cœur. « Nous allons continuer à améliorer le troupeau et la production car notre prochain défi, c'est le titre de maître-éleveur ». Avec la détermination qui est la leur, nul doute qu'ils y parviendront dans un avenir pas trop lointain...

Si jamais vous vous promenez dans le coin d'Amqui, poussez donc une petite pointe sur la route 195. Vous pourrez alors admirer une magnifique entreprise agricole aux bâtiments fraîchement repeints en route et agrémentée par plusieurs aménagements floraux de toute beauté (œuvre de Ghislaine). Et, si vous en avez le temps, les membres de la grande famille Paquet vous feront faire le tour de la propriété... et signer leur livre d'or! C'est une visite qui vaut le déplacement surtout que les propriétaires sont des gens éminemment sympathiques.

DÉTAILS SUR LES CONCURRENTS À LA MÉDAILLE D'OR

FERME PAQUET ET FRERES INC. **1**
(compagnie) **908**
Bertrand Paquet, **Amqui**
Normand Paquet comté de Matapédia
et Ghyslaine Boulianne.

POINTS: champs: 180; animaux: 187; main-d'œuvre: 186; administration: 178; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 87; total: 908.
CULTURES: superficie cultivée: 219 ha, dont 17 loués; boisée: 99 ha; inculte: 2 ha; totale: 320 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 12 ha; orge: 27,1 ha; prairies: 161,8 ha; pâturages: 18 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 65 vaches, 83 jeunes sujets; moyenne de production: 8 824 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 671 L/j; 7 180 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Paquet et Frères est le récipiendaire cette année de la médaille d'or du Concours de l'Ordre du mérite agricole.

Cette distinction vient couronner 10 années d'efforts soutenus des propriétaires pour faire de leur ferme l'entreprise par excellence de sa catégorie au plan provincial. Déjà familiers avec le succès, les Paquet remportaient, en 1984, la première médaille d'argent au Concours de l'Ordre du mérite agricole. Deux années plus tard, ils recevaient le titre provincial de Grande famille agricole. Ambitieux, les Paquet visent maintenant le titre de maître-éleveur.

La ferme des Paquet est établie sur une terre que Léo Paquet a défrichée à compter de 1917. Sur cette ferme, Léo et son épouse ont d'ailleurs élevé 11 enfants dont Normand et Bertrand, deux des copropriétaires actuels.

Le troupeau de race pure Holstein constitue la fierté des Paquet. Parmi les premiers de la région à faire du contrôle laitier, ces derniers ont recours à l'insémination artificielle depuis 1970. L'an passé, une de leurs vaches a atteint une production de lait de 13 000 kilos, performance qui lui a valu le Certificat de production supérieure. Quant à la moyenne du troupeau, elle a fait un bond de 24 % entre 1984 et 1989. Au classement pour le type, les Paquet possèdent trois vaches excellentes, 15 très bonnes et 31 bonnes.

Les lauréats de la médaille d'or investissent régulièrement dans de nouvelles installations. Les années 1980 ont ainsi vu l'érection d'un deuxième silo, la construction d'une remise à machinerie, le déménagement de la grange pour la rapprocher de la ferme et l'aménagement d'une grande fosse à purin. Fraîchement repeints en rouge, les bâtiments sont agrémentés de magnifiques et nombreux aménagements floraux.

La relève de la Ferme Paquet et Frères est désormais assurée grâce à l'association toute récente à l'entreprise d'Yves et de Daniel, les fils de Bertrand et de Normand.

FERME GASTON ET FERNANDO BOUCHARD INC. 2

(compagnie) **906**

Gaston Bouchard et Fernando Bouchard. **Saint-Ambroise** comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 181; animaux: -; main-d'œuvre: 186; administration: 180; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 89; total: 906.

CULTURES: superficie cultivée: 280 ha, dont 81 loués; boisée: 191 ha; inculte: 10 ha; totale: 481 ha; avoine: 125 ha; pommes de terre: 155 ha.

TROUPEAU: non applicable.

COMMENTAIRES DU JURY: Gaston et Fernando Bouchard consacrent l'essentiel de leurs activités à la culture de l'avoine et de la pomme de terre. D'ailleurs, 90 % de la production de pomme de terre est consacré à la semence, le reste étant destiné à la table. Seuls les gros tubercules sont vendus pour la table dans les catégories Élite I, II, III et Fondation. Au moment de leur visite, les juges ont pu constater l'importance accordée à l'irrigation des champs de pommes de terre durant les périodes de sécheresse.

Cette ferme possède des entrepôts de bonne qualité et dont le bon entretien est à souligner. Les Bouchard font une utilisation rationnelle de leur machinerie. Mentionnons également que l'acquisition récente d'une entreprise de transformation et de mise en marché pour la pomme de terre devrait permettre une rentabilité accrue de la production. Bien gérée, la ferme occupe une situation financière enviable.

FERME GILLES PROULX ET FILS ENR. 3

(société) **904**

Gilles Proulx et Aline Lavoie. **Saint-Narcisse** comté de Rimouski

POINTS: champs: 181; animaux: 182; main-d'œuvre: 185; administration: 180; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 88; total: 904.

CULTURES: superficie cultivée: 124 ha, dont 20 loués; boisée: 36 ha; totale: 160 ha; drainage souterrain: 81 %; drainage superficiel: 19 %; orge: 32 ha; grains mélangés: 4 ha; prairies: 80 ha; pâturages: 8 ha.

TROUPEAU: Holstein, 60 % de race pure, 40 % P.N.I.; 60 vaches, 57 jeunes sujets; moyenne de production: 8 088 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 209 L/j; 12 091 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: On trouve de belles parcelles de céréales sur la Ferme Gilles Proulx et Fils et cette belle apparence est due en bonne partie à la qualité du contrôle des mauvaises herbes qu'y exercent Gilles et Aline. Ces derniers font également une bonne conservation des fumiers. Quant aux bâtiments, ils sont de bonne qualité et sont bien entretenus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La bonne gestion financière de la ferme est à souligner.

FERME GUIMOND & FILS ENR. 4

(société) **901**

Lionel Guimond, **Sainte-Blandine**
Jacques Guimond comté de Rimouski
et Gilles Guimond.

POINTS: champs: 180; animaux: 181; main-d'œuvre: 186; administration: 175; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 90; total: 901.
CULTURES: superficie cultivée: 175,6 ha, dont 34 loués; boisée: 58,9 ha; inculte: 6,5 ha; totale: 241 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 53,8 ha; blé d'automne: 5,6 ha; prairies: 97,1 ha; pâturages: 19,1 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 100 % de race pure; 100 vaches, 93 jeunes sujets; moyenne de production: 6 606 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 200 L/j; 6 501 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Lionel, Jacques et Gilles Guimond sont des figures connues dans le milieu professionnel agricole où ils s'impliquent activement. Toute aussi sérieux est leur engagement dans les activités quotidiennes de leur ferme où ils exercent un bon contrôle des mauvaises herbes et une bonne conservation des fumiers. Ils font également une bonne conservation des aliments. Soulignons enfin la qualité des bâtiments de la Ferme Guimond & Fils qui se distinguent par leur propreté tant intérieure qu'extérieure.

FERME BOILY 5

(entreprise familiale) **895**

René Boily et **Saint-Bruno**
Ghislaine Girard. comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 183; animaux: 175; main-d'œuvre: 183; administration: 179; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 85; total: 895.
CULTURES: superficie cultivée: 135 ha; boisée: 7,5 ha; totale: 142,5 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 53 ha; prairies: 68 ha; pâturages: 14 ha.
TROUPEAU: Holstein, 32 % de race pure, 68 % P.N.I.; 53 vaches, 54 jeunes sujets; moyenne de production: 7 659 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 375 L/j; 9 666 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: 12 veaux Holstein-Charolais, 4 bouvillons Charolais-Limousin.
COMMENTAIRES DU JURY: René et Ghislaine se font un point d'honneur de bien entretenir leurs bâtiments. L'un d'eux, l'atelier de réparation pour la machinerie, est particulièrement bien équipé et fonctionnel. Aux champs, on trouve de belles parcelles d'orge et de luzerne. Bien gérée, cette ferme obtient un très bon pourcentage du revenu net sur le revenu brut.

FERME JEAN-MARIE FRIGON 6
(entreprise familiale) 893

Jean-Marie Frigon et Blandine Blais. **Albanel** comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 180; animaux: 173; main-d'œuvre: 183; administration: 178; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 90; total: 893.
CULTURES: superficie cultivée: 195 ha; boisée: 23 ha; inculte: 2 ha; totale: 220 ha; drainage souterrain: 67 %; avoine: 45 ha; prairies: 104 ha; pâturages: 46 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 74 % de race pure, 26 % P.N.I.; 61 vaches, 51 jeunes sujets; moyenne de production: 6 313 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 268 L/j; 11 565 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: La participation de la relève semble très bien amorcée sur la Ferme Jean-Marie Frigon. Jean-Marie et Blandine disposent d'une cour à la fois belle, grande et bien aménagée. Aux champs, les juges ont particulièrement noté la grande beauté d'une parcelle d'avoine. Dans cette entreprise, le pourcentage de revenu net sur le revenu brut est enviable.

FERME LAJOIE & FILS ENR. 7
(société) 892

Gaston Lajoie, Jacinthe Lavoie, Clément Lajoie et Diane Gagné-Lajoie. **Saint-Bruno** comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 183; animaux: 172; main-d'œuvre: 181; administration: 178; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 90; total: 892.
CULTURES: superficie cultivée: 147 ha; boisée: 100 ha; inculte: 2 ha; totale: 249 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 40 ha; prairies: 77 ha; pâturages: 30 ha.
TROUPEAU: Holstein, 72 % de race pure, 28 % P.N.I.; 71 vaches, 43 jeunes sujets; moyenne de production: 7 105 kg; M.C.R. 157 155 insémination artificielle: 100 %; quota: 829 L/j; 8 147 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Les Lajoie possèdent un bloc de terre de bonne qualité sur lequel ils font pousser une très belle parcelle de céréales ainsi qu'une belle luzernière. Ils disposent par ailleurs d'une bonne grange à foin. Cette entreprise utilise un système de classement efficace. Malgré les contraintes reliées au travail à l'extérieur, un esprit de collaboration véritable règne parmi les membres de la famille quant au travail de la ferme.

FERME DU CLAN GAGNON INC. 8
(compagnie) 890

Thomas-Louis Gagnon et Jeannette Bolduc-Gagnon. **Métabetchouan** comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 179; animaux: 181; main-d'œuvre: 183; administration: 172; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 87; total: 890.
CULTURES: superficie cultivée: 275 ha; inculte: 0,8 ha; totale: 275,8 ha; drainage souterrain: 91 %; drainage superficiel: 9 %; orge: 65 ha; prairies: 210 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 63 % de race pure, 37 % P.N.I.; 146 vaches, 77 jeunes sujets; moyenne de production: 5 376 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 380 L/j; 10 741 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier plus ordinateur.
COMMENTAIRES DU JURY: Lors de leur visite à la Ferme du Clan Gagnon, les juges ont noté cinq points forts. D'abord, la qualité des bâtiments. Ensuite, la méthode d'alimentation des animaux. Ils ont également remarqué l'innovation apportée à la conservation des fumiers. Les belles et grandes parcelles de terre ont aussi été appréciées du jury. Le dernier point concerne le système informatique utilisé. Les juges estiment que cet outil devrait permettre d'améliorer la production laitière par vache.

FERME ÉLIRO 9
(entreprise familiale) 883

Rodrigue Tremblay et Éliette Tremblay. **La Doré** comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 180; animaux: 171; main-d'œuvre: 182; administration: 173; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 90; total: 883.
CULTURES: superficie cultivée: 258 ha, dont 37 loués; boisée: 56,5 ha; totale: 314,5 ha; drainage souterrain: 51 %; drainage superficiel: 95 %; avoine de semence: 100 ha; blé de semence: 9 ha; féveroles: 3,2 ha; maïs semence: 40,3 ha; prairies: 81,5 ha; pâturages: 20 ha.
TROUPEAU: Holstein, 14 % de race pure, 86 % P.N.I.; 59 vaches, 36 jeunes sujets; moyenne de production: 6 178 kg; insémination artificielle: 90 %; quota: 251 L/j; 9 230 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Éliro se distingue par une bonne diversification dans ses variétés de céréales. Une parcelle d'avoine est particulièrement réussie. Sur cette ferme, on exerce une bonne conservation des fumiers. L'atelier est également digne de mention.

FERME GUÉLA 10
(entreprise familiale) 881

Isidore Guérin. **Alma** comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 179; animaux: 171; main-d'œuvre: 180; administration: 176; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 85; total: 881.
CULTURES: superficie cultivée: 50,8 ha, dont 17 loués; boisée: 1,2 ha; inculte: 1,2 ha; totale: 53,2 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 16 ha; prairies: 24 ha; pâturages: 10,8 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 35 vaches, 22 jeunes sujets; moyenne de production: 7 648 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 450 L/j; 3 500 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau de la Ferme Guéla présente un bon caractère laitier. Aux champs, une très belle parcelle d'orge a retenu l'attention des juges. Cette ferme, à la situation financière enviable, dispose de bâtiments de bonne qualité et bien entretenus.

FERME A. DALLAIRE & FILS INC. 11

(compagnie) **879**

Antonio Dallaire, **Saint-Ambroise**
Hermance Simard, comté de Chicoutimi
Mario Dallaire,
Bruno Dallaire et Gaétan Dallaire.

POINTS: champs: 176; animaux: -; main-d'œuvre: 182; administration: 170; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 88; total: 879.
CULTURES: superficie cultivée: 213 ha; boisée: 218 ha; totale: 436 ha; avoine: 78,5 ha; pommes de terre de semence: 110 ha; prairies: 24,5 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Ingénieux et bien de leur temps, les Dallaire innovent dans de nouvelles technologies. Le fait d'avoir acquis une entreprise de transformation et de mise en marché, dans le but d'accroître la rentabilité de la production, témoigne de l'ambition des propriétaires. On trouve des bâtiments de bonne qualité et très bien entretenus sur cette ferme. En gestionnaires avisés, Antonio, Hermance, Mario, Bruno et Gaétan maintiennent leur machinerie en bon état de marche.

FERME SAINT-FÉLICIEN ENR. 12

(société) **876**

Robert Collard et **Saint-Félicien**
Monique Guay. comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 178; animaux: 170; main-d'œuvre: 179; administration: 173; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 89; total: 876.
CULTURES: superficie cultivée: 128 ha; boisée: 67 ha; inculte: 1 ha; totale: 196 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 50,5 ha; prairies: 58,5 ha; pâturages: 19 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 100 % de race pure; 68 vaches, 68 jeunes sujets; moyenne de production: 5 693 kg; insémination artificielle: 95 %; quota: 285 L/j; 11 919 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Robert et Monique ont le souci d'une bonne implication dans différents organismes agricoles. Ils consacrent également une bonne partie de leur temps libre à un magnifique potager. A la Ferme Saint-Félicien, un atelier de réparation bien équipé et fonctionnel peut faire face aux ennuis éprouvés par la machinerie. Aux champs, la luzernière a retenu l'attention des juges pas sa beauté.

FERME BOSSUET — 13
(compagnie) — 874
André Bossé. — **Saint-Eusèbe**, comté de Témiscouata

POINTS: champs: 178; animaux: 173; main-d'œuvre: 180; administration: 168; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 85; total: 874.
CULTURES: superficie cultivée: 63 ha, dont 6 loués; boisée: 141 ha; inculte: 4 ha; totale: 208 ha; drainage souterrain: 63 %; drainage superficiel: 37 %; prairies: 51 ha; pâturages: 12 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 29 vaches, 31 jeunes sujets; moyenne de production: 8 171 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 75 L/j; 6 800 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Les juges tiennent à souligner le grand mérite d'André Bossé quant aux améliorations qu'il a réalisées dans ses champs. Ils ont aussi noté la qualité et le bon entretien des bâtiments de la Ferme Bossuet. Le jury a de plus apprécié la qualité génétique du troupeau.

FERME LUCIEN GUAY & FILS ENR. — 14
(société) — 870
Lucien Guay et Gérard Guay. — **Saint-Léon-le-Grand**, comté de Matapédia

POINTS: champs: 171; animaux: 174; main-d'œuvre: 177; administration: 176; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 83; total: 870.
CULTURES: superficie cultivée: 125 ha, dont 6 loués; boisée: 91 ha; totale: 216 ha; avoine: 6 ha; orge: 20 ha; prairies: 77 ha; pâturages: 22 ha.
TROUPEAU: Holstein, 10 % de race pure, 90 % P.N.I.; 60 vaches, 62 jeunes sujets; moyenne de production: 5 916 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 135 L/j; 12 437 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Lucien et Gérard exploitent de beaux champs de céréales. La machinerie utilisée est de bonne qualité et on lui accorde un bon entretien. Au besoin, des réparations peuvent être effectuées dans un atelier bien outillé. La vacherie, spacieuse, est très fonctionnelle.

FERME DÉLISKA ENR. — 15
(société) — 868
Gilles Boivin et Déliska Boivin. — **Les Éboulements**, comté de Charlevoix

POINTS: champs: 177; animaux: 169; main-d'œuvre: 176; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 86; total: 868.
CULTURES: superficie cultivée: 55 ha, dont 5 loués; boisée: 60 ha; totale: 115 ha; drainage souterrain: 60 %; drainage superficiel: 40 %; avoine: 8 ha; prairies: 3,7 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 43 % de race pure, 57 % P.N.I.; 23 vaches, 18 jeunes sujets; moyenne de production: 8 497 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 255 L/j; 3 297 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Gilles et Déliska ont consenti de gros efforts pour atténuer les obstacles dans les champs. Lors de leur visite, les juges ont pu apprécier de belles parcelles de luzerne. Ils ont également tenu à souligner la bonne moyenne de production de lait par vache.

FERME VARICLAIR — 16

(entreprise familiale) — **862**

Joseph Leclerc et Céline Michaud. — **Dégelis**, comté de Témiscouata

POINTS: champs: 175; animaux: 171; main-d'œuvre: 176; administration: 171; interrelation des secteurs de l'entreprise: 85; contribution sociale de la famille: 84; total: 862.
CULTURES: superficie cultivée: 65,5 ha, dont 30 loués; boisée: 10 ha; inculte: 6 ha; totale: 81,5 ha; drainage souterrain: 25 %; drainage superficiel: 10 %; maïs sucré: 0,5 ha; orge: 10 ha; prairies: 51 ha; pâturages: 4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 24 vaches, 18 jeunes sujets; moyenne de production: 7 356 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 353 L/j; 1 440 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Joseph et Céline ont beaucoup de mérite pour l'effort qu'ils ont consenti à l'épierrement de leur fonds de terre. Cette amélioration a été remarquée des juges, de même que les abords propres et agréables de la demeure, le bon entretien de la machinerie et la diversité des légumes du potager.

FERME TAGUINE — 17

(société) — **857**

Fernand N. Boudreau. — **Carleton**, comté de Bonaventure

POINTS: champs: 172; animaux: 168; main-d'œuvre: 173; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 84; total: 857.
CULTURES: superficie cultivée: 104 ha, dont 41 loués; boisée: 427 ha; totale: 531 ha; drainage souterrain: 10 %; avoine: 13,1 ha; orge: 36,3 ha; prairies: 37 ha; pâturages: 17,6 ha.
TROUPEAU: Holstein, 87 % P.N.I., 13 % croisé; 23 vaches, 27 jeunes sujets; moyenne de production: 7 192 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 69 L/j; 5 028 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q.
COMMENTAIRES DU JURY: Il règne une bonne atmosphère de collaboration et d'entraide familiale sur la Ferme Taguine. Agrémentée d'un beau potager, cette ferme jouit d'une bonne santé financière. Aux champs, on trouve de très belles parcelles de céréales.

CONCURRENTS À LA MÉDAILLE D'ARGENT

Dans le cadre de l'édition 1989 du concours de l'Ordre du mérite agricole, la Ferme Ruisseau Clair de Normandin, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a mérité la première médaille d'argent. Dans l'ordre habituel, on remarque les membres de la famille Drapeau : Johanne, Isabelle, Marie, Marcel et son épouse Louisette, de même que Jacquelin Drapeau.

PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT DU CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

La Ferme Ruisseau Clair de Normandin

LE MÉRITE DES AVANT-GARDISTES

L'évolution de la Ferme Ruisseau Clair demeurera une des plus belles histoires d'amour de l'agriculture qui puisse être racontée.

Louisette et Marcel Drapeau sont reconnus depuis longtemps dans la région de Normandin pour leur ténacité et leur clairvoyance. Ce sont des innovateurs dans tous les domaines touchant l'exploitation d'une ferme laitière.

Louisette Allard était enseignante avant d'épouser Marcel Drapeau. Celui-ci travaillait avec son père à l'exploitation de la ferme familiale alors, d'une superficie de 76 hectares. En 1966, 32 vaches laitières, c'était un gros troupeau à entretenir!

Le couple partageait la même passion pour l'élevage laitier. L'association père-fils prit fin lorsque Marcel et Louisette décidèrent qu'il fallait remplacer la vieille étable par une construction plus fonctionnelle, en 1968. Le père de Marcel jugea qu'il pouvait bien leur vendre la ferme, si le couple se sentait capable d'envisager un pareil investissement. Il eut raison de faire confiance à cette équipe gagnante, la preuve est éloquente!

Pendant les années 1970, Marcel Drapeau retourna sur les bancs de l'école. Tous les cours en agriculture qui se donnèrent, il les suivit. « Heureusement que j'avais Louisette pour m'épauler! », de déclarer Marcel. Même si les cours se tenaient l'hiver, il lui fallait s'occuper des jeunes enfants, de la comptabilité, et les vélages n'attendaient pas la fin des cours.

« La formation agricole m'a permis d'entrevoir les développements en production laitière, d'examiner les meilleurs choix qui s'offraient. »

La bonne étable qu'ils avaient construite en 1968 fut détruite par le feu, le 1er octobre 1980. « Cela a pris du courage pour recommencer », disent à l'unisson les médaillés d'argent du Mérite agricole. Mais la solidarité des agriculteurs des environs, par cet automne froid et venteux, fit le miracle de construire en un mois et demi l'étable actuelle. « Nos vaches se trouvaient dehors au moment de l'incendie », d'ajouter Louisette. Douze années depatiente sélection du troupeau laitier ne furent pas perdues.

Aujourd'hui, la Feme Ruisseau Clair située à l'extrémité nord-est de la vaste plaine de Normandin s'étend sur 158 hectares. De la bonne terre organo-argileuse qui profite sur l'ensemble des champs cultivés, d'un efficace système de frainage souterrain. La luzerne, associée au dactyle et à l'orge, occupe la presque totalité des superficies cultivées. Les sceptiques qui croient que la culture de luzerne est peu avantageuse dans le nord du Lac-Saint-Jean auraient de quoi changer d'idée, s'ils apercevaient la luzernière étabie depuis 7 ans à la Ferme Ruisseau Clair, qui donne année après année, 3 coupes de fourrage dosant entre 18 % et 20 % de protéines.

Nos lauréats ont été les premiers au Lac-Saint-Jean à utiliser des silos étanches en métal d'un nouveau type. Il était évident pour eux qu'il fallait former un syndicat de machinerie à ensilage avec d'autres producteurs afin de rentabiliser à plusieurs, l'utilisation de cette technologie. Quand on sait qu'en une journée leur silo à fourrage de 350 tonnes est rempli à capacité!

Les Drapeau ont adhéré au syndicat de gestion agricole dès sa création. Il y a plus que la propreté et l'ordre dans les champs, à l'étable et dans les autres composantes de l'entreprise qui sont remarquables; on voit qu'une planification judicieuse permet de prendre les meilleures décisions et de parer à toute éventualité.

Le troupeau Ayrshire se compose de 62 laitières et de 75 sujets de remplacement. Grâce au contrôle de race à fort potentiel et à une gestion efficace, les performances sont plus que satisfaisantes. Seules les vaches taries et les génisses saillie vont au pacage. Les laitières sont gardées à l'étable et jouissent d'une ration totale mélangée (R.T.M.) en fonction de leurs besoins nutritifs. Il faut assister à l'opération mécanisée du mélange des aliments pour constater que rien n'est laissé au asard. L'ensilage de luzerne et dactyle dégage une odeur appétissante, on aurait envie d'y goûter! L'orge humide au sortir du silo compétionnerait bien des bières par arôme. Une balance programmable règle le processus.

Louisette et Marcel Drapeau racontent qu'avant d'adopter leur système d'alimentation à base d'ensilage, ils sont allés jusque dans l'État de New-York, visiter des exploitations utilisant le type d'équipement qu'ils ont adopté. « On ne s'est pas contenté des explications duvendeur lors des visites. Nous sommes retournés voir des producteurs qui exploitaient des fermes de la taille de la nôtre, pour être sûr de faire les bons choix » de dire Marcel Drapeau. Les résultats sont là, l'équipement qu'ils ont mis en place marche rondement. Tout bien calculé, ne pas avoir besoin de machinerie pourproduire des fourrages seccs qui sont souvent de valeur nutritive variable, permet à une entreprise de la dimension de la Ferme Ruisseau Clair, de s'autosuffire pour l'alimentation des animaux.

La moyenne d'âge du troupeau est de 4 ans. « L'avenir, il est dans les jeunes laitières », explique Marcel. Une vache, à son deuxième veau, doit atteindre de 6 000 à 6 600 kilos de lait sinon elle quitte le troupeau, qui compte plus de 6 générations connues. Dès leur naissance, les veaux font l'objet d'une attention soutenue. Ils sont élevés dans une pouponnière propre et bien aménagée. Au sortir de leurs cases individuelles, ils sont réunis par groupe d'âge et de poids. Ils reçoivent les meilleurs soins possible. Mieux vaut prévenir que guérir!

Madame Drapeau et Isabelle, une de ses filles, les prennent en charge jusqu'à la maturité pour ainsi dire. Quand on a des vaches comme *SOYA* qui donnent 10 257 kilos de lait (normalisé à 305 j), la relève est précieuse.

Avant-gardistes à bien des points de vue, les Drapeau ont employé la transplantation d'embryons fécondés venant d'une de leurs laitières les mieux classées, de façon à être en mesure d'évaluer les applications futures de ce procédé. Quatre taures nées de ces transplantations feront bientôt leurs preuves. C'est un investissement comme d'autres qu'il faut regarder de près avant d'aller plus loin.

Louisette et Marcel Drapeau ne sont pas de ceux qui se reposent sur leurs lauriers et qui ne remettent pas en question leurs acquis. À leurs yeux, comme dans la nature,il faut travailler avec des éléments vivants, rien n'est définitif. Il y a toujours des changements à envisager, des choses à apprendre et des améliorations en vue.

La participaton à des concours d'éleveurs fait partie de ce besoin qu'ils ont de parfaire leurs connaissances au contact des autres éleveurs. Les rosettes et trophées recueillis lors de présentations de leurs meilleures bêtes aux Expos de Québec, Chicoutimi et surtout de Saint-Félicien, jalonnent l'histoire du troupeau de la Ferme Ruisseau Clair.

À la dernière Expo de Saint-Félicien, une de leurs vaches se classait championne de réserve pour la race Ayrshire. C'est la vedette de l'étable même si plusieurs autres sont allées chercher des deuxièmes et troisièmes places.

La relève, elle est entre les mains de leur fils Jacquelin. À 18 ans, il est un expert en travaux mécanisés. Il étudie les techniques agricoles par le biais de cours aux adultes et semble tout aussi passionné que ses parents par l'élevage laitier. Membre actif du mouvement de Relève agricole, Jacquelin entend suivre de près l'évolution de l'entreprise. À l'exemple de son père, vice-président de l'Association des éleveurs Ayrshire et membre actif de l'U.P.A., de celui de sa mère, animatrice en formation du syndicat de gestion, il est dans la voie de l'excellence.

Nos médaillés d'argent dans leurs projets d'avenir parlent de la création d'une compagnie devant assurer le développement de l'entreprise familiale, permettre la participation de leurs enfants, avec comme principal actionnaire leur fils Jacquelin.

Sans nul doute que l'amélioration du troupeau, l'augmentation de la production laitière vont se poursuivre!

Si la Ferme Ruisseau Clair a vu ses propriétaires passer du quatrième rang de la médaille de bronze du concours de l'Ordre du mérite agricole de 1984, jusqu'au premier rang de la médaille d'argent en 1989, Marcel, Louisette et Jacquelin Drapeau ne devraient pas avoir de difficulté à se retrouver avec la médaille d'or à la prochaine occasion! Pour des avant-gardistes comme eux, c'est une éventualité très prévisible.

DÉTAILS SUR LES CONCURRENTS À LA MÉDAILLE D'ARGENT

FERME RUISSEAU CLAIR **1**
(entreprise familiale) **899**
Marcel Drapeau et **Normandin**
Louisette Allard comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

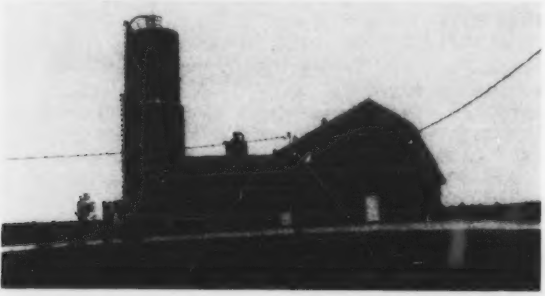

POINTS: champs: 180; animaux: 179; main-d'œuvre: 184; administration: 169; interrelation des secteurs de l'entreprise: 93; contribution sociale de la famille: 94; total: 899.
CULTURES: superficie cultivée: 158 ha; inculte: 2 ha; totale: 160 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 65 ha; prairies: 93 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 89 % de race pure, 11 % P.N.I.; 62 vaches, 67 jeunes sujets; moyenne de production: 6 418 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 720 L/j; 5 375 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette année, le jury accorde la première place du concours de la médaille d'argent à la Ferme Ruisseau Clair.

Il y a cinq ans, cette entreprise laitière se classait quatrième au concours de la médaille de bronze du Mérite agricole. La progression, aussi rapide que remarquable qui suivit, peut s'expliquer par trois choses: la ténacité, l'avant-gardisme et la rigueur de Louisette et de Marcel. Ténacité qui les amena, en 1980, à reconstruire leur étable détruite par le feu. Avant-gardisme qui fit de ces lauréats parmi les premiers au Lac-Saint-Jean à utiliser des silos étanches en métal d'un nouveau type. Rigueur qui leur fit visiter les exploitations utilisant le système d'alimentation à base d'ensilage qu'ils désiraient acquérir.

La Ferme Ruisseau Clair fut achetée du père de Marcel en 1968. Durant les années 1970, et pour faire face aux défis à venir, Marcel s'inscrivit, l'hiver, à tous les cours qui se donnaient alors en agriculture. Cette solide formation compte pour beaucoup dans le succès obtenu par Louisette et Marcel dans la culture de la luzerne. Établie depuis sept ans, leur luzernière donne, année après année, trois coupes de fourrage. L'orge, très propre, permet de bons rendements.

Les connaissances étendues de Marcel ont également profité au troupeau qui compte plus de six générations connues et qui présente une moyenne d'âge de quatre ans. Suivies de près, les vaches doivent atteindre de 6 000 à 6 500 kilos de lait, sinon elles quittent le troupeau. L'une d'elles, Soya, produit annuellement plus de 10 000 kilos de lait. Innovateurs, Louisette et Marcel effectuaient dernièrement la transplantation d'embryons fécondés provenant d'une de leurs laitières les mieux classées. Quatre taures sont nées de ces transplantations.

Dans cette entreprise bien gérée et rentable, rien n'est laissé au hasard. Ainsi, une balance programmable règle le processus mécanisé de mélange des aliments, ce qui favorise l'autosuffisance de la ferme à ce chapitre. De plus, les animaux bénéficient d'un très bon programme d'hygiène préventive. Les exploitants font également usage d'un très bon système de conservation des fourrages.

Louisette Allard et Marcel Drapeau sont très présents dans le milieu agricole. Tandis que Marcel occupe la fonction de vice-président de l'Association des éleveurs Ayrshire, Louisette est animatrice en formation pour le syndicat de gestion. Quant à leur fils Jacquelin, il est, à 18 ans, un expert en travaux mécanisés. Membre actif du mouvement de relève agricole, ce dernier étudie les techniques agricoles en cours du soir. Ensemble, Louisette, Marcel et Jacquelin forment une équipe du tonnerre.

FERME GRANDE SOURCE ENR. 2

(société) 893

Étienne E. Babin et Johanne Poirier

Sainte-Hélène-de-la-Croix
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 176; animaux: — ; main-d'œuvre: 182; administration: 170; interrelation des secteurs de l'entreprise: 95; contribution sociale de la famille: 92; total: 893.
CULTURES: superficie cultivée: 76 ha, dont 35 loués; boisée: 145 ha; inculte: 12 ha; totale: 233 ha; avoine: 12 ha; blé: 10 ha; orge: 13 ha; pommes de terre: 41 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Étienne et Johanne démontrent un grand souci de s'améliorer et de se tenir à la fine pointe des techniques de production. Sur leur ferme, ils exercent un bon contrôle des insectes et des maladies. Comme parade efficace à l'érosion éolienne, ils font la plantation de brise-vent.

La Ferme Grande Source est une entreprise rentable. Sa mise en marché est assurée par un système de commercialisation coopératif éprouvé. C'est Johanne qui tient la comptabilité quotidienne de la ferme.

Étienne et Johanne exploitent leur machinerie en commun avec d'autres producteurs. Leur ferme présente une bonne apparence d'ensemble. Aux champs, le développement des plantes est à souligner.

FERME DEL RIO 3

(entreprise familiale) 890

Jacques Jacques, Jeannine Bédard, Yvan Jacques et Marjolaine Lavigne

Saint-Eugène-de-Guigues
comté de Témiscamingue

POINTS: champs: 171; animaux: 183; main-d'œuvre: 182; administration: 167; interrelation des secteurs de l'entreprise: 92; contribution sociale de la famille: 95; total: 890.
CULTURES: superficie cultivée: 226 ha; boisée: 122 ha; totale: 348 ha; drainage souterrain: 68 %; drainage superficiel: 32 %; blé: 4 ha; orge: 55 ha; prairies: 117 ha; pâturages: 50 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 50 vaches, 80 jeunes sujets; moyenne de production: 8 585 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 150 L/j; 14 303 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau de la Ferme Del Rio présente une apparence générale enviable. Sa productivité est excellente et il comprend 18 vaches très bonnes. La qualité de régie est d'ailleurs à souligner.

Au cours de leur visite, les juges ont noté la productivité des prairies. Les exploitants récoltent les fourrages à un stade de maturité approprié. La machinerie est bien remisée, l'intérieur de l'étable est propre et le système d'approvisionnement en alimentation est efficace.

FERME JEAN-MARC CÔTÉ — 4
(entreprise familiale) — 887

Jean-Marc Côté et Henriette Côté

Saint-Bruno
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 181; animaux: 173; main-d'œuvre: 182; administration: 164; interrelation des secteurs de l'entreprise: 92; contribution sociale de la famille: 95; total: 887.
CULTURES: superficie cultivée: 173,1 ha, dont 17,8 loués; boisée: 18,5 ha; inculte: 2,9 ha; totale: 194,5 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 75,8 ha; prairies: 72,1 ha; pâturages: 25,2 ha.
TROUPEAU: Holstein, 53 % de race pure, 47 % P.N.I.; 85 vaches, 67 jeunes sujets; moyenne de production: 7 006 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 301 L/j; 16 664 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: À leur arrivée à la Ferme Jean-Marc Côté, les juges ont été frappés par la beauté de l'aménagement paysager.

L'entretien des bâtiments, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, est également à souligner. Parmi eux, mentionnons les deux étables bien aménagées où logent séparément les taures, et les vaches avec les veaux.

Les Côté utilisent un système d'approvisionnement en alimentation qui permet l'autosuffisance en grains et en fourrages.

Le niveau d'endettement de l'entreprise est faible. Jean-Marc et Henriette font un partage équitable des responsabilités avec leurs fils.

FERME ALLFOND — 5
(entreprise familiale) — 878

Damien Lafond et Diane A. Lafond

Saint-Bruno-de-Guigues
comté deTémiscamingue

POINTS: champs: 176; animaux: 170; main-d'œuvre: 178; administration: 168; interrelation des secteurs de l'entreprise: 92; contribution sociale de la famille: 94; total: 878.
CULTURES: superficie cultivée: 102,9 ha, dont 22,2 loués; boisée: 60,7 ha; totale: 163,6 ha; drainage souterrain: 44 %; drainage superficiel: 56 %; avoine: 3,2 ha; blé: 6 ha; orge: 9,7 ha; prairies: 67,9 ha; pâturages: 16,1 ha.
TROUPEAU: Holstein, 80 % de race pure, 20 % P.N.I.; - vaches, - jeunes sujets; moyenne de production: 6 037 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 150 L/j; 6 037 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Allfond est en pleine évolution. Son niveau d'endettement est faible et sa comptabilité est assurée quotidiennement par un membre d'un syndicat de gestion agricole. Damien et Diane effectuent un très bon travail d'équipe, en plus de recevoir une bonne collaboration des enfants.

Durant leur visite, les membres du jury ont pu apprécier l'aspect général des bâtiments ainsi que l'ordre et la propreté régnant en particulier dans l'étable. Ils ont aussi remarqué le degré de développement des cultures, notamment celui du blé. Les exploitants ont recours à un programme de fertilisation basé sur les analyses de sol. Ils font aussi un bon entreposage des fumiers.

FERME DES CASCADES ENR. 6

(société) 875

Fernand Gobeil et Francine Gobeil — **Chicoutimi**, comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 177; animaux: 170; main-d'œuvre: 180; administration: 163; interrelation des secteurs de l'entreprise: 92; contribution sociale de la famille: 93; total: 875.

CULTURES: superficie cultivée: 82,1 ha; inculte: 8,2 ha; totale: 90,3 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 5,5 ha; orge: 15,2 ha; prairies: 46,5 ha; pâturages: 14,9 ha.

TROUPEAU: Ayrshire, 53 % de race pure, 47 % P.N.I.; 38 vaches, 27 jeunes sujets; moyenne de production: 6 283 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 348 L/j; 3 525 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Fernand et Francine font une utilisation judicieuse de leurs outils de gestion. L'entreprise peut compter sur une bonne collaboration entre les partenaires, notamment de la part de Francine qui joue un rôle de premier plan dans la bonne marche des affaires.

Les récoltes, faites au moment approprié, procurent des fourrages de qualité. Les juges ont d'ailleurs noté la productivité ainsi que la propreté des champs. Propres, les bâtiments le sont également, la ferme ayant belle apparence dans son ensemble.

FERME ABG BLACKBURN INC. 7

(compagnie) 871

Alain Blackburn, Benoît Blackburn et Gilles Blackburn — **Jonquière**, comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 178; animaux: 178; main-d'œuvre: 177; administration: 159; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 92; total: 871.

CULTURES: superficie cultivée: 233 ha; boisée: 266 ha; totale: 499 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 69 ha; prairies: 146 ha; pâturages: 12 ha; gourganes: 2 ha; choux, choux-fleurs, brocolis: 0,5 ha; betteraves: 1 ha; haricots, carottes, laitue: 2,5 ha.

TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 125 vaches, 115 jeunes sujets; moyenne de production: 8 600 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 479 L/j; 12 928 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Dans une entreprise laitière, l'alimentation du troupeau constitue une activité de premier plan. Cela est particulièrement vrai à la Ferme ABG Blackburn où cette activité comporte une phase d'auto-approvisionnement, de même qu'une très bonne ration et un très bon service.

Le travail d'équipe caractérise cette entreprise en pleine croissance. Les Blackburn diversifient les productions et exercent une régie appropriée des cultures grâce à une utilisation appropriée des outils de gestion technico-économiques des champs. Le rendement du troupeau, le choix des taureaux et l'entreposage des fumiers sont d'autres points dignes de mention sur la Ferme ABG Blackburn.

FERME CARON ENR. — 8

(société) — **865**

Claude Caron, Nicole Bossé-Caron et Georges Caron — **Lejeune**, comté de Témiscouata

POINTS: champs: 176; animaux: 164; main-d'œuvre: 175; administration: 167; interrelation des secteurs de l'entreprise: 92; contribution sociale de la famille: 91; total: 865.
CULTURES: superficie cultivée: 120 ha, boisée: 365 ha; totale: 485 ha; orge: 17 ha; prairies: 66 ha; pâturages: 37 ha.
TROUPEAU: Holstein, 8% de race pure, 92% P.N.I.; 59 vaches, 52 jeunes sujets; moyenne de production: 6 920 kg; insémination artificielle: 100%; quota: 110 L/j; 13 389 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les champs de la Ferme Caron sont propres et bien fertilisés. Les exploitants obtiennent un bon développement des cultures. Quant aux fourrages, ils sont récoltés au stade de maturité approprié. Bien remisée, la machinerie présente un bon entretien. Rentable, l'entreprise jouit d'une situation financière saine.

FERME MICHEL ET RODRIGUE BOUCHARD — 9

(société) — **864**

Michel Bouchard et Rodrigue Bouchard — **Saint-Ambroise**, comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 165; animaux: — ; main-d'œuvre: 176; administration: 169; interrelation des secteurs de l'entreprise: 95; contribution sociale de la famille: 86; total: 864.
CULTURES: superficie cultivée: 116 ha; boisée: 32 ha; inculte: 34 ha; totale: 182 ha; drainage superficiel: 31%; avoine: 28 ha; pommes de terre: 88 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Les propriétaires de cette entreprise agricole portent une attention particulière à la conservation de la matière organique et à la prévention du compactage. Ils obtiennent ces résultats grâce à l'utilisation du « chisel », aux arrosages par avion et avec la rotation des cultures. De plus, les Bouchard font régulièrement des analyses du sol et appliquent un programme de fertilisation approprié. La mise en marché de leurs produits se fait selon le mode coopératif.

FERME SÉVA ENR. **10**
(société) **863**
Robert Tremblay et **Les Éboulements**
Solange Tremblay comté de Charlevoix

POINTS: champs: 171; animaux: 169; main-d'œuvre: 178; administration: 160; interrelation des secteurs de l'entreprise: 91; contribution sociale de la famille: 94; total: 863.
CULTURES: superficie cultivée: 64 ha, dont 31 loués; boisée: 48 ha; totale: 112 ha; drainage souterrain: 5 %; avoine: 11,1 ha; prairies: 34,9 ha; pâturages: 18 ha.
TROUPEAU: Holstein, 12 % de race pure, 88 % P.N.I.; 26 vaches, 31 jeunes sujets; moyenne de production: 7 400 kg; insémination artificielle: 98 %; quota: 190 L/j; 4 266 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les Tremblay forment une équipe familiale très dynamique. En plus d'être très présents dans le milieu professionnel agricole, Robert et Solange préparent bien leur relève.

Propreté et ordre règnent sur la Ferme Séva et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Ce sens de l'ordre se retrouve également dans la tenue de livres ainsi que dans le système de classement de l'entreprise. En plus d'un programme approprié d'hygiène préventive, les exploitants font un bon entreposage des fumiers.

FERME ÉLISÉE **11**
(entreprise familiale) **861**
Danielle Harvey et **Jonquière**
Élie Boulianne comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 169; animaux: 175; main-d'œuvre: 177; administration: 161; interrelation des secteurs de l'entreprise: 91; contribution sociale de la famille: 88; total: 861.
CULTURES: superficie cultivée: 86 ha, dont 30 loués; boisée: 154 ha; totale: 240 ha; drainage souterrain: 65 %; drainage superficiel: 35 % avoine: 4 ha; orge: 12 ha; prairies: 54 ha; pâturages: 16 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 45 vaches, 52 jeunes sujets; moyenne de production: 6 946 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 672 L/j; 2 948 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Les juges ont relevé quatre points forts au cours de leur visite de la Ferme Élisée. Premièrement, la conformation du troupeau. Deuxièmement, la propreté et l'ordre à l'intérieur de l'étable et, plus généralement, l'apparence générale agréable de la ferme. Troisièmement, le choix judicieux des espèces et cultivars appropriés aux besoins de l'entreprise. Et quatrièmement, le faible niveau d'endettement de cette dernière.

FERME RAYNALD ET JOCELYNE CÔTÉ (société) — 12 — 860

Raynald Côté et Jocelyne Côté — **Hébertville-Station**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 177; animaux: 161; main-d'œuvre: 175; administration: 164; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 93; total: 860.
CULTURES: superficie cultivée: 85 ha; inculte: 7 ha; totale: 92 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 2,5 ha; orge: 15 ha; prairies: 45 ha; pâturages: 22,5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 79 % de race pure, 21 % P.N.I.; 43 vaches, 33 jeunes sujets; moyenne de production: 7 426 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 345 L/j; 7 666 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: La ferme des Côté est un endroit agréable où vivre. Aux champs, Raynald et Jocelyne font usage de très bons outils de gestion. Jocelyne s'occupe de la comptabilité, une responsabilité qu'elle assume fort bien. Les propriétaires de cette entreprise démontrent également un grand engagement dans le milieu professionnel agricole.

FERME LÉONARD ET LISE CÔTÉ (société) — 13 — 859

Léonard Côté et Lise Bouchard-Côté — **Hébertville-Station**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

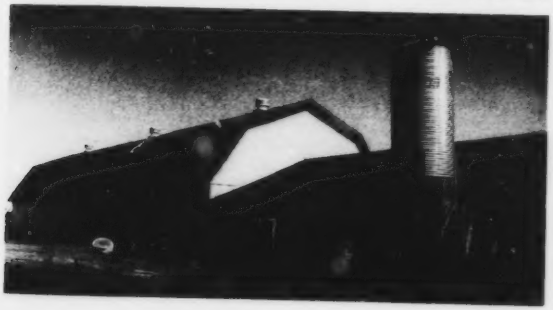

POINTS: champs: 174; animaux: 168; main-d'œuvre: 176; administration: 161; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 90; total: 859.
CULTURES: superficie cultivée: 114 ha; boisée: 5 ha; inculte: 36 ha; totale: 155 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 44 ha; prairies: 47,5 ha; pâturages: 22,5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 46 vaches, 63 jeunes sujets; moyenne de production: 7 591 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 480 L/j; 6 973 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Il faut souligner la très bonne régie du pâturage des vaches qu'effectuent Léonard et Lise. Leur troupeau a belle apparence dans son ensemble. Ces exploitants utilisent de façon rationnelle leur machinerie qu'ils ont acquise en copropriété. Les Côté sont des figures bien connues dans le milieu agricole.

FERME CAROL SAVARD (entreprise familiale) — 14 — 857

Carol Savard et Lucette Émond-Savard — **Hébertville**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 181; animaux: 150; main-d'œuvre: 175; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 93; contribution sociale de la famille: 92; total: 857.
CULTURES: superficie cultivée: 80 ha; totale: 80 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 38,4 ha; prairies: 41,6 ha.
TROUPEAU: Holstein, 4 % de race pure, 96 % croisé; 48 vaches, 28 jeunes sujets; moyenne de production: 6 957 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 164 L/j; 9 127 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les champs de la Ferme Carol Savard obtiennent une productivité au-dessus de la moyenne. En plus d'être soumis à un bon programme de fertilisation, ils sont exempts de mauvaises herbes et les cultures sont à la fois égales et luxuriantes. La machinerie, acquise en copropriété, est utilisée de façon économique. Carol et Lucette jouissent d'une bonne qualité de vie.

FERME GÉRALD MARQUIS — 15
(société) — 856

Gérald Marquis et Jocelyne Viel — **Saint-Louis-du-Ha! Ha!** comté de Témiscouata

POINTS: champs: 174; animaux: 153; main-d'œuvre: 175; administration: 167; interrelation des secteurs de l'entreprise: 93; contribution sociale de la famille: 94; total: 856.
CULTURES: superficie cultivée: 133 ha; boisée: 142 ha; inculte: 5 ha; totale: 280 ha; drainage souterrain: 94 %; drainage superficiel: 6 %; orge: 22,4 ha; prairies: 82,4 ha; pâturages: 28 ha.
TROUPEAU: Jersey, 24 % de race pure, 76 % P.N.I.; 75 vaches, 70 jeunes sujets; moyenne de production: 4 148 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 410 L/j; 8 519 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Au fil des ans, Gérald et Jocelyne ont effectué de nombreux travaux d'amélioration de leurs fonds de terre. Ces exploitants appliquent un bon système de pâturage en rotation. La Ferme Gérald Marquis a comme autres points forts son apparence générale et la propreté de ses bâtiments. Cette entreprise se trouve dans une très bonne situation financière. Ses propriétaires sont très présents dans le milieu professionnel agricole en plus d'être très engagés au plan social.

FERME DUPIERRE — 16
(entreprise familiale) — 852

Gérard Saint-Pierre et Adrienne Dubé — **Dégelis** comté de Témiscouata

POINTS: champs: 170; animaux: 163; main-d'œuvre: 172; administration: 165; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 92; total: 852.
CULTURES: superficie cultivée: 96 ha, dont 10 loués; boisée: 167 ha; inculte: 5 ha; totale: 268 ha; drainage souterrain: 79 %; avoine: 4,5 ha; orge: 12 ha; prairies: 72,5 ha; pâturages: 7 ha.
TROUPEAU: Holstein, 87,5 % de race pure, 12,5 % P.N.I.; 32 vaches, 31 jeunes sujets; moyenne de production: 8 499 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 136 L/j; 8 872 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Yvan, le fils de Gérard et d'Adrienne, démontre beaucoup d'intérêt pour prendre un jour la relève de la ferme familiale. Parmi les facteurs qui font de la Ferme Dupierre une entreprise performante, mentionnons le bon développement des céréales, la qualité de l'approvisionnement en alimentation du troupeau et sa bonne santé financière.

FERME JUNIQUE — 17
(entreprise familiale) — 848

Jules Théberge et Monique Leclerc — **Normandin** comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 178; animaux: 162; main-d'œuvre: 176; administration: 155; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 88; total: 848.
CULTURES: superficie cultivée: 75,9 ha; boisée: 2 ha; inculte: 8 ha; totale: 85,9 ha; drainage souterrain: 78 %; avoine: 4,7 ha; prairies: 63,1 ha; pâturages: 3,3 ha; semis pur trèfle-mil: 4,8 ha.
TROUPEAU: Holstein, 32 % de race pure, 68 % P.N.I.; 44 vaches, 38 jeunes sujets; moyenne de production: 7 257 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 352 L/j; 6 219 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Jules et Monique disposent d'un bon atelier de ferme. Leur machinerie, bien entretenue, est remisée de façon appropriée. Les juges ont d'ailleurs noté le bon entretien des bâtiments et leur localisation fonctionnelle. À souligner également la bonne productivité des prairies de la Ferme Junique.

FERME PAUL-ARMAND BOUDREAULT (entreprise familiale) — 18 — 847

Paul-Armand Boudreault et Yolande Bolly — **Saint-Bruno** — comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 170; animaux: 161; main-d'œuvre: 170; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 90; contribution sociale de la famille: 90; total: 847.
CULTURES: superficie cultivée: 87 ha; boisée: 3 ha; inculte: 7 ha; totale: 97 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 15 ha; prairies: 55 ha; pâturages: 17 ha.
TROUPEAU: Holstein, 27 % de race pure, 73 % P.N.I.; 44 vaches, 37 jeunes sujets; moyenne de production: 6 356 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 476 L/j; 3 409 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Sur la Ferme Paul-Armand Boudreault, on a le souci de bien protéger l'environnement. Pour cela, le fumier est entreposé avec soin. La propreté des champs de céréales est également à souligner. Les exploitants tiennent une bonne comptabilité en plus de bien utiliser les données et outils fournis par le syndicat de gestion.

FERME SPACIEUSE (entreprise familiale) — 19 — 842

Serge Gilbert et Raymonde Gosselin — **Albanel** — comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

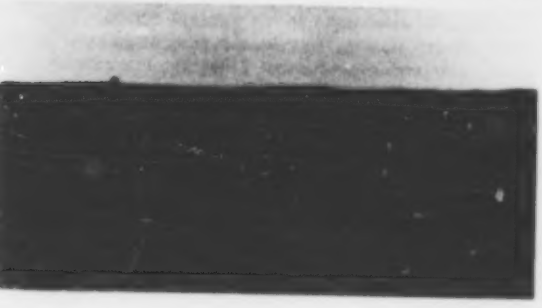

POINTS: champs: 164; animaux: 163; main-d'œuvre: 171; administration: 164; interrelation des secteurs de l'entreprise: 91; contribution sociale de la famille: 89; total: 842.
CULTURES: superficie cultivée: 100 ha; boisée: 40 ha; totale: 140 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 20 ha; prairies: 60 ha; pâturages: 20 ha.
TROUPEAU: Holstein, 97 % de race pure, 3 % P.N.I.; 36 vaches, 33 jeunes sujets; moyenne de production: 7 611 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 312 L/j; 5 658 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Sur cette ferme, la tenue de livres est confiée à Raymonde qui s'acquitte de cette tâche avec brio. Au plan financier, la situation de l'entreprise est saine. Enfin, les exploitants démontrent à la fois beaucoup d'aptitudes et beaucoup d'intérêt pour l'élevage de bons animaux.

FERME MISYL (entreprise familiale) — 20 — 835

Michel Pouliot et Sylvie Michaud — **Albanel** — comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 162; animaux: 167; main-d'œuvre: 169; administration: 161; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 87; total: 835.
CULTURES: superficie cultivée: 95 ha, dont 20 loués; boisée: 4 ha; inculte: 2 ha; totale: 101 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 8,8 ha; orge: 12,2 ha; prairies: 60 ha; pâturages: 14 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 48 % de race pure, 52 % P.N.I.; 42 vaches, 39 jeunes sujets; moyenne de production: 5 800 kg; insémination artificielle: 95 %; quota: 114 L/j; 9 020 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Lors de leur visite, les membres du jury ont particulièrement noté le bon développement des jeunes sujets, de même que les vastes dimensions et la propreté de l'étable. L'entreprise s'appuie sur une comptabilité de bonne qualité.

FERME MOUSSE ENR. — 21
(société) — 832

Marcel Gauthier et Denise Lajoie — **Hébertville-Station**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 163; animaux: 162; main-d'œuvre: 171; administration: 157; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 91; total: 832.
CULTURES: superficie cultivée: 80,1 ha; inculte: 9 ha; totale: 89,1 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 2,8 ha; grains mélangés: 14,8 ha; prairies: 46,2 ha; pâturages: 16,3 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 28 vaches, 30 jeunes sujets; moyenne de production: 7 665 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 119 L/j; 6 812 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de la Ferme Mousse font un élevage efficace des veaux. De plus, ils utilisent de façon rationnelle les bâtiments d'élevage. Sur leur ferme, les Gauthier et Lajoie profitent d'une bonne qualité de vie. Les trois fils, qui participent aux travaux de la ferme, démontrent de l'intérêt à assumer la relève de l'entreprise.

FERME UNDERSKY — 22
(entreprise familiale) — 831

Elton Hayes et Gloria Hayes — **Shigawake**, comté de Bonaventure

POINTS: champs: 173; animaux: 161; main-d'œuvre: 165; administration: 159; interrelation des secteurs de l'entreprise: 81; contribution sociale de la famille: 92; total: 831.
CULTURES: superficie cultivée: 160,5 ha, dont 88,5 loués; boisée: 235 ha; inculte: 2 ha; totale: 397,5 ha; drainages avoine de semence: 38 ha; grains mélangés: 2 ha; orge: 3,5 ha; orge de semence: 37 ha; prairies: 60 ha; pâturages: 20 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 32 vaches, 37 jeunes sujets; moyenne de production: 7 768 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 205 L/j; 5 000 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Undersky obtient de bons résultats de son programme de fertilisation et de son programme d'amélioration génétique. Les plantes des champs se développent bien et le troupeau a bonne apparence. Mentionnons en passant la propreté des champs de céréales et de semences. Elton et Gloria peuvent compter sur leur fils Glenn, un agronome, pour assurer la continuité de leur ferme.

FERME PARO

(entreprise familiale)

Paul-Émile Ouellet et Odile Dionne-Ouellet

23

830

Saint-Honoré
comté de Témiscouata

POINTS: champs: 178; animaux: 138; main-d'œuvre: 171; administration: 160; interrelation des secteurs de l'entreprise: 91; contribution sociale de la famille: 92; total: 830.
CULTURES: superficie cultivée: 125 ha, dont 91 loués; boisée: 455 ha; totale: 580 ha; drainage souterrain: 92 %; drainage superficiel: 8 %; avoine: 14 ha; orge: 18 ha; prairies: 75 ha; pâturages: 18 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % croisé; 40 vaches, 43 jeunes sujets; moyenne de production: 6 229 kg; insémination artificielle: 80 %; quota: 138 L/j; 7 997 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Le premier point fort de la Ferme Paro concerne les bâtiments qui ont bonne apparence en plus d'être propres. Le deuxième point fort porte sur le bon développement des céréales. Le troisième point fort touche à l'approvisionnement en alimentation du troupeau, une activité qui comprend la moulange, l'auto-approvisionnement en céréales et l'utilisation d'un silo-meule. Le quatrième et dernier point fort porte sur la relève qui est assurée par les deux fils. Robin, qui est déjà à l'œuvre sur la ferme, est diplômé en zootechnie tandis que son frère étudie présentement en phytotechnie.

FERME DE LA TOUR

(société)

Berthier Sirois et Madone Desrosiers

24

825

Saint-Ulric-de-Matane
comté de Matane

POINTS: champs: 168; animaux: 159; main-d'œuvre: 169; administration: 153; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 92; total: 825.
CULTURES: superficie cultivée: 100 ha, dont 40 loués; boisée: 32 ha; inculte: 8 ha; totale: 140 ha; drainage souterrain: 20 %; blé: 7 ha; orge: 14,5 ha; prairies: 64,5 ha; pâturages: 14 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 65 % de race pure, 35 % P.N.I.; 32 vaches, 27 jeunes sujets; moyenne de production: 5 927 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 84 L/j; 5 749 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier et R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: En tête de liste de leurs points forts, les juges ont placé le dynamisme des exploitants et le partage des tâches. Ils ont aussi souligné la bonne comptabilité ainsi que la tenue des registres de production de l'entreprise, sans oublier la qualité des outils de gestion des champs.

FERME LAURENCE ET RÉJEAN C.E. AUDET ENR. (société) 25 824

Réjean Audet et Laurence Audet

Maria
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 163; animaux: 161; main-d'œuvre: 166; administration: 157; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 93; total: 824.
CULTURES: superficie cultivée: 130 ha, dont 60 loués; boisée: 30 ha; inculte: 3 ha; totale: 163 ha; drainages avoine: 8 ha; orge: 13 ha; pommes de terre: 2 ha; maïs, carottes, betteraves, haricots verts et jaunes, pois verts, navets, choux, radis, concombres, courges, zucchini, oignons, citrouilles, choux-fleurs, brocoli: 16 ha; prairies: 41 ha; pâturages: 50 ha.
TROUPEAU: production bovine: Simmental, 100 % de race pure; 25 vaches, 10 jeunes sujets; insémination artificielle: 100 %; contrôle: P.E.G. - Gestion sanitaire bovins.
COMMENTAIRES DU JURY: La ferme des Audet se distingue par les qualités génétiques de son troupeau et par la diversité de ses productions. A souligner également la qualité de sa gestion technico-économique.

FERME VILLENEUVE ET FILS ENR. (société) 26 823

Michel Villeneuve et Lisette Fortin

Lac-à-la-Croix
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 167; animaux: 159; main-d'œuvre: 167; administration: 157; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 87; total: 823.
CULTURES: superficie cultivée: 110 ha; boisée: 15 ha; inculte: 10 ha; totale: 135 ha; drainage souterrain: 100 %; blé: 45 ha; orge: 10 ha; prairies: 42,8 ha; pâturages: 12,2 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 100 % de race pure; 46 vaches, 30 jeunes sujets; moyenne de production: 5 900 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 119 L/j; 6 970 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de cette ferme effectuent de nombreuses et bonnes analyses des fourrages et du sol. Michel et Lisette sont d'autre part très engagés dans le milieu agricole. Quant à la relève, sa compétence s'appuie sur de solides études à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière.

FERME ROGER BOURDAGES (entreprise familiale) 27 822

Colette P. Bourdages et Roger Bourdages

Saint-Siméon
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 163; animaux: 159; main-d'œuvre: 168; administration: 156; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 90; total: 822.
CULTURES: superficie cultivée: 260 ha, dont 70 loués; boisée: 20 ha; totale: 280 ha; drainage souterrain: 38 %; drainage superficiel avoine: 40 ha; fraises: 6 ha; framboises: 0,5 ha; maïs sucré: 11 ha; prairies: 152,5 ha; pâturages: 50 ha; ruches en location: 20.
TROUPEAU: production bovine: Simmental, Charolais, Limousin, 24 % de race pure, 76 % commercial; 54 vaches, 11 taures, 54 veaux, 2 taureaux Hereford de race pure.
COMMENTAIRES DU JURY: Au cours de sa visite, le jury a remarqué la très bonne régie des fraisières. Sur cette ferme, la préparation de la relève est une chose bien planifiée. Le fils Pierre, un technologiste agricole, assume déjà de nombreuses responsabilités dans l'entreprise.

FERME RÉBICO (entreprise familiale) — 28 — 821

Réjean Côté et Brigitte J. Côté

Saint-Joseph-de-Lepage
comté de Rimouski

POINTS: champs: 172; animaux: 160; main-d'œuvre: 170; administration: 146; interrelation des secteurs de l'entreprise: 83; contribution sociale de la famille: 90; total: 821.
CULTURES: superficie cultivée: 71,4 ha, dont 16,9 loués; boisée: 35,9 ha; totale: 107,3 ha; drainage souterrain: 60 %; drainage superficiel: 8 %; prairies: 61,1 ha; pâturages: 10,3 ha.
TROUPEAU: Holstein, 68 % de race pure, 32 % P.N.I.; 28 vaches, 26 jeunes sujets; moyenne de production: 7 906 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 305 L/j; 3 407 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Trois points forts caractérisent la Ferme Rébico. D'abord, le très bon développement des plantes. Ensuite, l'absence de mauvaises herbes aux champs. Et enfin, la grande propreté de l'étable.

FERME ROLISO (société) — 29 — 812

Rosaire Rousseau et Rodrigue Rousseau

Saint-Stanislas
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 159; animaux: 163; main-d'œuvre: 168; administration: 149; interrelation des secteurs de l'entreprise: 85; contribution sociale de la famille: 88; total: 812.
CULTURES: superficie cultivée: 176 ha; boisée: 107,2 ha; totale: 283,2 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 20,2 ha; prairies: 131,5 ha; pâturages: 24,3 ha.
TROUPEAU: Holstein, 65 % de race pure, 35 % P.N.I.; 45 vaches, 44 jeunes sujets; moyenne de production: 8 566 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 657 L/j; 5 800 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Rosaire et Rodrigue obtiennent une production élevée de leur troupeau. Leur machinerie, bien entretenue, est bien remisée.

FERME RÉGINALD ET MICHÈLE PERRON (société) — 30 — 811

Réginald Perron et Michèle Tremblay

Ville de La Baie
comté de Chicoutimi

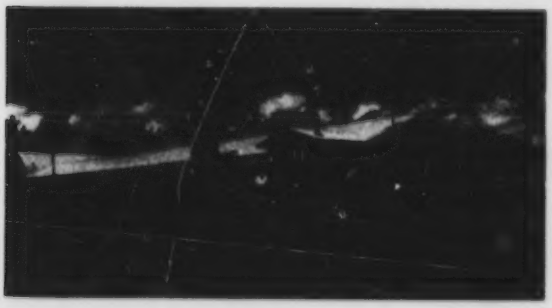

POINTS: champs: 156; animaux: 164; main-d'œuvre: 165; administration: 155; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 85; total: 811.
CULTURES: superficie cultivée: 154,4 ha, dont 69,1 loués; boisée: 39,9 ha; inculte: 4,5 ha; totale: 198,8 ha; drainage souterrain: 63 %; drainage superficiel: 17 %; avoine: 30 ha; prairies: 67 ha; pâturages: 57,4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % P.N.I.; 38 vaches, 39 jeunes sujets; moyenne de production: 6 372 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 364 L/j; 5 190 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Dans cette ferme, les différentes tâches et les nombreuses responsabilités sont réparties entre tous les membres de la famille. Cette entreprise dispose de bons outils de gestion. De plus, on y trouve un bureau bien organisé et la comptabilité est de qualité. Comme autre point fort, mentionnons la conservation des fumiers.

FERME HABITATION 31
(entreprise familiale) 810

Rosaire Plante et Juliette Plante — **Palmarolle**, comté d'Abitibi

POINTS: champs: 167; animaux: 145; main-d'œuvre: 164; administration: 160; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 86; total: 810.
CULTURES: superficie cultivée: 84 ha; boisée: 34 ha; inculte: 2 ha; totale: 120 ha; drainage souterrain: 14 %; drainage superficiel: 100 %; grains mélangés: 6 ha; prairies: 56 ha; pâturages: [illegible] ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % P.N.I.; 27 vaches; moyenne de production: 6 400 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 220 L/j; 3 197 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: On accède facilement aux champs de la Ferme Habitation. Les propriétaires font leur comptabilité quotidienne de manière simple et efficace. Leur machinerie est entretenue de façon appropriée.

FERME CHAMBERLAND 32
(entreprise familiale) 803

Yvan Chamberland — **Sainte-Angèle-de-Mérici**, comté de Rimouski

POINTS: champs: 164; animaux: 150; main-d'œuvre: 167; administration: 151; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 83; total: 803.
CULTURES: superficie cultivée: 73 ha, dont 7 loués; boisée: 29 ha; inculte: 7 ha; totale: 109 ha; drainage souterrain: 100 %; prairies: 17 ha; pâturages: 6.5 ha; autres (foin, luzerne et mil): 49,5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 60 % de race pure, 40 % P.N.I.; 30 vaches, 35 jeunes sujets; moyenne de production: 6 767 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 341 L/j; 3 121 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Deux points forts caractérisent la Ferme Chamberland. D'abord, le grand soin apporté à l'entretien des bâtiments. Ensuite, le remisage et l'entretien de la machinerie.

FERME JEAN-PAUL BARIL ET FILS 33
(entreprise familiale) 776

Jean-Paul Baril et Alma Lévêque — **Saint-Méthode**, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 155; animaux: 145; main-d'œuvre: 158; administration: 150; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 86; total: 776.
CULTURES: superficie cultivée: 136 ha; boisée: 60 ha; inculte: 12 ha; totale: 208 ha; drainage souterrain: 92 %; drainage superficiel: 8 %; avoine: 15 ha; orge: 10 ha; prairies: 71 ha; pâturages: 40 ha.
TROUPEAU: Holstein, 97 % de race pure, 3 % P.N.I.; 60 vaches, 75 jeunes sujets; moyenne de production: 6 237 kg; insémination artificielle: 98 %; quota: 401 L/j; 8 923 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette entreprise se distingue tout particulièrement par la qualité de sa méthode d'entreposage des fourrages.

FERME LEBLANC ET FILS INC. 34
(compagnie) 775

Germain Leblanc et René Leblanc

Saint-Alexis-de-Matapédia
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 152; animaux: 134; main-d'œuvre: 155; administration: 160; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 88; total: 775.
CULTURES: superficie cultivée: 146 ha, dont 25 loués; boisée: 123 ha; totale: 269 ha; avoine: 3 ha; orge: 7 ha; sarrasin: 3 ha; prairies: 88 ha; pâturages: 45 ha.
TROUPEAU: Holstein, 18 % de race pure, 32 % P.N.I., 50 % croisé; 40 vaches, 32 jeunes sujets; moyenne de production: 6 461 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 286 L/j; 4 875 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Lors de leur visite, les juges ont particulièrement noté la bonne tenue de la comptabilité ainsi que la bonne santé financière de cette ferme.

FERME DESCASCADES 35
(entreprise familiale) 771

Robert Tremblay et Yves Tremblay

Alma
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 149; animaux: 147; main-d'œuvre: 162; administration: 144; interrelation des secteurs de l'entreprise: 85; contribution sociale de la famille: 84; total: 771.
CULTURES: superficie cultivée: 145,3 ha, dont 23,9 loués; boisée: 61,1 ha; totale: 206,4 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 20,2 ha; prairies: 68,4 ha; pâturages: 56,7 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 48 vaches, 32 jeunes sujets; moyenne de production: 6 500 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 590 L/j; 4 278 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: On trouve un très bel atelier sur la Ferme Descascades. À souligner également l'entretien qu'on y fait des bâtiments et de la machinerie.

FERME SIM-NORD INC. 36
(compagnie) 756

Auguste Simard, Anne-Marie C. Simard et Gaétan Simard

Saint-Edmond
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 142; animaux: 124; main-d'œuvre: 156; administration: 155; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 93; total: 756.
CULTURES: superficie cultivée: 240 ha; boisée: 140 ha; inculte: 60 ha; totale: 440 ha; drainage souterrain: 67 %; drainage superficiel: 17 %; grains mélangés: 58 ha; prairies: 122 ha; pâturages: 60 ha.
TROUPEAU: Holstein, 14 % de race pure, 33 % P.N.I., 53 % croisé; 75 vaches, 80 jeunes sujets; moyenne de production: 5 200 kg; insémination artificielle: 50 %; quota: 157 L/j; 11 067 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. -Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les propriétaires de cette ferme font une bonne tenue de livres. Leur entreprise dispose, entre autres, d'une très bonne grange-étable. Sur cette ferme, l'environnement est agréable et propice à une bonne qualité de vie.

FERME FERNAND SIMARD ET FILS 37
(entreprise familiale) 754

Fernand Simard et Thérèse Tremblay — **Amqui**, comté de Matapédia

POINTS: champs: 148; animaux: 150; main-d'œuvre: 156; administration: 139; interrelation des secteurs de l'entreprise: 78; contribution sociale de la famille: 83; total: 754.
CULTURES: superficie cultivée: 275,2 ha, dont 101,2 loués; boisée: 93,1 ha; inculte: 12,1 ha; totale: 380,4 ha; avoine: 12,1 ha; orge: 24,3 ha; prairies: 129,5 ha; pâturages: 109,3 ha.
TROUPEAU: bovins de boucherie: Hereford, Simmental; 103 vaches: 49 % de race pure, 51 % commercial; 25 taures-génisses: 60 % de race pure, 40 % commercial; 80 veaux: 50 % de race pure, 50 % commercial; contrôle P.E.G.
COMMENTAIRES DU JURY: Les Simard et Tremblay utilisent un système d'approvisionnement en alimentation basé sur l'ensilage du foin en balles rondes.

FERME BOUGUY 38
(entreprise familiale) 751

Claudine Bouchard et Guy Bouchard — **Les Éboulements**, comté de Charlevoix

POINTS: champs: 163; animaux: 147; main-d'œuvre: 149; administration: 140; interrelation des secteurs de l'entreprise: 71; contribution sociale de la famille: 81; total: 751.
CULTURES: superficie cultivée: 22 ha; boisée: 19 ha; inculte: 1 ha; totale: 42 ha; drainage souterrain: 48 %; avoine: 2 ha; prairies: 14 ha; pâturages: 6 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 22 vaches, 26 jeunes sujets; moyenne de production: 7 102 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 72 L/j; 4 899 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Il convient de souligner ici les travaux d'épierrement exécutés par les Bouchard.

FERME RAYMOND GOUPIL 39
(entreprise familiale) 750

Raymond Goupil — **La Sarre**, comté d'Abitibi

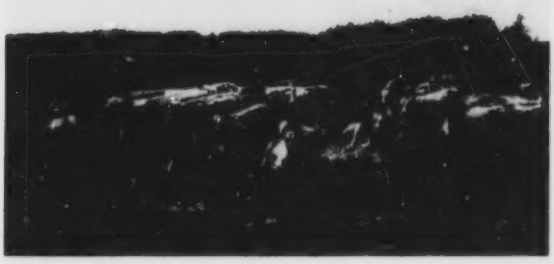

POINTS: champs: 152; animaux: 147; main-d'œuvre: 150; administration: 143; interrelation des secteurs de l'entreprise: 75; contribution sociale de la famille: 83; total: 750.
CULTURES: superficie cultivée: 105 ha; boisée: 65 ha; inculte: 14 ha; totale: 184 ha; drainage superficiel: 100 %; prairies: 55 ha; pâturages: 50 ha.
TROUPEAU: bovins de boucherie: 100 % commercial; 70 vaches, 10 taures, 60 veaux; insémination artificielle: 60 %; contrôle P.E.G.
COMMENTAIRES DU JURY: Raymond applique un bon programme de contrôle d'aptitudes en vue d'améliorer la génétique et le gain de poids journalier du troupeau. À souligner également la bonne tenue des livres.

FERME DES CHUTES INC. 39
(compagnie) 750

Gérard Bouchard et Rodrigue Bouchard

Saint-Félicien
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 134; animaux: 135; main-d'œuvre: 150; administration: 158; interrelation des secteurs de l'entreprise: 83; contribution sociale de la famille: 90; total: 750.
CULTURES: superficie cultivée: 290 ha, dont 20 loués; boisée: 32 ha; totale: 322 ha; drainage superficiel: 66 %; grains mélangés: 70 ha; prairies: 187 ha; pâturages: 33 ha.
TROUPEAU: Holstein, 25 % de race pure, 75 % P.N.I.; 80 vaches, 70 jeunes sujets; moyenne de production: 5 288 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 210 L/j; 11 884 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Sur cette ferme, le jury a remarqué l'efficacité du programme d'amélioration génétique utilisé. Les autres points forts consistent en une bonne comptabilité et en une bonne lagune pour l'entreposage du fumier.

FERME TREMBLAY ET FRERES 41
(société) 744

Robert Tremblay et Denis Tremblay

Saint-Hilarion
comté de Charlevoix

POINTS: champs: 146, animaux: 142; main-d'œuvre: 149; administration: 148; interrelation des secteurs de l'entreprise: 80; contribution sociale de la famille: 79; total: 744.
CULTURES: superficie cultivée: 119 ha, dont 50 loués; boisée: 72 ha; inculte: 5 ha; totale: 196 ha; avoine: 20 ha; prairies: 99 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 81 % de race pure, 19 % P.N.I.; 31 vaches, 18 jeunes sujets; moyenne de production: 6 716 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 248 L/j; 4 796 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme possède une bonne remise pour la machinerie. Pour sa comptabilité, l'entreprise applique une méthode efficace.

FERME LÉVESQUE ET FILS (1980) 42
(société) 723

Germain Lévesque et André Lévesque

Saint-Félix-de-Dalquier
comté d'Abitibi

POINTS: champs: 147; animaux: 139; main-d'œuvre: 141; administration: 145; interrelation des secteurs de l'entreprise: 74; contribution sociale de la famille: 77; total: 723.
CULTURES: superficie cultivée: 162 ha; boisée: 243 ha; totale: 405 ha; drainage superficiel: 100 %; orge: 16 ha; prairies: 146 ha.
TROUPEAU: Holstein, 9 % de race pure, 68 % P.N.I., 23 % croisé; 53 vaches, 28 jeunes sujets; moyenne de production: 7 253 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 120 L/j; 10 000 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les Lévesque font un bon travail d'équipe. La division des champs est un des points forts de l'entreprise.

CONCURRENTS À LA MÉDAILLE DE BRONZE

es Producteurs J.M.D. Inc. de Lejeune, comté de Témiscouata, remportent la première médaille de bronze du concours de l'Ordre du mérite agricole n Québec. De gauche à droite sur la photo, on remarque les frères Michel, Jean-Marie et Denis Gilbert, les propriétaires de cette entreprise orientée rs la production de pommes de terre de semence.

PREMIÈRE MÉDAILLE DE BRONZE DU CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1989

LES GILBERT RÉCOLTENT LE FRUIT DE 9 ANNÉES DE TRAVAIL ACHARNÉ

Reprendre une entreprise agricole en situation de crise, lorsqu'on ne connaît absolument rien dans le domaine, ce n'est pas vraiment choisir le chemin le plus facile. Surtout quand on n'a que 25, 26 et 29 ans. Pourtant, Michel, Denis et Jean-Marie Gilbert n'ont pas hésité à se jeter à l'eau en 1980 et à acquérir, pour 150 000 $, les actifs de l'entreprise de pommes de terre de semence de la Coopérative du JAL: la seule spécialisée dans ce genre de production au Québec.

« Quand on a acheté, bien peu pensaient qu'on réussirait. Les gens nous disaient « on vous souhaite bonne chance les p'tits gars », se rappelle Jean-marie Gilbert, copropriétaire avec ses fr eres Michel et Denis de Les Productions J.M.D. Inc. de Lejeune au Témiscouata.

Les premières années, les trois hommes ont pris les bouchées doubles... et même triples puisqu'ils devaient s'initier à l'A.B.C. de cette culture spécialisée. « Heureusement, nous avons pu compter sur les employés qui étaient déjà là et sur l'aide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui nous a bien encadrés ».

Québec était alors intéressé à garder bien vivante cette entreprise qui était la seule spécialisée dans le genre et qui fournissait près de 25 % de la pomme de terre de semence du Québec.

Mais le défi était quand même de taille pour les trois frères. Dès les tout débuts, l'entreprise fut secouée par la tourmente. « La première année, nous avons eu une mauvaise récolte causée par un automne très pluvieux et aussi par notre inexpérience », se rappelle Jean-Marie. L'année suivante ne fut guère plus rose pour les nouveaux entrepreneurs agricoles. Après un an seulement, les Productions J.M.D. Inc. frôlaient la fermeture. « À cause d'un mauvais approvisionnement de pommes de terre, nous avons vu toute notre production déclassée et nous sommes venus bien près de fermer ». Encore une fois, ils se sont senti bien supporté par le Ministère. Et l'entreprise, qui affichait alors des pertes considérables a pu enfin reprendre son souffle.

Mais la leçon avait été apprise. À partir de 1982, pour garantir la qualité, les Productions J.M.D. Inc. s'approvisionnent exclusivement à la ferme Manicouagan, une station expériementale du Ministère.

Dynamiques et résolument tournés vers l'avenir, les frères Gilbert n'ont pas eu peur d'innover allant chercher ailleurs techniques et équipements nouveaux susceptibles d'améliorer la qualité et le rendement de leur production.

À cet effet, l'entreprise peut s'enorgueillir de deux innovatins qui leur ont permis de se démarquer. À partir de 1983, elle a mis à l'essai (grâce notamment au volet développement du Plan de l'Est) une technique déjà répandue en France: la plantation de tubercules entiers. « Cela nous a permis d'améliorer de beaucoup la qualité et le rendement en diminuant de façon importante les risques de contamination ». Aujourd'hui, cette technique est grandement utilisée par tous les producteurs.

L'achat, en 1985, d'une récolteuse européenne, plus petite et plus légère, adaptée aux terrains particulièrement montagneux et rocheux de la région, a aussi augmenté de beaucoup la rentabilité, permettant de couper en deux les coûts de production de l'arrachage et de diminuer les risques de contamination. Au fil des ans, graduellement, grâce aux connaissances et à l'expérience acquise, l'entreprise a pu assumer la multiplication des trois classes d'Élite et de Fondation.

C'est ainsi qu'en neuf ans seulement, la production est passée de 7 257 kg à l'hectare à 13 608 kg à l'hectare; ce qui a permis de diminuer la superficie cultivée de 72 ha à 44 ha en 1989.

Diversification

Par ailleurs, dans le but de favoriser une meilleure rotation des champs et d'avoir des revenus d'appoints, les frères Gilbert ont habilement diversifié leurs cultures. Bien que la pomme de terre soit la base de l'entreprise, les Productions J.M.D. Inc. produisent également de l'orge et de l'avoine de semence et diverses variétés de ces mêmes céréales pour des fins commerciales.

« En 1988, nous avons acheté l'équipement pour installer une érablière. En 1988, nous avons exploité 10 000 entailles et 13 000 en 1989. Sur une possibilité de 50 000 entailles », souligne le porte-parole.

Le boisé est également une richesse que les frères Gilbert ne manquent pas d'exploiter. Leurs 680 ha de boisé sont sous aménagement à 100 % par le groupement forestier.

Une petite fraisière, exploitée sur 2 ha, complète l'exploitation des Gilbert qui sont sensibilisés depuis longtemps à la conservation des sols. « Nous utilisons un Chisel depuis presque cinq ans pour contrer l'érosion par l'eau », confie Jean-Marie.

Diversifieront-ils encore davantage? « Pas pour l'instant », mentionne l'aîné des frères Gilbert en riant, « mais on ne sait jamais », ajoute-t-il.

« Présentement, nous voulons consolider nos acquis, rentabiliser encore davantage nos différentes cultures et, si possible, nous donner une meilleure qualité de vie ».

Quel est le secret de la réussite des frères Gilbert? Le travail, le travail et encore le travail! Et aussi le fait qu'ils se soient partagé les tâches en fonction de leurs goûts et aptitudes. Ainsi, Jean-Marie s'occupe de l'administration, de la vente et de la recherche et développement; Michel est responsable de la section céréales, de la clasisfication des pommes de terre et des livraisons, alors que Denis s'occupe de la maintenance en général, de l'érablière, de la plantation et des récoltes de pommes de terre.

Depuis l'achat de la compagnie, en 1980, les médaillés de bronze du Mérite agricole ont complètement renouvelé la machinerie et le vaste entrepôt est équipé pour la manutention, la classification, l'entreposage et la conservation de plusieurs centaines de tonnes de tubercules de semence.

En 9 ans seulement, cette entreprise issue du milieu communautaire jallois est passée des déficits à la rentabilité; de la récolte manuelle des pommes de terre à la récolte mécanique; d'un actif de 150 000 $ à un actif de 1 million $. Et cela, grâce au travail acharné de trois jeunes hommes ambitieux qui n'ont pas eu peur d'investir temps et argent, créant une quinzaine d'emplois en saison. Et c'est peut-être là leur plus grande réussite.

DÉTAILS SUR LES CONCURRENTS À LA MÉDAILLE DE BRONZE

LES PRODUCTIONS J.M.D. INC. **1**
(compagnie) **882**
Jean-Marie Gilbert, **Lejeune**
Michel Gilbert et comté de Témiscouata
Denis Gilbert

POINTS: champs: 179; animaux: -; main-d'œuvre: 178; administration: 173; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 89; total: 882.
CULTURES: superficie cultivée: 232 ha, dont 120 loués; boisée: 740 ha; totale: 972 ha; drainage souterrain: 14 %; drainage superficiel: 43 %; avoine et orge de semence: 185 ha; pommes de terre de semence: 45 ha; fraises: 2 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Les Productions J.M.D. est une entreprise engagée dans dans la production très spécialisée de pommes de terre, d'avoine et d'orge de semence. Grâce à des techniques de pointe, la production a bondi, en neuf ans, de 7 257 kg à 13 608 kg à l'hectare. Durant la même période, l'actif passait de 150 000 $ à 1 million de dollars.

Le succès de cette entreprise du Témiscouata repose en grande partie sur l'acharnement de ses trois propriétaires, les frères Jean-Marie, Michel et Denis Gilbert. Leur réussite est d'autant plus méritoire que ces derniers étaient de nouveaux venus dans le domaine de la production agricole lorsqu'ils décidèrent, en 1980, de se porter acquéreurs de la seule entreprise québécoise spécialisée dans la production de pommes de terre de semence. Jeunes - ils avaient alors moins de 30 ans -, et audacieux - ils rachetaient une entreprise déficitaire -, les frères Gilbert se sont néanmoins lancés courageusement dans l'aventure entrepreneuriale avec l'appui de leurs employés et la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les deux premières années de fonctionnement de l'entreprise furent difficiles, celle-ci étant affligée de deux mauvaises récoltes consécutives.

Cherchant à améliorer la qualité et le rendement de leur production, les frères Gilbert mettaient à l'essai, en 1983, la technique de la plantation de tubercules entiers. Alors répandue en France, cette technique est aujourd'hui utilisée par tous les producteurs québécois. Elle permet de diminuer de façon importante les risques de contamination. Une autre innovation a consisté en l'utilisation, à compter de 1985, d'une récolteuse de conception européenne. Plus petite et plus légère, cette machine était en plus adaptée aux conditions montagneuses et rocheuses de la région. Elle a permis de couper de moitié les coûts de production de l'arrachage en plus de diminuer les risques de contamination.

Sur cette ferme, un vaste entrepôt est équipé pour les différentes opérations relatives à l'exploitation de plusieurs centaines de tonnes de tubercules de semence.

Les tâches sont bien réparties entre les trois copropriétaires. Jean-Marie s'occupe de l'administration, de la vente et de la recherche et développement. Michel est responsable des céréales, de la classification des pommes de terre et des livraisons. Et Denis s'occupe principalement de la plantation et des récoltes de pommes de terre. Les médaillés de bronze du Mérite agricole visent maintenant à consolider leurs acquis et à rentabiliser encore plus leurs différentes cultures.

FERME FLORENT CLOUTIER INC. 2

(compagnie) **879**

Florent Cloutier et Monique Cloutier

Notre-Dame-du-Lac
comté de Témiscouata

POINTS: champs: 171; animaux: 178; main-d'œuvre: 179; administration: 177; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 86; total: 879.
CULTURES: superficie cultivée: 152 ha, dont 16 loués; boisée: 99 ha; inculte: 6 ha; totale: 257 ha; drainage souterrain: 57 %; drainage superficiel orge: 34 ha; prairies: 109 ha; pâturages: 9 ha.
TROUPEAU: Holstein, 50 % de race pure, 50 % croisé; 66 vaches, 76 jeunes sujets; moyenne de production: 7 181 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 518 L/j; 9 747 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: Holstein, Hereford; 25 bouvillons.
COMMENTAIRES DU JURY: Depuis le moment de leur établissement, les Cloutier ont fait connaître une remarquable évolution à leur ferme. Ainsi, de nombreux travaux ont été réalisés au fonds de terre. À signaler également la qualité de la conservation des récoltes ainsi que la bonne conservation des fumiers.

FERME AMIDON ENR. 3

(société) **877**

Donald Michaud et Denise Dionne

Amqui
comté de Matapédia

POINTS: champs: 178; animaux: 171; main-d'œuvre: 180; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 86; total: 877.
CULTURES: superficie cultivée: 91 ha; boisée: 12 ha; inculte: 1 ha; totale: 104 ha; drainage souterrain: 1 %; drainage superficiel orge: 20,5 ha; prairies: 47,5 ha; pâturages: 23 ha.
TROUPEAU: Holstein, 54 % de race pure, 46 % P.N.I.; 28 vaches, 24 jeunes sujets; moyenne de production: 7 528 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 400 L/j; 3 809 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Au cours de leur visite, les juges ont notamment apprécié le bon contrôle des mauvaises herbes exercé par les propriétaires de la Ferme Amidon ainsi que l'excellente qualité des bâtiments. Ces bâtiments se distinguent d'ailleurs par leur très grande propreté tant intérieure qu'extérieure. Cette entreprise jouit d'une situation financière enviable.

PORCHERIE ROGER GAUTHIER INC. **4**
(compagnie) **875**
Roger Gauthier, **Saint-Irénée**
Gysele Gauthier, comté de Charlevoix
Rémi Gauthier et Louiselle Tremblay

POINTS: champs: 160; animaux: 184; main-d'œuvre: 180; administration: 176; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 87; total: 875.
CULTURES: superficie cultivée: 32 ha; boisée: 3 ha; totale: 35 ha; orge: 6 ha; prairies: 16 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: production porcine: Yorkshire, Landrace; 150 truies pour la reproduction; insémination artificielle: 2 truies/semaine; contrôle P.A.T.P.Q.; production bovine: Charolais, 23 % de race pure; 43 vaches; contrôle P.E.G.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau présente de bonnes qualités génétiques. Les exploitants, qui font une utilisation rationnelle de leur machinerie, conservent bien leurs fumiers. À souligner également la qualité et la propreté des porcheries.

FERME JALAIN ENR. **5**
(société) **874**
Alain Lepage et **La Doré**
Jacinthe Dufour comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 179; animaux: 170; main-d'œuvre: 180; administration: 171; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 86; total: 874.
CULTURES: superficie cultivée: 200 ha, dont 28 loués; boisée: 68 ha; totale: 268 ha; drainage souterrain: 86 %; drainage superficiel: 14 %; avoine: 58 ha; orge: 74 ha; prairies: 68 ha.
TROUPEAU: Holstein, 58 % de race pure, 42 % P.N.I.; 48 vaches, 20 jeunes sujets; moyenne de production: 7 973 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 713 L/j; 4 103 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme Jalain, on fait un bon usage de la machinerie achetée en copropriété. Les champs affichent une bonne productivité et les fumiers sont bien conservés. Les bâtiments, bien construits, sont propres à l'intérieur.

FERME RODRIGUE ET FRERES ENR. 6
(société) **873**

Francis Rodrigue, **Saint-Donat**
Réjean Rodrigue, comté de Rimouski
Fernande Ross et Anne Routhier

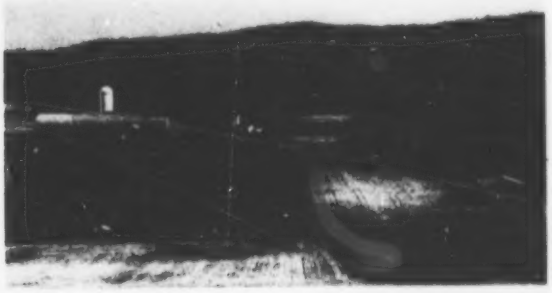

POINTS: champs: 179; animaux: 166; main-d'œuvre: 180; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 85; total: 873.
CULTURES: superficie cultivée: 128 ha; boisée: 189 ha; totale: 317 ha; drainage souterrain: 90 %; drainage superficiel orge: 44 ha; prairies: 62 ha; pâturages: 22 ha.
TROUPEAU: Holstein, 2 % de race pure, 98 % P.N.I.; 43 vaches, 37 jeunes sujets; moyenne de production: 6 837 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 151 L/j; 7 448 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Un bel aménagement paysager met en valeur la Ferme Rodrigue et Frères. Ce soin apporté à l'aspect des lieux est également visible aux champs, en particulier dans la parcelle d'orge qui est très belle. Il faut aussi souligner le bon entretien des bâtiments et de la machinerie.

FERME AVICOLE PAUL RICHARD ET FILS INC. 7
FERME AVICOLE HEVA INC. 872
(compagnie)

Maurice Richard, Diane Vaillancourt **Malartic**
Paul Richard, comté d'Abitibi
Thérèse Richard et Guy Desrochers

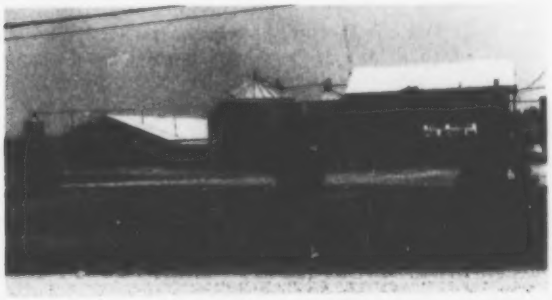

POINTS: champs: 170; animaux: 180; main-d'œuvre: 174; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 86; total: 872.
CULTURES: superficie cultivée: 128 ha; boisée: 165 ha; inculte: 9 ha; totale: 302 ha dont 136 loués; drainage superficiel: 100 %; prairies: 110 ha; pâturages: 28 ha.
TROUPEAU: Production avicole: 61 400 poules pondeuses Shaver, H et N, Dekalb; 25 000 poulettes d'élevage; production bovine: 250 bouvillons croisés.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette entreprise exerce de très bons contrôles de production. Sa gestion financière et administrative est impeccable. Ses exploitants minimisent l'usage de médicaments et planifient adroitement le développement de leur entreprise.

FERME FERNAND PILOTE ET FILS ENR. **8**
869
(Société)
Sylvain Pilote, **Saint-Irénée**
Gérard Pilote, comté de Charlevoix
Fernand Pilote et Mme Fernand Pilote

POINTS: champs: 159; animaux: 185; main-d'œuvre: 179; administration: 173; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 86; total: 869.
CULTURES: superficie cultivée: 36,4 ha; boisée: 93 ha; totale: 129,4 ha; avoine: 0,8 ha; prairies: 17,8 ha; pâturages: 18,8 ha.
TROUPEAU: Production porcine: 300 truies Landrace et Yorshire; 3 000 porcs à l'engrais; production bovine: Charolais, 11 vaches.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette belle ferme du comté de Charlevoix affiche une excellente santé financière, résultat d'une saine gestion. La qualité génétique du troupeau est fort enviable. On y a adopté de très bonnes techniques de conservation des fumiers.

FERME RENÉ TREMBLAY. **9**
(compagnie) **867**
René Tremblay, **Alma**
Aline B. Tremblay et comté de Lac-Saint-Jean-Est
Jean Tremblay

POINTS: champs: 170; animaux: 166; main-d'œuvre: 177; administration: 177; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 89; total: 867.
CULTURES: superficie cultivée: 125 ha, dont 17 loués; boisée: 32 ha; inculte: 8 ha; totale: 165 ha; drainage souterrain: 88 %; drainage superficiel: 12 %; avoine: 21 ha; prairies: 76 ha; pâturages: 28 ha.
TROUPEAU: Holstein, 62 % de race pure, 38 % P.N.I.; 55 vaches, 46 jeunes sujets; moyenne de production: 6 357 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 13 022 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme René Tremblay, les juges ont noté un bon équilibre dans les investissements. Ils ont également remarqué que les champs sont bien fertilisés et que le sol est bien drainé. Les Tremblay ont adopté d'excellentes techniques de conservation des fumiers; ils sont aussi très soucieux de l'entretien des bâtiments et de la machinerie. Pas étonnant donc, que cette exploitation affiche une très bonne santé financière.

FERME LE PETIT QUÉBÉCOIS — 10
(société) — 866

Gabriel Rancourt, **Rolande Bélanger** — **Poularies** comté d'Abitibi

POINTS: champs: 166; animaux: 170; main-d'œuvre: 177; administration: 176; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 89; total: 866.
CULTURES: superficie cultivée: 151,8 ha, dont 40,4 loués; boisée: 101,2 ha; inculte: 30,3 ha; totale: 283,3 ha; drainage souterrain: 79 %; drainage superficiel: 21 %; prairies: 131,6 ha; pâturages: 20,2 ha.
TROUPEAU: Holstein, 24 % de race pure, 76 % P.N.I.; 50 vaches, 42 jeunes sujets; moyenne de production: 7 200 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 217 L/j; 8 400 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les bâtiments de la Ferme Le petit Québécois sont de très bonne qualité et de bon goût. Leur aménagement est particulièrement fonctionnel. De l'avis du jury, la situation financière des associés est fort enviable compte tenu de leur âge. Ces exploitants manifestent un très grand souci d'engagement professionnel.

FERME CYRILLE PERRON — 10
(entreprise familiale) — 866

Cyrille Perron, **Rose-Délima Lecomte** — **Mistassini** comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

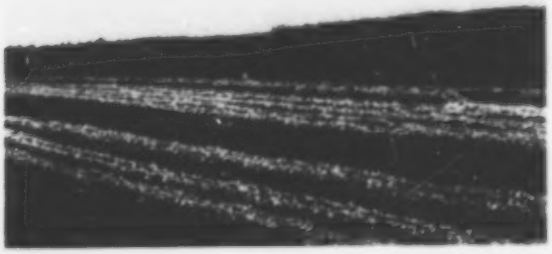

POINTS: champs: 174; animaux: 171; main-d'œuvre: 172; administration: 171; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 89; total: 866.
CULTURES: superficie cultivée: 120 ha; boisée: 20 ha; inculte: 50 ha; totale: 190 ha; drainage souterrain: 17 %; drainage superficiel: 83 %; avoine: 18,6 ha; blé: 2,8 ha; gourganes: 1 ha; fèves: 0,4 ha; légumes variés: 0,6 ha; prairies: 64,2 ha; pâturages: 32,4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 17 % de race pure, 83 % P.N.I.; 6 vaches, 3 jeunes sujets; Ayrshire, 33 % de race pure, 76 % P.N.I.; 18 vaches, 14 jeunes sujets; moyenne de production: 5 341 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 21 L/j; 4 100 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La section de la ferme consacrée aux légumes est impeccable, qu'il s'agisse de la croissance des légumes, de leur entretien, de l'ordre et de l'apparence des cultures. Mieux encore, l'apparence générale et la propreté des bâtiments et de la cour de ferme sont exceptionnelles.

FERME CARIO — 12
(entreprise familiale) — **865**

Émile Théberge, **Mario Théberge,** **Carol Théberge et Hermance Painchaud**

Normandin
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

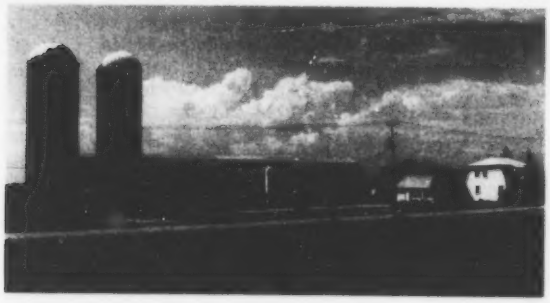

POINTS: champs: 170; animaux: 169; main-d'œuvre: 176; administration: 176; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 87; total: 865.
CULTURES: superficie cultivée: 175 ha; boisée: 27 ha; totale: 202 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 40 ha; prairies: 120 ha; pâturages: 15 ha.
TROUPEAU: Holstein, 1,4 % de race pure; 70,4 % P.N.I.; croisé: 28,2 %; 71 vaches, 45 jeunes sujets; moyenne de production: 6 419 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 86 L/j; 12 623 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Postal.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme du Lac-Saint-Jean a innové en matière d'environnement grâce aux différents moyens mis de l'avant pour la conservation du fumier. Les exploitants ont aussi établi une excellente régie des champs. L'entreprise peut compter sur une relève bien engagée dans son milieu. Elle jouit également d'une bonne santé financière.

FERME GILLES GAUTHIER INC. — 13
(compagnie) — **864**

Gilles Gauthier et Lynda C. Gauthier

Saint-Irénée
comté de Charlevoix

POINTS: champs: 156; animaux: 182; main-d'œuvre: 174; administration: 178; interrelation des secteurs de l'entreprise: 88; contribution sociale de la famille: 86; total: 864.
CULTURES: superficie cultivée: 25 ha; boisée: 8 ha; totale: 33 ha; drainage superficiel: 100 %; orge: 3 ha; prairies: 10 ha; pâturages: 12 ha.
TROUPEAU: Landrace-Yorshire, 125 truies de race pure, 6 verrats; production bovine: Charolais; 16 vaches croisées, 3 vaches de race pure, 1 taureau de race pure, 5 taures croisées, 1 taure de race pure, 13 veaux croisés, 2 veaux de race pure, 7 bouvillons croisés.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau de truies de la Ferme Gilles Gauthier est de très bonne qualité. Cela est dû en partie au très bon contrôle de production et à l'efficacité technique de ses exploitants. L'entreprise bénéficie, de plus, d'une excellente gestion financière.

FERME GLORÉMI — 14
(entreprise familiale) — 863

M. Gloria Michaud, Mariange Michaud et Régis Michaud — **Lac-Humqui**, comté de Matapédia

POINTS: champs: 174; animaux: 179; main-d'œuvre: 172; administration: 168; interrelation des secteurs de l'entreprise: 85; contribution sociale de la famille: 85; total: 863.
CULTURES: superficie cultivée: 103,62 ha dont 10,08 loués; boisée: 152,62 ha; totale: 256,24 ha; drainage souterrain, drainage superficiel: 6 %; avoine: 3,1 ha; orge: 25,6; prairies: 61,92 ha; pâturages: 13 ha.
TROUPEAU: Holstein, 26 % de race pure; 74 % P.N.I.; 35 vaches, 46 jeunes sujets; moyenne de production: 7 763 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 200 L/j; 6 690 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme Glorémi, l'ordre et la propreté règnent partout; l'aménagement est simple mais agréable. Cela contribue beaucoup à l'apparence générale des bâtiments et de l'ensemble de la ferme. Les juges ont remarqué la contribution étonnante de madame Michaud dans la gestion de l'entreprise. Ils ont aussi noté que la jeune relève est déjà bien engagée dans tous les rouages de l'entreprise.

FERME MAYER ET FRÈRES — 14
(société) — 863

Fidèle Mayer et Marcellin Mayer — **Béarn**, comté de Témiscamingue

POINTS: champs: 172; animaux: 165; main-d'œuvre: 174; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 89; contribution sociale de la famille: 89; total: 863.
CULTURES: superficie cultivée: 199 ha; boisée: 225 ha; inculte: 41 ha; totale: 465 ha; drainage souterrain: 90 %; drainage superficiel: 10 %; avoine: 12 ha; orge: 37; prairies: 140 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % P.N.I.; 82 vaches, 72 jeunes sujets; moyenne de production: 7 574 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 225 L/j; 16 400 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme des frères Mayer jouit d'une très bonne régie des champs et d'une excellente gestion financière. Son développement est particulièrement bien planifié par ces deux exploitants fort dynamiques.

FERME LESABLE — 16
(entreprise familiale) — 862
Pierre-Paul Saint-Laurent et Annette Guimont — **Saint-Anaclet** comté de Rimouski

POINTS: champs: 174; animaux: 167; main-d'œuvre: 172; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 88; total: 862.
CULTURES: *superficie cultivée: 120 dont 50 loués* ha; boisée: 15 ha; totale: 135 ha; drainage souterrain: 25 %; drainage superficiel: 48 %; orge: 32; prairies: 60 ha; pâturages: 28 ha.
TROUPEAU: Holstein, 18 % de race pure; 11 % P.N.I.; 71 % croisé; 45 vaches, 30 jeunes sujets; moyenne de production: 5 747 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 100 L/j; 7 990 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La gestion financière de la Ferme Lesable est remarquable car elle s'appuie sur une connaissance constante des intrants et sur une sage prudence. Tous les membres de cette famille sont engagés dans l'entreprise selon les disponibilités de chacun, les plus jeunes étant encore aux études.

FERME 4 CHEMINS LTÉE — 17
(compagnie) — 861
Gilbert Gauthier, Hélène Gauthier, René Gauthier et Raynald Gauthier — **Saint-Luc** comté de Matane

POINTS: champs: 172; animaux: 175; main-d'œuvre: 174; administration: 168; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 85; total: 861.
CULTURES: superficie cultivée: 340,08 ha dont 69,23 loués; boisée: 166,80 ha; inculte: 44,13 ha; totale: 551,01 ha; drainage souterrain: 14 %; drainage superficiel: 7 %; avoine: 47,90 ha; orge: 111,74 ha; prairies: 56,68 ha; pâturages: 32,39 ha.
TROUPEAU: Holstein, 5 % de race pure; 94 % P.N.I.; 1 % croisé; 83 vaches, 66 jeunes sujets; moyenne de production: 7 437 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 902 L/j; 9 895 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. -Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: La laiterie de cette ferme est spacieuse, bien éclairée, propre et impeccable. Dans la vacherie, la remise et l'atelier, la propreté et l'ordre règnent en maîtres. La régie du troupeau, fort bien tenue, est sous la responsabilité de madame Gauthier.

FERME LE VEAU DE CHARLEVOIX ENR. **17 861**
(entreprise familiale)
Jean-Robert Audet, Linda Audet et Mario Tremblay **Saint-Agnès** comté de Charlevoix

POINTS: champs: ---; animaux: 176; main-d'œuvre: 177; administration: 155; interrelation des secteurs de l'entreprise: 86; contribution sociale de la famille: 95; total: 861.
CULTURES: non applicable.
TROUPEAU: Production bovine: 575 veaux de grain par année.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de cette ferme exercent un très bon contrôle de la production et de la mise en marché de leurs veaux de grain. Ils sont également très engagés dans les organismes agricoles. La régie du troupeau, à la Ferme Le veau de Charlevoix, est exemplaire.

LES SERRES COOPÉRATIVES DE GUYENNE **19 858**
(coopérative)
Gilles Bérubé, Martin Rouleau, Rachelle Morrissette, Fernand Miron, Louiselle Plante et Denise Simard **Guyenne** comté d'Abitibi

POINTS: champs: 182; animaux: ---; main-d'œuvre: 182; administration: 152; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 88; total: 858.
CULTURES: superficie cultivée: 50 ha; boisée: 71 ha; totale: 121 ha; 7 780 m^2 en serre; 3 400 m^2 sous tunnel.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de cette ferme coopérative ont une excellente connaissance de leurs dossiers ainsi qu'un très grand sens de l'organisation. Leur entreprise permet de maintenir plusieurs emplois grâce à la formule coopérative.

FERME LE VÉGÉTARIEN — 20
(entreprise familiale) — 856

Réjean Gosselin et Denise Aubin

Sept-Îles
comté de Sagnenay

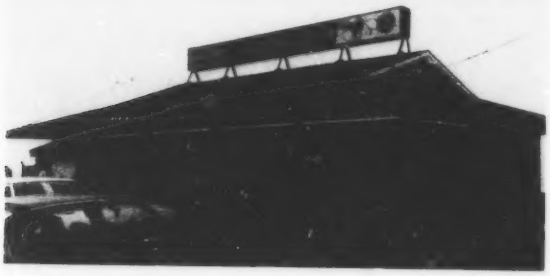

POINTS: champs: 179; animaux: ---; main-d'œuvre: 175; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 83; total: 856.
CULTURES: superficie cultivée: 2,7 ha dont 1 ha loué; totale: 2,7 ha; 2 138 m^2 en serre; fraises et framboises: 0,2 ha; légumes variés: 2,5 ha; fleurs en caissette: 1 000 m^2.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: L'aménagement paysager autour de la résidence de cette belle ferme est fort réussi et le kiosque installé à proximité forme avec les serres, un ensemble agréable à voir. Les cinq membres de la famille sont tous engagés dans l'entreprise, particulièrement madame Aubin. La gestion de cette exploitation agricole est fort bien menée, ce qui entraîne une grande productivité.

FERME RÉNALD MALTAIS — 21
(entreprise familiale) — 853

Rénald Maltais et Céline Allard

Saint-Fulgence
comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 171; animaux: ---; main-d'œuvre: 173; administration: 169; interrelation des secteurs de l'entreprise: 83; contribution sociale de la famille: 86; total: 853.
CULTURES: superficie cultivée: 81 ha dont 33 ha loués; boisée: 385 ha; inculte: 28 ha; totale: 494 ha; drainage souterrain: 35 %; pommes de terre de semence: 51 ha; avoine de semence: 30 ha; exploitation forestière.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme Rénald Maltais, les juges ont apprécié la qualité du contrôle des mauvaises herbes dans les champs de pommes de terre. Ils ont également noté la grande qualité des bâtiments pour l'entreposage des récoltes. De manière générale, cette entreprise exploite fort brillamment les différentes ressources de la terre. Ainsi, le boisé constitue un bon revenu d'appoint.

FERME MARTIN TURBIDE — 22
(entreprise familiale) — 850

Martin Turbide

Val-Brillant
comté de Matapédia

POINTS: champs: 165; animaux: 178; main-d'œuvre: 170; administration: 167; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 86; total: 850.
CULTURES: superficie cultivée: 74,96 ha; boisée: 1,2 ha; totale: 76,16 ha; drainage souterrain: 40 %; prairies: 64,96 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 40 vaches, 38 jeunes sujets; moyenne de production: 8 203 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 435 Lj; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau Holstein de la ferme de Martin Turbide possède un fort potentiel quant à la conformation et à la production. Cet agriculteur, jeune et dynamique est un habile gestionnaire.

FERME YVON RICHARD — 23
(entreprise familiale) — 849

Yvon Richard — **Vassan**
comté d'Abitibi

POINTS: champs: 174; animaux: 161; main-d'œuvre: 174; administration: 169; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 87; total: 849.
CULTURES: superficie cultivée: 105,4 ha dont 78,3 ha loués; boisée: 91,7 ha; totale: 197,1 ha; avoine: 17,6 ha; prairies: 69,8 ha; pâturages: 18 ha.
TROUPEAU: Holstein, 17 % P.N.I.; 83 % croisé; 30 vaches, 33 jeunes sujets; moyenne de production: 5 890 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 46 L/j; 5 289 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Yvon Richard est visiblement très soucieux de son engagement professionnel et social. Il applique une très bonne régie à ses champs et il accorde une attention particulière à l'entretien des bâtiments de la ferme.

FERME CLAUDEL ENR. — 24
(société) — 847

Claude Guérin — **Lac-à-la-Croix**
Claudette Lapointe — comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 172; animaux: 172; main-d'œuvre: 170; administration: 165; interrelation des secteurs de l'entreprise: 83; contribution sociale de la famille: 85; total: 847.
CULTURES: superficie cultivée: 78,6 ha; boisée: 3,72 ha; inculte: 8,78 ha; totale: 91,1 ha; drainage souterrain: 89 %; orge: 21,4 ha; prairies: 42,5 ha; pâturages: 14,7 ha.
TROUPEAU: Holstein, 97 % P.N.I.; 3 % croisé; 38 vaches, 38 jeunes sujets; moyenne de production: 7 453 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 144 L/j; 6 407 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Dès les premiers pas dans cette ferme, la propreté de la vacherie, des bâtiments et de la cour nous éblouit. De l'avis des juges, cette propreté est remarquable de même que l'aménagement paysager autour de la maison, de l'atelier et de la grange. De fait, tout, dans cette exploitation, est soigné et réussi.

FERME DORÉSYMA BOULIANNE — 25
(société) — 846

Rémy Boulianne — **Saint-Bruno**
Doris Gobeil — comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 173; animaux: 161; main-d'œuvre: 170; administration: 174; interrelation des secteurs de l'entreprise: 85; contribution sociale de la famille: 83; total: 846.
CULTURES: superficie cultivée: 88 ha; boisée: 27 ha; inculte: 5 ha; totale: 120 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 4 ha; orge: 27 ha; prairies: 39 ha; pâturages: 18 ha.
TROUPEAU: Holstein, 10 % de race pure; 90 % P.N.I.; 38 vaches, 25 jeunes sujets; moyenne de production: 6 690 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 176 L/j; 6 692 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette exploitation recèle de très belles parcelles de luzerne et d'avoine. Les exploitants, Rémy Boulianne et Doris Gobeil, profitent d'une belle qualité de vie et démontrent un grand souci d'engagement professionnel. Les livres de cette ferme sont également fort bien tenus.

FERME A. LAROUCHE ET FILS INC. 26
(corporation) **845**

Aurélien Larouche,
Mme Aurélien Larouche,
Mario Larouche,
Jean Larouche, Clément Larouche et Hélène Martel

Delisle
comté de
Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 172; animaux: 165; main-d'œuvre: 172; administration: 168; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 86; total: 845.
CULTURES: superficie cultivée: 163 ha; boisée: 20 ha; inculte: 41 ha; totale: 224 ha; drainage souterrain: 77 %; drainage superficiel: 23 %; avoine: 17 ha; prairies: 100 ha; pâturages: 46 ha.
TROUPEAU: Ayshire, 18 % de race pure; 82 % croisé; 112 vaches, 104 jeunes sujets; moyenne de production: 5 791 kg; insémination artificielle: 60 %; quota: 685 L/j; 17 207 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Postal.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de la Ferme A. Larouche et Fils ont développé une excellente méthode d'alimentation du troupeau ainsi que de conservation des aliments. Ceux-ci font un très bon usage des outils de gestion et se soucient beaucoup de leur engagement professionnel. Dans les champs, on remarque un bon drainage et un chemin de ferme bien entretenu.

FERME TREMBLAY ET GOBEIL 27
(société) **843**

Gaétan Gobeil,
Francine Gobeil,
Angélo Tremblay,
Cécile Tremblay et Julien Gobeil

Ville de La Baie
comté de Chicoutimi

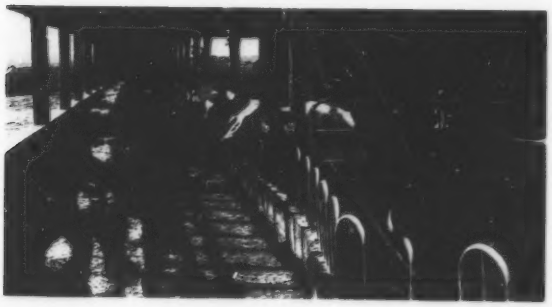

POINTS: champs: 174; animaux: 172; main-d'œuvre: 169; administration: 162; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 84; total: 843.
CULTURES: superficie cultivée: 126,8 ha dont 30,3 loués; boisée: 71,3 ha; totale: 198,1 ha; drainage souterrain: 76 %; drainage superficiel: 24 %; avoine: 22,7 ha; orge: 20,2 ha; prairies: 65,7 ha; pâturages: 18,2 ha.
TROUPEAU: Holstein, 20 % de race pure; 80 % P.N.I.; 50 vaches, 37 jeunes sujets; moyenne de production: 7 550 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 586 L/j; 5 153 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme de Ville de La Baie obtient de beaux résultats grâce, en partie, au travail remarquable de madame Francine Gobeil dans la régie du troupeau. À l'égard des bâtiments, les juges ont noté que l'étable solaire est bien orientée et propre.

FERME ANDRÉ SAVARD — 28
(entreprise familiale) — 842

André Savard et Michelle Bouchard

Notre-Dame-d'Hébertville
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 184; animaux: 158; main-d'œuvre: 168; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 81; contribution sociale de la famille: 85; total: 842.
CULTURES: superficie cultivée: 122,41 ha; inculte: 15,46; totale: 137,87 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 46 ha; prairies: 64 ha; pâturages: 12,41 ha.
TROUPEAU: Holstein, 9 % de race pure; 84 % P.N.I.; 9 % croisé; 69 vaches, 40 jeunes sujets; moyenne de production: 6 199 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 185 L/j; 13 856 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Les champs de luzerne de la Ferme Savard et Bouchard témoignent d'un semis uniforme, de l'absence de mauvaises herbes et d'une vigueur de croissance remarquable. L'aménagement et la propreté de la cour de ferme sont dignes de mention. Il faut aussi souligner que plus de 16 ha de terre seront mis en culture grâce aux travaux de défrichement et de drainage en cours.

FERME GHISLAIN BÉRUBÉ — 29
(entreprise familiale) — 840

Ghislain Bérubé

Saint-Donat
comté de Rimouski

POINTS: champs: 179; animaux: 158; main-d'œuvre: 171; administration: 168; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 80; total: 840.
CULTURES: superficie cultivée: 50,44 ha dont 7,37 loués; boisée: 49,66 ha; totale: 100 ha; drainage souterrain: 69 %; drainage superficiel: 31 %; orge: 13,5 ha; prairies: 36,34 ha; pâturages: 0,6 ha.
TROUPEAU: Holstein, 28 % de race pure; 72 % P.N.I.; 32 vaches, 17 jeunes sujets; insémination artificielle: 100 %; quota: 150 L/j; 5 329 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: L'entretien exemplaire de la machinerie et des bâtiments de ferme est la marque distinctive de cette exploitation agricole de Saint-Donat. On y retrouve aussi un très beau champ de céréales. De l'avis du jury, Ghislain Bérubé a recours à de bons outils de gestion comme en font foi les résultats de l'entreprise.

FERME MORIVAN — 30
(société) — 836

Yvan Morin et Jacinthe Girard

Saint-Bruno
comté du Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 170; animaux: 163; main-d'œuvre: 168; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 85; total: 836.
CULTURES: superficie cultivée: 107 ha, inculte: 3 ha; totale: 110 ha; drainage souterrain: 93 %; orge: 24 ha; prairies: 44 ha; pâturages: 39 ha.
TROUPEAU: Holstein, 44 % de race pure; 56 % P.N.I.; 50 vaches, 50 jeunes sujets; insémination artificielle: 100 %; quota: 434 L/j; 7 735 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Monsieur et madame Morin forment un duo de partenaires fort dynamique. Ils assument de façon partagée la gestion de l'entreprise. Leur participation à un syndicat de machinerie leur permet de réduire les coûts d'exploitation, ce qui ne les empêche pas d'obtenir des résultats enviables: la productivité du troupeau, par exemple, est bien supérieure à la moyenne!

FERME MARCEL LEBOEUF — 31
(entreprise familiale) — 835

Marcel Lebœuf, Yvette Saint-Pierre et Serge Lebœuf

Saint-Augustin
comté du
Lac-Saint-Jean-Ouest

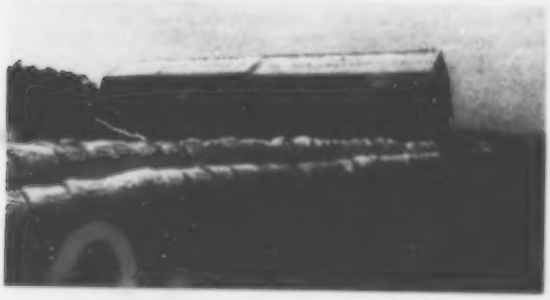

POINTS: champs: 178; animaux: 156; main-d'œuvre: 167; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 83; contribution sociale de la famille: 85; total: 835.
CULTURES: superficie cultivée: 92 ha; boisée: 110; totale: 202 ha; drainage souterrain: 95 %; drainage superficiel: 5 %; avoine: 7 ha; orge: 13 ha; prairies: 52 ha; pâturages: 20 ha.
TROUPEAU: Holstein, 12 % de race pure; 88 % P.N.I.; 34 vaches, 21 jeunes sujets; moyenne de production: 6 537 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 271 L/j; 4 088 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants ont mis au point une méthode ingénieuse et pratique pour alimenter directement les bovins laitiers avec des balles rondes. Mais leur dynamisme ne s'arrête pas là! Ils sont en train d'informatiser la gestion financière et le fils se prépare à assumer entièrement la gestion de l'entreprise. Qui plus est, l'entente père-fils dans cette famille semble très cordiale.

FERME TÉRIO INC. — 32
(compagnie) — 833

Roger Thériault et Laurent Thériault

Delisle
comté du Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 174; animaux: 159; main-d'œuvre: 170; administration: 156; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 87; total: 833.
CULTURES: superficie cultivée: 130 ha; boisée: 20; totale: 150 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 30 ha; prairies: 73 ha; pâturages: 27 ha.
TROUPEAU: Holstein, 95 % de race pure; 5 % P.N.I.; 60 vaches, 51 jeunes sujets; moyenne de production: 7 884 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 360 L/j; 9 800 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette exploitation agricole est constituée d'un excellent troupeau. Les exploitants exercent un bon contrôle des opérations et planifient avec beaucoup de justesse le développement de l'entreprise.

FERME JEAN LAVERTU — 33
(entreprise familiale) — 830

Jean Lavertu et Diane Villeneuve — **Saint-Méthode**, comté du Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs : 166 ; animaux : 167 ; main-d'œuvre : 168 ; administration : 161 ; interrelation des secteurs de l'entreprise : 82 ; contribution sociale de la famille : 86 ; total : 830.
CULTURES: superficie cultivée : 142,6 ha dont 24 loués ; ensilage : 60 ; totale : 202,6 ha ; drainages avoine : 6,9 ha ; orge : 19,3 ha ; prairies : 70,18 ha ; pâturages : 46,3 ha.
TROUPEAU : Holstein, 85 % de race pure ; 15 % P.N.I. ; 43 vaches, 51 jeunes sujets ; moyenne de production : 6 713 kg ; insémination artificielle : 100 % ; quota : 329 L/j ; 5 438 kg m.g./an ; contrôle laitier : P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY : L'atelier de cette ferme de Saint-Méthode est spacieux et bien équipé. Les bâtiments sont propres et très bien entretenus.

FERME GILLES SIMARD — 34
(entreprise familiale) — 829

Gilles Simard et Francine Dufour — **Sacré-Coeur**, comté de Sagnenay

POINTS: champs : 167 ; animaux : 163 ; main-d'œuvre : 168 ; administration : 166 ; interrelation des secteurs de l'entreprise : 82 ; contribution sociale de la famille : 83 ; total : 829.
CULTURES: superficie cultivée : 123,81 ha dont 84,05 loués ; ensilage : 131,53 ha ; inculte : 2 ha ; totale : 257,34 ha ; avoine : 26 ha ; prairies : 69,81 ha ; pâturages : 28 ha.
TROUPEAU : 41 vaches de races Simmental, Charolais et Hereford ; contrôle : P.E.G.
COMMENTAIRES DU JURY : Cette exploitation agricole comporte un magnifique potager ; elle procure à ses exploitants de très bons revenus d'appoint. Ceux-ci se soucient tout particulièrement de la propreté à l'intérieur des bâtiments et aux alentours.

FERME YVES TURCOTTE ENR. — 35
(société) — 828

Yves Turcotte et Cécile Minier — **Saint-Bruno**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs : 179 ; animaux : 155 ; main-d'œuvre : 168 ; administration : 165 ; interrelation des secteurs de l'entreprise : 81 ; contribution sociale de la famille : 80 ; total : 828.
CULTURES: superficie cultivée : 55 ha ; totale : 55 ha ; drainage souterrain : 100 % ; orge : 12,34 ha ; prairies : 27,11 ha ; pâturages : 15,29 ha.
TROUPEAU : Holstein, 8 % de race pure ; 92 % P.N.I. ; 26 vaches, 18 jeunes sujets ; moyenne de production : 5 952 kg ; insémination artificielle : 100 % ; quota : 96 L/j ; 3 732 kg m.g./an ; contrôle laitier : P.A.T.L.Q. - Postal.
COMMENTAIRES DU JURY : Yves Turcotte et Cécile Minier appliquent une solide gestion de l'entreprise et exercent un bon contrôle des mauvaises herbes dans les céréales. De fait, leur exploitation recèle un très beau champ de céréales. Ils ont également obtenu une magnifique parcelle de terrain en ayant recours à un bélier mécanique pour combler un ravin et un ruisseau.

FERME CLAUDETTE ET HANK VANDERPLOEG — 36 — 825

(société)

Claudette Vanderploeg, Hank Vanderploeg et John Vanderploeg

Saint-Eugène-de-Guigues
comté de Témiscamingue

POINTS: champs: 157; animaux: 181; main-d'œuvre: 162; administration: 158; interrelation des secteurs de l'entreprise: 79; contribution sociale de la famille: 88; total: 825.
CULTURES: superficie cultivée: 128 ha; boisée: 89 ha; inculte: 39 ha; totale: 256 ha; drainage souterrain: 9 %; drainage superficiel: 91 %; grains mélangés: 23 ha; prairies: 93 ha; pâturages: 12 ha.
TROUPEAU: Holstein, 85 % de race pure; 9 % P.N.I.; 6 % croisé; 46 vaches, 34 jeunes sujets; moyenne de production: 7 460 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 115 L/j; 9 896 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette belle ferme du comté de Témiscamingue se distingue par une très bonne productivité du troupeau. Les exploitants y tiennent une excellente gestion générale.

FERME CASAULT ENR. — 37 — 824

(société)

Bertrand Bergeron, Mme Bertrand Bergeron et Donald Bergeron

Causapscal
comté de Matapédia

POINTS: champs: 168; animaux: 163; main-d'œuvre: 167; administration: 164; interrelation des secteurs de l'entreprise: 80; contribution sociale de la famille: 82; total: 824.
CULTURES: superficie cultivée: 183 ha; boisée: 240 ha; inculte: 3 ha; totale: 403 ha; drainages 23 ha; orge: 34 ha; prairies: 101 ha; pâturages: 25 ha.
TROUPEAU: Holstein, 9 % de race pure; 91 % P.N.I.; 43 vaches, 35 jeunes sujets; moyenne de production: 7 557 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 217 L/j; 7 291 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Après les quelques travaux en cours, les parcelles de cette ferme représenteront une très belle superficie en culture. Déjà, on remarque de beaux champs de céréales. Du coté de la relève, les juges ont noté qu'elle semble être bien en place pour assurer la continuité de l'entreprise.

FERME REDAM INC. 38
(corporation) 823

Réal Delisle, Armande Ouellet et Dany Delisle — **Saint-Prime**, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

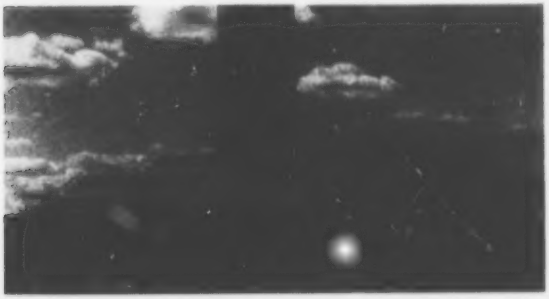

POINTS: champs: 166; animaux: 172; main-d'œuvre: 166; administration: 155; interrelation des secteurs de l'entreprise: 76; contribution sociale de la famille: 88; total: 823.
CULTURES: superficie cultivée: 147,5 ha dont 13,7 loués; boisée: 2,2 ha; totale: 149,7 ha; drainage souterrain 89 %; drainage superficiel 11 %; grains mélangés: 39 ha; prairies: 86 ha; pâturages: 22 ha.
TROUPEAU: Suisse brune, 15 % de race pure; 85 % P.N.I.; 46 vaches, 66 jeunes sujets; moyenne de production: 5 829 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 171 L/j; 8 530 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau de la ferme Redam est de grande qualité et sa productivité est fort satisfaisante. L'aménagement paysager intègre le jardin, les fleurs, les haies et le gazon, ce qui fait de la maison et des bâtiments, un ensemble agréable à voir. La fosse à fumier dispose d'un fort remblai de terre et répond aux exigences liées à la qualité de l'environnement.

FERME LE GOBE-LAIT ENR. 39
(société) 822

Robin Savard et France Gosselin — **Chicoutimi**, comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 177; animaux: 152; main-d'œuvre: 167; administration: 156; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 83; total: 822.
CULTURES: superficie cultivée: 64 ha; totale: 64 ha; orge: 16 ha; prairies: 38 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 11 % de race pure; 61 % P.N.I.; 28 % croisé; 28 vaches, 31 jeunes sujets; moyenne de production: 7 210 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 207 L/j; 4 440 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La planification du développement de l'entreprise est excellente à la Ferme Le Gobe-Lait, de même que la régie des champs. Le jury a également remarqué l'état exemplaire des différents bâtiments de ferme.

FERME GILLES BOIVIN 40
(entreprise familiale) 821

Gilles Boivin et Andrée Côté — **Alma**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 160; animaux: 166; main-d'œuvre: 166; administration: 166; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 81; total: 821.
CULTURES: superficie cultivée: 78 ha dont 23 loués; inculte: 2 ha; totale: 80 ha; drainage souterrain: 70 %; drainage superficiel: 30 %; avoine: 5 ha; grains mélangés: 10 ha; prairies: 50 ha; pâturages: 13 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 40 vaches, 37 jeunes sujets; moyenne de production: 7 986 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 523 L/j; 3 557 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants Gilles Boivin et Andrée Côté obtiennent une bonne production laitière; l'exploitation est d'ailleurs en bonne santé financière. On y retrouve, sur place, un solide hangar et de bons équipements. Gilles et Andrée font aussi une utilisation fort judicieuse de la machinerie en commun.

FERME GOBEIL ENR. 41

(société) 820

Urgel Gobeil, Madeleine Tremblay et François Gobeil

Saint-Charles-de-Bourget
comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 170; animaux: 160; main-d'œuvre: 171; administration: 146; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 89; total: 320.
CULTURES: superficie cultivée: 242 ha dont 70 loués; boisée: 60 ha; totale: 302 ha; drainage avoine fourragère: 23 ha; prairies: 134 ha; pâturages: 85 ha.
TROUPEAU: Croisé Charolais et Simmental, 10 % de race pure; 85 vaches, 18 taures, 75 veaux, 2 taureaux Simmental; insémination artificielle: 35 %; contrôle: P.E.G.
COMMENTAIRES DU JURY: Le développement de la Ferme Gobeil est fort bien planifié. Le troupeau est de très bonne qualité et les contrôles P.E.G. pour le gain de poids des bêtes, sont bien établis.

FERME M.B. INC. 42

(corporation) 819

Michel Dufour, Brigitte Dufour, Bertrand Dufour et Aurore Dufour

La Malbaie
comté de Charlevoix

POINTS: champs: 163; animaux: 167; main-d'œuvre: 159; administration: 163; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 85; total: 819.
CULTURES: superficie cultivée: 115 ha dont 34 loués; boisée: 80 ha; inculte: 7 ha; orge: 13 ha; totale: 202 ha; drainage souterrain: 52 %; drainage superficiel: 152 %; orge: 13 ha; prairies: 77 ha; pâturages: 25 ha.
TROUPEAU: Holstein, 7 % de race pure; 93 % P.N.I.; 76 vaches, 52 jeunes sujets; moyenne de production: 7 897 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 792 L/j; 9 584 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La famille Dufour planifie adroitement les activités de l'exploitation. Sur la ferme, on retrouve notamment une très bonne grange-étable qui abrite le magnifique troupeau des Dufour.

FERME OMER ET JACYNTHE BOUCHARD — 43 — 818

(société) — **Saint-Bruno**

Omer Bouchard et Jacynthe Fortin — comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs : 164 ; animaux : 168 ; main-d'œuvre : 168 ; administration : 154 ; interrelation des secteurs de l'entreprise : 80 ; contribution sociale de la famille : 84 ; total : 818.

CULTURES: superficie cultivée : 70,8 ha dont 16,2 loués ; boisée : 31,2 ha ; totale : 108 ha ; drainage souterrain : 100 % ; orge : 12,1 ha ; prairies : 44,5 ha ; pâturages : 14,2 ha.

TROUPEAU : Ayrshire, 100 % croisé ; 30 vaches, 21 jeunes sujets ; moyenne de production : 5 829 kg ; insémination artificielle : 100 % ; quota : 235 L j. 3 253 kg m.g./an ; contrôle laitier : P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY : À la ferme de Omer et Jacynthe, l'ordre et la propreté règnent dans les bâtiments et tout autour de la maison, de la vacherie et des remises.

FERME BERNARD ET GILLES BOIVIN — 44 — 816

(entreprise familiale) — **Ville de La Baie**

Gilles Boivin et Bernard Boivin — comté de Chicoutimi

POINTS: champs : 168 ; animaux : 167 ; main-d'œuvre : 161 ; administration : 162 ; interrelation des secteurs de l'entreprise : 78 ; contribution sociale de la famille : 80 ; total : 816.

CULTURES: superficie cultivée : 191 ha ; boisée : 144 ha ; totale : 335 ha ; drainage souterrain : 87 % ; drainage superficiel : 13 % ; avoine : 24,4 ha ; orge : 25 ha ; prairies : 92,7 ha ; pâturages : 8,9 ha.

TROUPEAU : Holstein, 29 % de race pure ; 71 % P.N.I. ; 3 vaches, 70 jeunes sujets ; moyenne de production : 5 800 kg ; insémination artificielle : 100 % ; quota : 15 999 kg m.g./an ; contrôle laitier : P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY : La gestion de cette exploitation est assumée par Bernard Boivin qui fait un suivi constant de toutes ses activités. Cet ingénieur en machinerie lourde est devenu un agriculteur progressif bien secondé par son frère Gilles.

FERME GROSPÈRE ENR. 45
(société) 815

Bruno Deschênes, **Sacré-Coeur**
Mario Deschênes, comté de Sagnenay
Sylvie Savard et Léona Bouchard

POINTS: champs: 165; animaux: 169; main-d'œuvre: 164; administration: 161; interrelation des secteurs de l'entreprise: 77; contribution sociale de la famille: 79; total: 815.
CULTURES: superficie cultivée: 96 ha; boisée: 101 ha; inculte: 2 ha; totale: 199 ha; drainages avoine: 12,72 ha; prairies: 64,21 ha; pâturages: 19,07 ha.
TROUPEAU: Holstein, 3% de race pure; 97% P.N.I.; 35 vaches, 38 jeunes sujets; moyenne de production: 7 706 kg; insémination artificielle: 100%; quota: 89 L/j; 6 500 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Le troupeau de la Ferme Grospère bénéficie d'une excellente base génétique. De plus, les exploitants possèdent une solide connaissance des bêtes. On utilise aussi une bonne comptabilité et on se soucie de la beauté de l'aménagement paysager. Le jury a repéré de très bons potagers et il a remarqué le bel esprit d'entente qui semble régner entre les exploitants.

FERME PEDNEAULT ET FILS ENR. 46
(société) 814

Jean-Marie Pedneault, **Chicoutimi-Nord**
Georgette Tremblay, comté de Chicoutimi
Gaétan Pedneault et Christine Pedneault

POINTS: champs: 170; animaux: 158; main-d'œuvre: 165; administration: 152; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 85; total: 814.
CULTURES: superficie cultivée: 135 ha dont 25 loués; boisée: 93 ha; totale: 228 ha; drainage souterrain: 80%; avoine: 15 ha; orge: 28 ha; prairies: 73 ha; pâturages: 19 ha.
TROUPEAU: Holstein, 11% de race pure; 89% P.N.I.; 54 vaches, 31 jeunes sujets; moyenne de production: 6 471 kg; insémination artificielle: 100%; quota: 484 L/j; 6 893 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Pedneault et Fils dispose d'un solide troupeau et de champs qui sont en très bon état. Les exploitants tirent également profit d'une meunerie domestique bien efficace.

FERME PULSAR ENR. 47

(société) 813

Guy Lepage et Gaétanne Paré

Métabetchouan
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 169; animaux: 155; main-d'œuvre: 166; administration: 151; interrelation des secteurs de l'entreprise: 87; contribution sociale de la famille: 85; total: 813.
CULTURES: superficie cultivée: 80 ha; boisée: 4,4 ha; inculte: 1,2 ha; totale: 85,6 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 18 ha; prairies: 45 ha; pâturages: 17 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 32 vaches, 27 jeunes sujets; moyenne de production: 6 979 kg; insémination artificielle: 95 %; quota: 7 660 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.; production bovine: 30 veaux de race Holstein et croisement.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme Pulsar, le troupeau est de bonne qualité et la régie des champs est excellente. Les exploitants appliquent aussi une très bonne gestion de l'entreprise.

FERME FAMILIALE ENR. 48

(société) 812

Léon Caron, Gisèle Caron et Alain Caron

Nédélec
comté de Témiscamingue

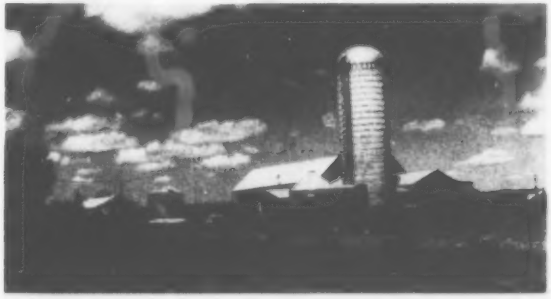

POINTS: champs: 163; animaux: 164; main-d'œuvre: 163; administration: 164; interrelation des secteurs de l'entreprise: 80; contribution sociale de la famille: 78; total: 812.
CULTURES: superficie cultivée: 182 ha; boisée: 80 ha; inculte: 40 ha; totale: 302 ha; drainage souterrain: 52 %; drainage superficiel: 48 %; orge: 50 ha; prairies: 100 ha; pâturages: 32 ha.
TROUPEAU: Holstein, 48 % de race pure; 52 % P.N.I.; 42 vaches, 34 jeunes sujets; moyenne de production: 5 937 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 174 L/j; 6 864 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: 20 veaux Hereford et 18 taures Simmental.
COMMENTAIRES DU JURY: La famille Caron a réalisé de nombreux travaux dans les champs de la ferme pour atténuer les obstacles. Elle a développé une bonne méthode d'entreposage des récoltes et on veille particulièrement à l'entretien de la machinerie. Le jeune bétail de leur production bovine semble être très prometteur.

FERME LÉONET INC. 49
(corporation) 811

Léonard Simard, **Harricana-Ouest**
Simon Simard, comté d'Abitibi
Agathe Lemay et Évelyne Simard

POINTS: champs: 160; animaux: 169; main-d'œuvre: 163; administration: 163; interrelation des secteurs de l'entreprise: 78; contribution sociale de la famille: 78; total: 811.
CULTURES: superficie cultivée: 185 ha; boisée: 164 ha; totale: 349 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 15 ha; orge: 15 ha; prairies: 125 ha; pâturages: 30 ha.
TROUPEAU: Holstein, 25 % de race pure; 75 % P.N.I.; 44 vaches, 39 jeunes sujets; moyenne de production: 6 534 kg; M.C.R.: 149 - 148 - 148; insémination artificielle: 100 %; quota: 528 L/j; 2 654 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de cette belle ferme d'Abitibi ont adopté une bonne gestion du troupeau ainsi que d'excellentes méthodes de conservation des fumiers. La laiterie est fort appropriée et le troupeau jouit d'une solide base génétique.

FERME A.L.Y. BLACKBURN INC. 50
(corporation) 810

Yvon Blackburn et **Métabetchouan**
Claire Boily comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 168; animaux: 151; main-d'œuvre: 167; administration: 153; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 87; total: 810.
CULTURES: superficie cultivée: 108,76 ha; boisée: 11,51 ha; inculte: 24,37 ha; totale: 144,64 ha; drainage souterrain: 100 %; drainage superficiel: 22 %; orge: 16,20 ha; prairies: 75,2 ha; pâturages: 17,36 ha.
TROUPEAU: Holstein, 17 % de race pure; 70 % P.N.I.; croisé: 13 %; 63 vaches, 47 jeunes sujets; moyenne de production: 7 642 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 842 L/j; 5 560 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. -Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La ferme d'Yvon Blackburn et de Claire Boily est fort bien exploitée: les champs sont en bon état, l'équilibre des ressources est exemplaire et la gestion technique est sans faille.

FERME J.R. BOIVIN ENR. — 51
(société) — **809**

Rémi Boivin et Jocelyne Pilote

Ville de La Baie
comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 172; animaux: 156; main-d'œuvre: 167; administration: 157; interrelation des secteurs de l'entreprise: 79; contribution sociale de la famille: 78; total: 809.
CULTURES: superficie cultivée: 79,9 ha; boisée: 10,45 ha; inculte: 13,06 ha; totale: 120,4 ha; drainage souterrain: 95 %; drainage superficiel: 5 %; orge: 17,4 ha; prairies: 50,5 ha; pâturages: 12 ha.
TROUPEAU: Holstein, 3 % de race pure; 32 % P.N.I.; croisé: 65 %; 37 vaches, 34 jeunes sujets; moyenne de production: 6 399 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 160 L/j; 6 280 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Un rapide coup d'œil à cette ferme permet d'apprécier un très beau champ d'orge, un bon drainage des terres et un excellent contrôle des mauvaises herbes. Un regard plus attentif permet de constater la valeur des travaux menés sur les fonds de terre, la qualité des bâtiments et le souci de l'entretien de la machinerie. Enfin, les exploitants ont recours à d'excellents outils de gestion tels le syndicat de gestion et l'informatique.

FERME RENÉ LAGACÉ — 52
(entreprise familiale) — **804**

René Lagacé, Marguerite Lagacé et Étienne Lagacé

Matapédia
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 165; animaux: 159; main-d'œuvre: 163; administration: 160; interrelation des secteurs de l'entreprise: 78; contribution sociale de la famille: 79; total: 804.
CULTURES: superficie cultivée: 111 ha dont 66 loués; boisée: 15 ha; totale: 126 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 13,6 ha; prairies: 33,1 ha; pâturages: 64,3 ha.
TROUPEAU: 40 veaux de race Charolais; 39 vaches, 3 % de race Charolais, 5 % de race Simmental; 4 génisses.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette famille a relevé un grand défi lorsque ses membres ont décidé de s'établir en agriculture. Depuis lors, cette ferme a progressé et on remarque aujourd'hui les bienfaits de cette aventure: les bâtiments de ferme sont bien entretenus et la propreté règne partout.

FERME JACQUES BOILY 53
(entreprise familiale) 798

Jacques Boily et Édith Maltais — **Saint-Gédéon**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 167; animaux: 143; main-d'œuvre: 159; administration: 165; interrelation des secteurs de l'entreprise: 83; contribution sociale de la famille: 81; total: 798.
CULTURES: superficie cultivée: 101,43 ha; totale: 101,43 ha; drainage souterrain: 87 %; drainage superficiel: 13 %; avoine: 19,94 ha; orge: 3,03 ha; prairies: 49,21 ha; pâturages: 29,25 ha.
TROUPEAU: Holstein, 42 % P.N.I.; croisé: 58 %; 36 vaches, 17 jeunes sujets; moyenne de production: 6 677 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 100 L/j; 4 900 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme de Jacques Boily et Édith Maltais, les juges ont tenu à souligner la qualité de la gestion de même que la santé financière de l'exploitation.

FERME BRASSARD ET FRÈRES INC. 54
(corporation) 794

Réjean Brassard et Rock Brassard — **Delisle**, comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 169; animaux: 143; main-d'œuvre: 161; administration: 152; interrelation des secteurs de l'entreprise: 84; contribution sociale de la famille: 85; total: 794.
CULTURES: superficie cultivée: 115 ha dont 46 loués; boisée: 12; inculte: 16,8 ha; totale: 143,8 ha; drainage souterrain: 74 %; drainage superficiel: 26 %; avoine: 8 ha; prairies: 77 ha; pâturages: 30 ha.
TROUPEAU: Holstein, 62 % de race pure; 38 % P.N.I.; 50 vaches, 33 jeunes sujets; moyenne de production: 6 899 kg; insémination artificielle: 95 %; quota: 486 L/j; 6 905 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: 50 veaux de grains.
COMMENTAIRES DU JURY: Les frères Brassard exercent, à leur ferme, un excellent contrôle des opérations. Ils produisent notamment un foin de très grande qualité.

FERME JEAN-MAURICE AUDET 55
(entreprise familiale) 793

Jean-Maurice Audet et Ghislaine Leblanc — **Maria**, comté de Bonaventure

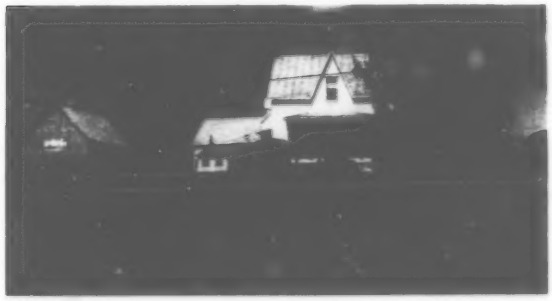

POINTS: champs: 167; animaux: 149; main-d'œuvre: 160; administration: 163; interrelation des secteurs de l'entreprise: 79; contribution sociale de la famille: 75; total: 793.
CULTURES: superficie cultivée: 67 ha dont 6 loués; boisée: 20; inculte: 1 ha; totale: 88 ha; drainage souterrain: 24 %; drainage artificiel avoine: 4,85 ha; orge: 4,85 ha; prairies: 42,30 ha; pâturages: 15 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % croisé; 27 vaches, 14 jeunes sujets; moyenne de production: 4 561 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 47 L/j; 4 160 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: La ferme de Jean-Marice Audet et de Ghislaine Leblanc est en très bonne santé financière. Les bâtiments de l'exploitation sont bien entretenus et la propreté règne partout autour de la maison.

FERME YVES RICHARD ET FILS INC. 56 792

(corporation)

Richard Normand et Raymonde Gallant

Saint-Alexis-de-Matapédia
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 167; animaux: 168; main-d'œuvre: 156; administration: 150; interrelation des secteurs de l'entreprise: 71; contribution sociale de la famille: 80; total: 792.
CULTURES: superficie cultivée: 99,5 ha dont 13,3 loués; boisée: 62; inculte: 11,3 ha; totale: 172,8 ha; drainage souterrain: 1 %; drainage superficiel: 2 %; orge: 7,7 ha; prairies: 57,4 ha; pâturages: 34,4 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 63 % de race pure; 37 % croisé; 24 vaches, 38 jeunes sujets; moyenne de production: 6 124 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 L/j, 5 136 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Il faut souligner les efforts consentis par Richard et Raymonde pour améliorer les champs en éliminant les broussailles et les clôtures inutiles. La qualité des vaches laitières et la gestion financière se sont aussi considérablement améliorées.

FERME CHRISTIANE GAUDREAULT 57 791

(ferme louée)

Christiane Gaudreault

Petit-Sagnenay
comté de Chicoutimi

POINTS: champs: 155; animaux: 163; main-d'œuvre: 159; administration: 159; interrelation des secteurs de l'entreprise: 81; contribution sociale de la famille: 74; total: 791.
CULTURES: superficie cultivée: 42 ha; boisée: 151; totale: 193 ha; drainage souterrain: 7 %; drainage superficiel: 7 %; avoine: 3,5 ha; prairies: 28,5 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Ayrshire, 100 % de race pure; 10 vaches, 10 jeunes sujets; moyenne de production: 5 298 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 2 065 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Postal.
COMMENTAIRES DU JURY: Madame Gaudreault est dynamique, tenace et travaillante. Elle assume toutes les fonctions de l'entreprise avec confiance et efficacité. Elle cherche aussi à améliorer ses connaissances agricoles par le biais de cours par correspondance. Son petit troupeau possède, de l'avis du jury, de bonnes qualités génétiques.

FERME RIANDA — 58
(entreprise familiale) — 789

Richard Dumais et Anna-Marie Néron — **Albanel**, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 163; animaux: 144; main-d'œuvre: 158; administration: 164; interrelation des secteurs de l'entreprise: 85; contribution sociale de la famille: 75; total: 789.
CULTURES: superficie cultivée: 222,5 ha dont 20 loués; boisée: 6,5; inculte: 5,6 ha; totale: 234,6 ha; drainage souterrain: 89 %; drainage superficiel: 100 %; avoine: 48,5 ha; prairies: 133,5 ha; pâturages: 40,5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 22 % de race pure; 70 % P.N.I.; 8 % croisé; 50 vaches, 60 jeunes sujets; moyenne de production: 5 053 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 108 L/j; 9 841 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. -Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: À la Ferme Rianda, l'atelier, bien équipé, facilite l'entretien de la machinerie. On vient aussi d'acquérir un ordinateur capable d'automatiser l'alimentation de 200 vaches, ce qui améliorera la disttribution des rations.

FERME SAYABEC ENR. — 59
(société) — 779

Jean-Guy Chouinard et Nancy Caron — **Sayabec**, comté de Matapédia

POINTS: champs: 163; animaux: 155; main-d'œuvre: 154; administration: 155; interrelation des secteurs de l'entreprise: 74; contribution sociale de la famille: 78; total: 779.
CULTURES: superficie cultivée: 104 ha dont 16 loués; boisée: 60; inculte: 12 ha; totale: 176 ha; drainage souterrain: 33 %; drainage superficiel: 67 %; avoine: 2 ha; orge: 18 ha; prairies: 73,5 ha; pâturages: 10,5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 27 % de race pure; 73 % P.N.I.; 30 vaches, 26 jeunes sujets; moyenne de production: 7 138 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 284 L/j; 3 693 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production ovine: 45 sujets d'élevage pour le reproduction; 1 bélier de race Polipay; 45 agnelles; 25 de race Polipay, 20 de race Finnois Dorset.
COMMENTAIRES DU JURY: La situation financière de cette jeune entreprise est très saine. Les exploitants s'apprêtent à développer la production d'agneaux de boucherie grâce à l'appui consenti par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour le développement de la production ovine dans cette région.

FERME VANTASSEL — 60
(société) — 766

William Van Tassel, Huguette Larouche, Kenneth Van Tassel et Madame Kenneth Van Tassel

Hébertville
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 174; animaux: 143; main-d'œuvre: 151; administration: 143; interrelation des secteurs de l'entreprise: 72; contribution sociale de la famille: 83; total: 766.
CULTURES: superficie cultivée: 228 ha; boisée: 10; inculte: 8 ha; totale: 246 ha; drainage souterrain: 100 %;blé: 20 ha; canola: 20 ha; orge: 127 ha; orge de semence: 9 ha; prairies: 30 ha; pâturages: 22 ha.
TROUPEAU: Holstein, 33 % de race pure; 67 % P.N.I.; 24 vaches, 20 jeunes sujets; moyenne de production: 7 880 kg; M.C.R.: 165 - 168 - 168; insémination artificielle: 100 %; quota: 66 L/j; 5 535 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de la Ferme Vantassel exercent un excellent contrôle des mauvaises herbes. Une seule visite de cette exploitation permet aussi d'apprécier de très beaux champs en culture.

FERME KOURY ET FILLE — 61
(entreprise familiale) — 754

Maurice Rouillard et Diane Rouillard

Saint-Marc-de-Figuery
comté d'Abitibi

POINTS: champs: 170; animaux: 148; main-d'œuvre: 148; administration: 140; interrelation des secteurs de l'entreprise: 73; contribution sociale de la famille: 75; total: 754.
CULTURES: superficie cultivée: 73,25 ha; boisée: 0,6 ha; totale: 73,85 ha; drainage superficiel: 100 %; prairies: 67,65 ha; pâturages: 5,6 ha.
TROUPEAU: Holstein, 11 % de race pure; 89 % P.N.I.; 35 vaches, 30 jeunes sujets; moyenne de production: 6 766 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 418 L/j; 3 132 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette exploitation familiale peut compter sur l'implication constante de Diane Rouillard dans les travaux agricoles. On y a développé un bon système d'ensilage et un excellent réseau de chemins de ferme qui donne accès à de très beaux champs.

FERME PIRRY ENR. 62
(société) 752

Pierre Rhéault et Pascal Rhéault

Sainte-Gertrude-Manneville
comté d'Abitibi

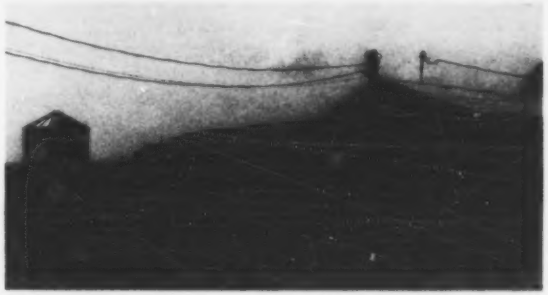

POINTS: champs: 164; animaux: 144; main-d'œuvre: 148; administration: 138; interrelation des secteurs de l'entreprise: 78; contribution sociale de la famille: 80; total: 752.
CULTURES: superficie cultivée: 131,4 ha dont 40,4 loués; boisée: 131,5 ha; totale: 262,9 ha; drainage orge: 26,3 ha; prairies: 84,9 ha; pâturages: 20,2 ha.
TROUPEAU: Holstein, 18 % de race pure; 82 % P.N.I.; 60 vaches, 50 jeunes sujets; moyenne de production: 6 524 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 250 L/j; 8 735 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme du comté d'Abitibi recèle une très bonne grange-étable ainsi qu'une belle résidence. Les exploitants disposent d'un très bon plan de ferme et exercent un bon contrôle sur leur troupeau.

FERME MAGI ENR. 63
(société) 751

Gervais Girard et Louise Maltais

Hébertville
comté de Lac-Saint-Jean-Est

POINTS: champs: 170; animaux: 149; main-d'œuvre: 144; administration: 149; interrelation des secteurs de l'entreprise: 64; contribution sociale de la famille: 85; total: 751.
CULTURES: superficie cultivée: 60 ha; inculte: 6 ha; totale: 66 ha; drainage souterrain: 100 %; grains mélangés: 16 ha; prairies: 44 ha.
TROUPEAU: 150 veaux de race Holstein; commercial: 100 %; 125 bouvillons de race Charolais, Simmental et Hereford; commercial: 100 %.
COMMENTAIRES DU JURY: Les exploitants de la Ferme Magi utilisent désormais un ordinateur pour la gestion financière de l'entreprise. Ils procèdent à l'ensilage en silo-meule, ce qui donne de bons résultats.

FERME CENE LOUIS INC. 64
(corporation) 750

Luc Cimon et Madeleine Cimon

Saint-Eugène-de-Ladrière
comté de Rimouski

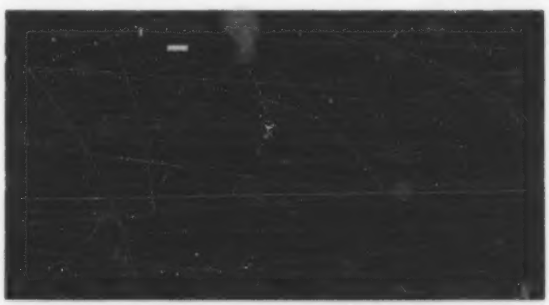

POINTS: champs: 157; animaux: 151; main-d'œuvre: 151; administration: 144; interrelation des secteurs de l'entreprise: 72; contribution sociale de la famille: 75; total: 750.
CULTURES: superficie cultivée: 96 ha dont 10 loués; boisée: 70 ha; totale: 166 ha; drainage souterrain: 94 %; drainage artificiel orge: 17 ha; prairies: 75 ha; pâturages: 4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 35 % de race pure; 65 % P.N.I.; 31 vaches, 35 jeunes sujets; moyenne de production: 6 500 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 68 L/j; 5 417 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.
COMMENTAIRES DU JURY: Le couple Luc et Madeleine Cimon suit à la lettre les conseils fournis par l'encadrement technique. Ils procèdent ainsi à l'ensilage en silo-meule rapidement et avec soin, assurant ainsi au produit une qualité supérieure.

FERME YVES GIRARD — 65
(entreprise familiale) — 740

Yves Girard et Madame Yves Girard

Saint-Hilarion
comté de Charlevoix

POINTS: champs: 148; animaux: 146; main-d'œuvre: 140; administration: 140; interrelation des secteurs de l'entreprise: 82; contribution sociale de la famille: 84; total: 740.
CULTURES: superficie cultivée: 96 ha dont 42 loués; boisée: 1 ha; totale: 97 ha; drainages avoine: 13 ha; prairies: 63 ha; pâturages: 20 ha.
TROUPEAU: Holstein, 3 % de race pure; 43 % P.N.I.; 54 % croisé; 30 vaches, 21 jeunes sujets; moyenne de production: 6 027 kg; insémination artificielle: 30 %; quota: 56 L/j; 4 957 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q.; production bovine: 19 veaux de grains.
COMMENTAIRES DU JURY: Yves Girard et son épouse planifient judicieusement les opérations de l'exploitation. La machinerie de la ferme, dont ils sont copropriétaires, est en excellent état et bien entretenue.

FERME PINE CREST — 66
(corporation) — 735

Robert Hayes, Garry Hayes et Joseph Hayes

Shigawake
comté de Bonaventure

POINTS: champs: 154; animaux: 144; main-d'œuvre: 151; administration: 137; interrelation des secteurs de l'entreprise: 71; contribution sociale de la famille: 78; total: 735.
CULTURES: superficie cultivée: 180 ha dont 30 loués; boisée: 150 ha; totale: 330 ha; drainages avoine: 25 ha; maïs: 10 ha; orge: 15 ha; prairies: 85 ha; pâturages: 45 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % croisé; 50 vaches, 40 jeunes sujets; moyenne de production: 5 290 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 6 675 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: bovins d'embouche: 30 sujets de race Simmental et 31 de race Simmental et Hereford; 5 génisses Simmental et Hereford.
COMMENTAIRES DU JURY: Un seul coup d'œil à cette exploitation permet d'apprécier le magnifique aménagement paysager qui entoure la maison. Les exploitants disposent désormais d'un ordinateur et d'un système informatisé qui faciliteront la gestion de l'entreprise. Grâce à la formation en agronomie du principal responsable de la ferme, cette entreprise sera soumise à un développement certain.

BLEUETIÈRE LUDGER VALOIS 67
(entreprise familiale) 733

Ludger Valois et Éliette Castonguay

Notre-Dame-de-Lorette
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 155; animaux: —; main-d'œuvre: 151; administration: 136; interrelation des secteurs de l'entreprise: 64; contribution sociale de la famille: 80; total: 733.
CULTURES: superficie cultivée: 15 ha; boisée: 15 ha; inculte: 10 ha; totale: 40 ha; drainage bleuets: 15 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: La bleuetière de Ludger Valois et Élitte Castonguay est facile d'accès car plusieurs travaux ont été exécutés pour enlever les obstacles. On a aussi réalisé un excellent coupe-feu.

BLEUETIÈRE FLORENCE LAFOREST 68
(entreprise familiale) 730

Florence Laforest

Saint-Eugène
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 152; animaux: —; main-d'œuvre: 152; administration: 136; interrelation des secteurs de l'entreprise: 64; contribution sociale de la famille: 80; total: 730.
CULTURES: superficie cultivée: 12 ha; boisée: 17 ha; inculte: 10 ha; totale: 39 ha; drainage superficiel 100 %; bleuets: 12 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Florence Laforest est bien engagée dans son milieu et la superficie de terre qu'elle détient est de bonnes dimensions pour développer une bleuetière privée.

BLEUETIÈRE EDMOND-LOUIS LAVOIE 69
(entreprise familiale) 703

Edmond-Louis Lavoie et Louisette Perron

Albanel
comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 168; animaux: —; main-d'œuvre: 151; administration: 107; interrelation des secteurs de l'entreprise: 69; contribution sociale de la famille: 68; total: 703.
CULTURES: superficie cultivée: 115 ha dont 80 loués; boisée: 125 ha; totale: 240 ha; drainage superficiel: 9 %; drainages bleuets: 115 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Il s'agit là d'une belle mise en valeur d'une culture spontanée: le bleuet nain. La régie de la bleuetière se fait selon une technologie éprouvée et rapporte à ses exploitants la satisfaction du travail bien fait.

BLEUETIÈRE ALBERT BLAIS 70
(entreprise familiale) 681

Albert Blais et **Girardville**
Denise Lalancette comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

POINTS: champs: 172; animaux: ---; main-d'œuvre: 146; administration: 101; interrelation des secteurs de l'entreprise: 65; contribution sociale de la famille: 61; total: 681.
CULTURES: superficie cultivée: 18 ha; boisée: 40 ha; totale: 58 ha; bleuets: 18 ha.
TROUPEAU: non applicable.
COMMENTAIRES DU JURY: Cette bleuetière constitue une belle activité de loisir pour ses exploitants et permet de bien mettre en valeur une parcelle qui, autrement, serait abandonnée. De fait, il s'agit d'une belle petite bleuetière bien régie et qui pourra être éventuellement agrandie.

TRÈS GRAND MÉRITE SPÉCIAL

La Loi sur le mérite agricole autorise le gouvernement du Québec à décerner la décoration de commandeur de l'Ordre du mérite agricole ainsi que le diplôme de Très grand mérite spécial « à toute personne ayant rendu des services à l'agriculture, dans la culture ou dans les industries qui s'y rapportent, dans un emploi public ou dans des missions scientifiques ou officielles, par des travaux de recherche en agriculture, par des ouvrages ou publications sur l'agriculture, par la création de bourses ou dotations destinées à encourager l'enseignement agricole ».

Cette pratique permet de valoriser des éléments dynamiques de notre société, en l'occurrence ceux et celles qui ont consacré leur intelligence, leur talent et leur temps à l'avancement de l'agriculture et qui l'ont fait avec passion, originalité et désintéressement.

Depuis la création de l'Ordre du mérite agricole en 1890, 182 personnes ayant rendu des services très spéciaux à l'agriculture ont ainsi été décorées par le gouvernement du Québec, ce nombre incluant celles qui ont été honorées cette année. Mentionnons que cette distinction honorifique n'avait pas été décernée depuis 1985.

En 1989, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, a décoré les six personnes suivantes :

— Monsieur Claude Choquette, agronome et ex-rédacteur en chef au Bulletin des Agriculteurs ;
— Monsieur Claude Hayes, agronome et cofondateur du Centre d'insémination artificielle du Québec ;
— Monsieur Ghislain Leblond, sous-ministre délégué au ministère de l'Agriculture du Canada ;
— Madame Rosaline Ledoux, secrétaire de rédaction, maquettiste et journaliste au journal La Terre de chez nous ;
— Monsieur Jean-Pierre Rodier, horticulteur ornemental et cofondateur des Paysages Rodier Inc. ;
— Madame Angèle St-Yves, agronome et ingénieure.

Voici, dans les pages qui suivent, le profil des récipiendaires de la décoration de Très grand mérite spécial.

MONSIEUR CLAUDE CHOQUETTE. Diplômé de l'Institut agricole d'Oka en 1947 et rédacteur en chef au Bulletin des Agriculteurs pendant près de 40 ans, monsieur Choquette est reconnu comme étant un grand vulgarisateur auprès des producteurs et productrices et des gens du milieu agricole. Son implication à titre de membre-fondateur de l'Association canadienne des rédacteurs agricoles (A.C.R.A.) et comme membre de l'Ordre des agronomes du Québec démontre bien l'intérêt du récipiendaire pour les questions reliées à l'agriculture.

Décoré de l'Ordre du mérite agronomique en 1985, monsieur Choquette, aujourd'hui retraité, garde contact avec le milieu agricole en exerçant à temps partiel la fonction d'inspecteur professionnel pour l'Ordre des agronomes du Québec.

MONSIEUR CLAUDE HAYES. Bachelier en sciences agronomiques de l'Université Laval, monsieur Claude Hayes a été l'un des pionniers dans l'établissement et le développement du meilleur centre d'insémination artificielle du Canada, le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.). Sa contribution à diverses missions d'études, de sélection de reproducteurs et de promotion de l'élevage québécois aux États-Unis, en Égypte, en Chine, en Angleterre et dans plusieurs autres pays est également digne de mention.

Récipiendaire de plusieurs certificats de reconnaissance et de plaques commémoratives, monsieur Hayes a été reçu membre du Temple canadien de la renommée agricole en 1988.

MONSIEUR GHISLAIN LEBLOND. Né à Rimouski, monsieur Ghislain Leblond a complété ses études classiques à Rimouski et à Hauterive. Détenteur d'une licence en histoire de l'Université Laval, il possède également une maîtrise en administration des universités Laval et York.

Sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de 1986 jusqu'au mois de mars 1989, monsieur Leblond a largement contribué à la mise en place d'une nouvelle philosophie de gestion basée sur la valorisation des personnes. Son attachement au milieu agricole se poursuit puisqu'il occupe maintenant, à Ottawa, le poste de sous-ministre délégué au ministère de l'Agriculture du Canada.

MADAME ROSALINE LEDOUX. Fille d'un agriculteur de Saint-Grégoire-de-Nicolet, madame Rosaline Ledoux a exercé, au cours des 20 dernières années, les fonctions de secrétaire de rédaction, de maquettiste et de journaliste au journal La Terre de chez nous.

L'implication de madame Ledoux dans l'Union catholique des fermières, de même que sa participation, en 1980, à une enquête sur les femmes dans l'agriculture au Québec, sans oublier sa présence à des centaines de réunions, séminaires et colloques de sensibilisation, démontrent de façon non équivoque son engagement à la cause de nos agricultrices.

MONSIEUR JEAN-PIERRE RODIER. Originaire d'une famille d'horticulteurs, monsieur Jean-Pierre Rodier a complété ses études en horticulture ornementale à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe (I.T.A.). En 1980, il fonde avec son épouse la compagnie Les Paysages Rodier Inc.

Ex-président de l'Association Paysage Québec, monsieur Rodier assume depuis 1987 la présidence de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (F.I.H.O.Q.). L'engagement de ce dernier ne connaît pas de frontières; il représente le Québec à l'Association internationale des producteurs horticoles (A.I.P.H.) et, récemment, il exerçait la fonction de juge international aux Floralies de Nantes, en France.

MADAME ANGÈLE ST-YVES. Agronome et ingénieure, madame Angèle St-Yves a travaillé, au cours des 12 dernières années, sur des dossiers spécifiques aux aménagements agricoles pour les secteurs privé, parapublic et public. De plus, ses connaissances ont été maintes fois mises à contribution lors de missions au Canada, aux États-Unis, en France, en Suisse et au Maroc.

Madame St-Yves assume actuellement la présidence de l'Ordre des agronomes du Québec, une fonction occupée pour la première fois par une femme depuis la création de cet organisme. Elle est également membre de près d'une dizaine de regroupements dont l'Ordre des ingénieurs du Québec, la Société canadienne de génie rural et la Soil Society of America. En plus de sa grande préoccupation pour les problèmes environnementaux, madame St-Yves a apporté une importante contribution au développement de la place des femmes en sciences et à la progression de leur carrière.

LISTE DES CONCURRENTS AYANT MÉRITÉ LA MÉDAILLE D'OR DEPUIS 1890

1890 Charles Champagne, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
1895 J. Drummond, Petite Côte, Hochelaga
1896 James Cottingham, Ormstown, Châteauguay
1897 Charles Boutet, Victoriaville, Arthabaska
1898 F.O. Lachapelle, Saint-Paul-l'Ermite, L'Assomption
1899 Jean et Louis Maltais, Jonquière, Chicoutimi
1900 W.W. O'Gilvie, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier
1901 John Muir, Hinchinbrooke, Huntingdon
1902 Désiré Bégin, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski
1903 Mathias O. Ferland, Berthierville, Berthier
1904 François Couture, Saint-Augustin, Portneuf
1905 John Nesbitt, Petite Côte, Hochelaga
1906 R.R. Ness, Howick, Châteauguay
1907 Hyacinthe Lauzé, Lotbinière
Paul Tourigny, Victoriaville, Arthabaska (Classe B)
1908 Pierre Lavallée, Saint-Norbert, Berthier
1909 Wilfrid Simard, Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean
1910 William Oswald, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes
1911 Alex Younie, Brysonville, Châteauguay
1912 Fortuna Bélanger, Montmagny
1913 Théophile Trudel, Saint-Prosper, Champlain
Sénateur W. Owens, Montebello, Papineau (Classe B)
1914 Joseph Couture, Jeune-Lorette, Québec
1915 Benj. Bertrand, Saint-Hermas, Deux-Montagnes
1916 W.J. Logan, Howick, Châteauguay
1917 Jos. F. Descôteaux, Sainte-Monique, Nicolet
1918 Anselme Cabana, Saint-Cuthbert, Berthier
1919 Philippe Dufour, La Malbaie, Charlevoix
1920 James Ritchie & Son, Dewittville, Huntingdon
Dr. D. McEachran, Ormstown, Châteauguay (Classe B)
1921 Médéric Ste-Marie, Moe's River, Compton
1922 Hildebert Létourneau, Saint-Pierre, Montmagny
1923 Hyacinthe Mousseau, Berthierville, Berthier
1924 Arthur Légaré, Petite-Rivière (Québec)
Frank Byrne, Charlesbourg (Québec) (Classe B)
1925 Awildas Hétu, Saint-Sulpice, L'Assomption
1926 Henri Boulais, Marieville, Rouville
F.R. Cromwell, Cookshire, Compton (Classe B)
1927 Roméo Leblanc, Victoriaville, Arthabaska (Ferme de démonstration)
Philippe Coulombe, Arthabaska
Alcide Savoie, Manseau, Nicolet (Classe B)
1928 Henri Majeau, Joliette
1929 Alfred Dubé, Beauséjour, Rimouski
1930 Adélard Bélisle, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
Damase Lafortune, L'Assomption (Ferme de démonstration)
Sénateur D. Raymond, Vaudreuil (Classe B)
1931 Frédéric Poulin, Saint-Valentin, Saint-Jean
1932 Eugène Dumas, Saint-Michel, Bellechasse (Ferme de démonstration)
Georges-Ed. Houle, Nicolet
1933 Willy Bigue, La Pérade, Champlain (Ferme de démonstration)
Paphnuce Bonin, Lourdes, Joliette

1934 François Tremblay, Hébertville, Lac-Saint-Jean
1935 J.-Émilien Toupin, Saint-Isidore, Laprairie (Ferme de démonstration)
John Earle Ness, Howick, Châteauguay
The Montreal Cotton Ltd., Valleyfield, Beauharnois (Classe B)
1936 Donat Giard, Sainte-Rosalie, Bagot
James Gemmill Wilson, Lacolle, Saint-Jean (Classe B)
1937 Sévère Tardif, Saint-Valère, Arthabaska
Wilfrid Roberge, Charny, Lévis (Ferme de démonstration)
Séminaire de Québec, Ferme des Graves, Saint-Joachim (Classe B)
1938 J.-H. Bettez, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières
Cyrille Cantin, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration)
R.R. SS. de la Providence, Sainte-Ursule, Maskinongé (Classe B)
1939 Elzéar Vallée, Saint-Félicien, Roberval
École d'agriculture de Rimouski, Rimouski (Classe B)
1940 Eusèbe Landry, Saint-Lin, L'Assomption
Édouard Landry, L'Assomption (Ferme de démonstration)
Ferme Saint-Charles, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier (Classe B)
1941 Georges B. Beaulieu, Lennoxville, Sherbrooke
Geo. H. Montgomery, Philipsburg, Missisquoi (Classe B)
1942 Pierre Turgeon, Saint-Anselme, Dorchester
Hôpital général de Québec, Pierre Lizotte, fermier (Classe B)
1943 Pierre Tellier, Sainte-Élisabeth, Joliette
R.R. SS. de Sainte-Anne, Saint-Jacques, Montcalm (Classe B)
1944 Louis-Philippe Laberge, La Malbaie, Charlevoix
1945 Léon Sédillot, Saint-Rémi, Napierville
Ferme-École de Saint-Rémi, Napierville
1946 Philbert Audet, Compton
James Albert Eccles, Sweetsburg, Missisquoi (Classe B)
1947 J.A. Rhéault, Deschaillons, Lotbinière
Alcide Nadeau, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup (Classe B)
1948 Pierre Couture, Saint-Augustin, Portneuf
Les Révérends Pères Oblats, Maniwaki, Gatineau (Classe B)
1949 Louis Tremblay, Normandin, Roberval
1950 François-Xavier Rivest, L'Assomption
1951 Ernest Raphaël Bourgeois, Saint-Ours, Richelieu
Métairie Saint-Joseph, La Providence, Saint-Hyacinthe (Classe B)
1952 Joseph-Louis Paquet, Saint-Côme, Beauce
Institution Chanoine Beaudet, Saint-Pascal, Kamouraska (Classe B)
1953 S.-Wyman MacKechnie, Wyman, Pontiac
1954 Abel Verreault, Saint-Jean-Vianney, Chicoutimi
Joseph Trudel, Saint-Irénée, Charlevoix (Classe B)
1955 Roméo Sédillot, Saint-Mathieu, Laprairie
J.J. O'Connell, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier (Classe B)
1956 Paul-Abel Arès, Saint-Césaire, Rouville
Frères de Saint-Gabriel, Saint-Bruno, Chambly (Classe B)
1957 Philippe Pépin, Warwick, Arthabaska
1958 Wilfrid Lebeau, Maskinongé, Maskinongé
Séminaire des Montfortains, Papineauville, Papineau (Classe B)
1959 Ernest A. Dugas, Saint-Jean-l'Évangéliste, Bonaventure
Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, Chicoutimi (Classe B)
1960 Edgar Larose, Grenville, Argenteuil
1961 Laurent Gauthier, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Hyacinthe
1962 Maurice Laliberté, Honfleur, Bellechasse
William Kenneth MacLeod, Lac Aylmer, Wolfe (Classe B)
1963 Adrien Allard, Saint-Alexis, Montcalm
1964 John Bergeron, Saint-Prime, Roberval
1965 Fernand Perras, Saint-Isidore, Laprairie
Hubert Soucie, Saint-Basile-le-Grand, Chambly (Classe B)
1966 Ulysse Bernier, Frelighsburg, Missisquoi
1967 Maurice Vézina, Saint-Michel, Bellechasse
1968 Charles-Henri Leclerc, Pont-Rouge, Portneuf
Henri Cayer, Saint-Raymond, Portneuf (Classe B)

1969 Léo Gosselin, Sainte-Félicité, Matane
1970 Simon Trudeau, Beloeil, Verchères
Jean-Paul Beaudry, Saint-Marc, Verchères (Classe B)
1971 Raymond Fréchette, Saint-Paul-de-Chester, Arthabaska
Ferme Dominique Savio, Saint-Jean-Baptiste, Rouville (Classe B)
1972 Henri Moreau, Saint-Agapit, Lotbinière
1973 Louis Desaulniers, Saint-Boniface, Saint-Maurice
1974 Lucien St-Pierre & Fils, Sainte-Odile, Rimouski
1975 Gilles Bissonnette, Saint-Polycarpe, Soulanges
1976 Michel Lemire, Saint-Zéphirin, Yamaska
1977 Patrice Biron, Saint-Agapit, Lotbinière
1978 Rodrigue et Réal Laferrière, Saint-Barthélémy, Berthier
1979 La Ferme Filiber Ltée, Petit-Matane, Matane
1980 Paul-Aimé Bourgeois, Beloeil, Verchères
1981 Réal Laflamme, Sainte-Rosalie, Bagot
1982 Ferme Pleinchamps, Saint-Anselme, Dorchester
1983 Ferme Valmont Drolet & Fils Inc., Saint-Raymond, Portneuf
1984 Ferme Éloïse, Élias Truchon, Alma, Lac-Saint-Jean
1985 Ferme Legault & Fils, Côteau-du-Lac, Soulanges
1986 Ferme J.P. Vermette & Fils Inc., Saint-Simon, Bagot
1987 Ferme Reynold, Saint-Charles, Bellechasse
1988 Ferme Jean-Paul Petitclerc & Fils Inc., Saint-Basile, Portneuf
1989 **FERME PAQUET ET FRÈRES INC., Amqui, Matapédia**

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation

Conception et réalisation: Direction des communications
IMPRIMÉ AU QUÉBEC, Canada

90-0137